

Constructions grammaticales et discours

Paola Pietrandrea

Ricercatrice Universitaria à l'Université Roma TRE

mémoire présenté en vue d'obtenir
une Habilitation à Diriger des Recherches
sous la direction de Monsieur Michel Charolles, Professeur des Universités

Jury

M. Michel Charolles
M.me Jeanne-Marie Debaisieux
M. José Deulofeu (rapporteur)
M. Laurent Gosselin
M. Michele Prandi (rapporteur)
M. Bernard Victorri

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

2010

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier vivement Michel Charolles pour sa direction généreuse et savante.

Merci aux rapporteurs et à tous les membres du jury: Jeanne Marie Debaisieux, José Deulofeu, Laurent Gosselin, Michele Prandi, Bernard Victorri.

Merci à Sylvain Kahane, Noalig Tanguy, Benjamin Fagard qui m'ont aidée à améliorer ce manuscrit.

Merci aux laboratoires Lattice et Modyco et à l'Université Paris Ouest pour leur accueil institutionnel en France.

Merci à l'équipe du projet Rhapsodie et à sa directrice Anne Lacheret pour m'avoir permis de vivre une expérience de recherche passionnante.

Merci à mes maîtres, Tullio de Mauro, Virginia Volterra, Elena Pizzuto, Sherman Wilcox, Claire Blanche-Benveniste.

Merci à mes compagnons de travail les plus proches Francesca Masini, Elisabetta Bonvino, Bert Cornillie, Sylvain Kahane.

Enfin, merci à la mémoire de Tommaso Russo. C'est grâce à Tommaso que j'ai pu découvrir au début de mon chemin que toute collaboration masque une amitié.

Dans ce mémoire d'Habilitation à Diriger les Recherches, je retrace mon parcours de recherche et présente de façon détaillée les travaux que j'ai menés ces dix dernières années autour de la problématique des constructions grammaticales (notamment modales) repérables au niveau du discours.

Dans le premier chapitre, je décris les recherches engagées sur les langues des signes dans la période précédant mon doctorat soutenu en 2003. L'étude de ces langues m'a permis, d'une part, de me familiariser avec des méthodologies adaptées pour l'approche de corpus de langue réelle et m'a convaincu, d'autre part, de la nécessité de relativiser le répertoire des structures, catégories, unités et propriétés des langues en général.

Dans le deuxième chapitre, je décris la problématique centrale soulevée par ma thèse de doctorat, à savoir la définition de la modalité. J'insiste sur la démarche structuraliste adoptée dans ce travail, et montre comment cette approche m'a conduite à une définition très étroite de la modalité en tant que catégorie grammaticale. Cette définition m'a amenée à réduire la modalité à la modalité épistémique et à focaliser mon attention sur les verbes modaux et le futur épistémique de l'italien. Quoique cette définition m'ait permis de circonscrire mon objet d'étude et de mener des analyses complexes, j'ai dû reconsidérer la démarche adoptée quand j'ai commencé à élargir mes observables en incluant les adverbes modaux. Partant de là, j'ai décidé, pour la poursuite de mes recherches ultérieures, de définir la modalité d'abord en tant que catégorie conceptuelle pour observer ensuite sa réalisation grammaticale. Cela m'a poussée à inclure dans mon horizon théorique des notions et des instruments de description élaborés par (certaines) grammaires cognitives. Cette nouvelle approche m'a confortée dans l'idée que la modalité a une structure conceptuelle très complexe et que cette complexité se reflète dans la structure sémantique des marqueurs modaux.

Dans le chapitre 3, je justifie mon adoption du paradigme des grammaires de constructions et je montre que ces grammaires constituent un modèle théorique particulièrement adéquat pour la description d'objets linguistiques complexes, tels que les marqueurs modaux. Je montre également que les grammaires de constructions relativisent la notion de niveau d'analyse, en posant la construction (c'est-à-dire toute association conventionnelle d'une forme et d'une fonction) comme seule unité d'analyse. Dans ce cadre, il n'y a pas de séparation théorique entre morphologie, lexique, syntaxe et discours : il est accepté que des différents niveaux de structuration peuvent accomplir les mêmes fonctions. Les études exploitant conjointement les grammaires de constructions et la théorie de la grammaticalisation ont confirmé que l'encodage du sens grammatical, traditionnellement reconnu comme typique de la morphosyntaxe, peut être accompli par des niveaux de structuration plus complexes. Cela ouvre, d'un côté, la possibilité théorique que le sens grammatical puisse être encodé même dans des structures du discours et, d'un autre côté, appelle une redéfinition de la notion même de sens grammatical (habituellement défini comme le sens des structures morphosyntaxiques). Je propose une telle redéfinition en postulant qu'une construction (de n'importe quel niveau de structuration) encode du sens grammatical, si elle encode un sens d'arrière-plan portant sur le reste de l'énoncé.

Partant de la définition de la grammaire proposée dans le chapitre 3, je montre dans le chapitre 4 que les constructions modales ne sont en elles-mêmes ni grammaticales, ni lexicales. Ceci n'exclut pas d'identifier des constructions modales grammaticales dans des constructions complexes et je présente les études menées dans la littérature, aussi bien que par moi-même, sur les constructions modales complexes. Dans ce cadre, je justifie et décris ma première approche des adverbes modaux (notamment dans l'italien parlé), que j'ai étudié dans leur contexte discursif, en tant que marqueurs grammaticaux de la modalité.

L'analyse des adverbes modaux au niveau du discours m'a amenée à focaliser mon attention sur l'encodage du sens grammatical au niveau du discours et à chercher une définition plus rigoureuse des structures du discours. Je décris dans le chapitre 5, la façon dont j'ai réélaboré, en collaboration avec des collègues de l'Université Roma TRE, la notion de configuration de discours introduite par l'équipe du G.A.R.S. d'Aix en Provence dans les années soixante-dix. La configuration de discours peut être définie comme la séquence de tous les éléments qui, dans un discours, contribuent à réaliser ou à rééditer la même structure syntaxique. La configuration de discours se caractérise par sa structure topologique. Une configuration de discours est définie non pas par les catégories des éléments qui la composent, mais par sa forme. Cette forme peut être décrite en se référant à un certain nombre de patterns topologiques : listes d'éléments réalisant la même position syntaxique, parallélismes entre structures syntaxiques, glissement d'éléments d'une position préverbale à une position postverbale, etc. Les études menées par le G.A.R.S. aussi bien que par nous-mêmes ont montré que ces patterns topologiques sont significatifs et qu'ils peuvent être, par conséquent, considérés comme des constructions. Je décris en particulier une étude que nous avons menée sur les significations grammaticales des listes.

Dans le chapitre 6, je présente trois études que j'ai effectuées sur les adverbes modaux dans le contexte de leur configuration de discours. Une étude sur l'adverbe polysémique *magari* montre que cet adverbe est associé avec des listes dans tous ses emplois et que sa signification change en fonction de la forme de ces listes. J'interprète ces données sémantiquement en montrant que l'association de *magari* à une liste d'options tient au fait que *magari* est un marqueur de non factuelité et que chacune des significations particulières qu'il peut prendre n'est qu'une spécification de cette signification générale. Je rapporte ensuite une étude diachronique que j'ai menée sur *magari* dans laquelle je montre comment cet adverbe, optatif à l'origine a pu développer une signification non factuelle en se fixant dans des constructions à liste. Pour finir, je présente une étude effectuée sur deux adverbes quasi-synonymes, *certamente* et *sicuramente*. Je montre notamment comment l'observation de ces deux adverbes dans le contexte de leurs configurations de discours permet de relativiser leur synonymie. *Certamente* apparaît dans des constructions polyphoniques, tandis que *sicuramente* n'apparaît pas dans de tels contextes. Cette étude ouvre deux perspectives : elle montre, d'une part, la nécessité d'inclure des aspects pragmatiques (tels que la polyphonie) dans la description sémantique des modaux et, d'autre part, que la non intégration syntaxique de ces adverbes oblige à inclure une définition des structures macrosyntaxiques dans la description formelle des configurations du discours.

Dans le chapitre 7, je décris mon approche de la macrosyntaxe et plus généralement de la syntaxe de l'oral développée dans le cadre de ma participation au projet d'annotation syntaxique du français oral, *Rhapsodie*. Dans ce projet, j'ai contribué à la définition des unités d'analyse micro et macrosyntaxiques typiques du discours oral. Ces unités fournissent des repères importants pour la détection de constructions grammaticales du niveau du discours. Je décris en particulier deux constructions dont le sens grammatical peut être identifié grâce aux repères fournis par l'annotation *Rhapsodie* : à savoir les listes à fonction textuelle et interactionnelle et les constructions parenthétiques à fonction modale ou illocutoire.

Dans le chapitre 8, je présente les orientations de mes recherches futures, qui seront centrées sur la poursuite des analyses syntaxiques de l'oral, sur l'élargissement du nombre des constructions grammaticales que l'on peut observer au niveau du discours, sur l'observation des fonctions textuelles et interactionnelles des constructions modales, aussi bien que sur la validation diachronique et typologique de l'encodage de la grammaire dans le discours.

Table des matières

CHAPITRE 1 FORMATION PREDOCTORALE : Des langues verbales aux langues des signes et inversement 1

1. Formation initiale 1
 - 1.1. Une discipline « trop scientifique » et « trop philosophique » à la fois 1
 - 1.2. La langue comme fait social 2
 - 1.3. La définition sémiotique des langues et les langues des signes 4
 - 1.4. Les propriétés sémiotiques du lexique de la langue des signes italienne 6
2. L'analyse non réductionniste des langues des signes 8
3. Iconicité, arbitraire, fonctions et système 11
4. La transcription des langues des signes 14
5. Une grammaire topologique 16
6. Langues des signes et langues verbales 17

CHAPITRE 2. LA MODALITE. Approches structuralistes et approches cognitivistes 20

1. Le problème de la délimitation du champ d'analyse et l'adoption d'une démarche structuraliste 20
2. La définition sémantique de la modalité 22
3. La définition formelle de la modalité et le système épistémique de l'italien 29
4. Les limites de la démarche structuraliste 33
5. Vers l'analyse de la structure conceptuelle de la modalité 37
6. La proposition de Gosselin : une définition de la structure conceptuelle de la modalité 40

CHAPITRE 3. GRAMMAIRES DE CONSTRUCTIONS ET CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES 43

1. Des nouvelles exigences théoriques 43
2. Les grammaires des constructions 44
3. L'impact des grammaires de constructions sur la théorie de la grammaticalisation 45
4. La redéfinition du sens grammatical 49
5. L'importance de la distinction entre sens lexical et sens grammatical 54

CHAPITRE 4. DES CONSTRUCTIONS MODALES COMPLEXES AUX CONSTRUCTIONS MODALES DU NIVEAU DU DISCOURS 56

1. Sens modal lexical et sens modal grammatical 56
2. Constructions modales complexes 57
3. Deux nouvelles directions de recherche 62
4. La distribution des adverbes dans l'italien oral 63
 - 4.1 Une analyse modulaire de la distribution des adverbes dans l'italien oral 63
 - 4.2 La distribution des adverbes modaux dans l'italien oral 65

CHAPITRE 5. CONSTRUCTIONS TOPOLOGIQUES DU NIVEAU DU DISCOURS

1. Vers l'identification de constructions du niveau du discours 71
2. La recherche du sens grammatical dans les constructions du discours 73
3. Configurations de discours, structures topologiques, patterns topologiques 74
4. Constructions topologiques 78
 - 4.1 Les listes 80

CHAPITRE 6. CONSTRUCTIONS MODALES TOPOLOGIQUES DU NIVEAU DU DISCOURS 87

1. Constructions modales topologiques 87
2. *Magari* 88
3. Une perspective diachronique 102
4. L'apparente synonymie entre *certamente* et *sicuramente* 107

CHAPITRE 7. UNITES SYNTAXIQUES DE LA LANGUE ORALE 113

1. Syntaxe de l'oral. La collaboration avec le projet Rhapsodie 113
2. Les objectifs du volet syntaxique du projet Rhapsodie 114
3. Unités syntaxiques majeures 115
 - 3.1 Les unités réactionnelles (UR) 116
 - 3.2 Les unités illocutoires (UI) 117
 - 3.3 Composantes illocutoires (CI) 119
4. Séquences complexes 123
 - 4.1 Interaction entre UI et UR 123
 - 4.2 UI insérées UI enchâssées 124

- 4.3 Parallélismes entre UI 126
- 5. Les constructions grammaticales repérées par l'annotation Rhapsodie 129
 - 5.1 Fonctions textuelles et interactionnelles des listes 130
 - 5.2 Les unités illocutoires associées (UIA) 136

CHAPITRE 8. PERSPECTIVES 140

- 1. Orientations des recherches futures 140
- 2. UIA et cadres. Constructions grammaticales du niveau du discours 141
- 3. Les valeurs textuelles et interactionnelles des marqueurs du discours 141
- 4. Evaluation de la saillance des constructions grammaticales du niveau du discours 143
 - 4.1 Analyse sur corpus 144
 - 4.2 La variation typologique et diachronique 145

BIBLIOGRAPHIE 147

CHAPITRE 1. FORMATION PREDOCTORALE. Des langues verbales aux langues des signes et inversement

1. Formation initiale

1.1. Une discipline « trop scientifique » et « trop philosophique » à la fois

Entre 1991 et 1995, j'ai étudié la philosophie à l'Università La Sapienza de Rome. Mes études et mon mémoire de maîtrise en philosophie du langage ont été dirigés par Tullio De Mauro. A La Sapienza, j'ai abordé la linguistique dans la perspective de l'histoire de la philosophie. Cela n'a pas été vraiment un choix car jusqu'en 1997, La Sapienza n'avait pas de véritable enseignement de linguistique générale. Les étudiants intéressés par la linguistique synchronique et par la théorie de la langue devaient s'inscrire en « philosophie du langage » où, les enseignements offraient, à côté de présentations des théories philosophiques sur le langage les plus marquantes, une introduction aux méthodes et aux problèmes de la linguistique synchronique. Tullio de Mauro (2004) explique cette situation assez particulière en Europe en évoquant la traditionnelle et profonde méfiance de la culture italienne vis-à-vis de toute discipline dont les méthodes analytiques ou formalisées se rapprochent de celles pratiquées dans les sciences exactes. La linguistique étant considérée comme une discipline trop « scientifique » pour la culture humanistique officielle italienne, son enseignement n'était pas encore institutionnalisé à la Faculté de Lettres de La Sapienza. Les étudiants devaient entreprendre des études de philosophie du langage et ils finissaient, paradoxalement, par se rendre compte, au cours de ces études, que la linguistique était en réalité une discipline « encore trop philosophique ». La présentation des approches linguistiques du 19^e et 20^e siècle dans une perspective historiographique complexe nous montrait en effet d'une façon assez claire que la

linguistique demeure une discipline qui choisit en grande partie ses objets, ses méthodes, mais aussi ses catégories d'analyse, en fonction de telle ou telle autre conception philosophique globale de la langue et du rôle du langage dans la cognition ou dans l'interaction humaine. Ce constat nous portait à adopter une attitude constamment critique et à sélectionner de façon (autant que possible) consciente les méthodes et les catégories employées dans notre travail.

1.2 La langue comme fait social

La Sapienza avait pourtant construit sa propre philosophie du langage. Saussure – traduit et commenté dans une importante édition critique du Cours par Tullio de Mauro (1970) – considérait que la langue devait être définie comme un fait social et pas seulement comme un fait cognitif .

« A aucun moment le phénomène sémiologique ne laisse hors de lui l'élément de la collectivité sociale. Cette nature sociale (du signe) c'est un des éléments internes et non externes. Nous ne reconnaissons donc comme sémiologique que la partie des phénomènes qui apparaît caractéristiquement comme un produit social. » (CGL 112)

Cette position était déjà relativement minoritaire : le développement des grammaires génératives d'un côté et des approches cognitives de l'autre tendait à diffuser une conception de la langue comme objet situé dans l'esprit des locuteurs, et comme devant être explorée à partir de l'introspection des sujets parlants. Je trouve tout de même que le fait de considérer la langue (aussi) comme un objet social – idée tout à fait négligée dans la linguistique de nos jours – peut avoir des

implications importantes pour le métier de linguiste. Du moins, cette approche a fortement influencé les choix que j'ai faits durant mon parcours scientifique.

Tout d'abord, considérer la langue comme un objet social permet de contourner les arguments philosophiques qui ont causé un profond scepticisme envers la sémantique au 20^e siècle. La linguistique du 20^e siècle et encore celle d'aujourd'hui considèrent avec méfiance les études sémantiques, souvent considérées comme des pièges attirant les linguistes vers des phénomènes mal définis et mal définissables. Les raisons profondes de cette attitude sont à chercher dans le scepticisme sémantique qui caractérise la philosophie du langage du 20^e siècle, qui avait posé pour des raisons diverses, que les connaissances sémantiques ne pouvaient faire l'objet d'un véritable partage et, plus généralement, que l'on ne pouvait s'assurer de leur communication. Comme l'a montré De Mauro (1965), des arguments de bon sens – on communique – aussi bien qu'une réflexion philosophique sur le rôle de l'homme dans la communication avaient déjà permis à la moitié du siècle passé de répondre au scepticisme sémantique. L'identité sémantique d'un signe trouve son fondement, non pas dans la connaissance individuelle du locuteur, mais dans la communauté qui adopte un système linguistique, énonçait Saussure dans son deuxième cours. La connaissance sémantique d'un signe n'est possible que dans la pratique de son usage, qui permet de reconstruire le réseau complexe des correspondances entre les usages que la communauté en fait dans les différents contextes linguistiques et pragmatiques – lui faisait écho Wittgenstein dans ses *Recherches Philosophiques*. Ces approches proposaient donc que la question de savoir comment la signification peut être communiquée d'un individu à un autre ne se pose pas, étant donné qu'elle relève entièrement de conventions

Considérer la langue comme un fait social permet donc de considérer la sémantique comme un objet qui trouve sa stabilité dans le contrat social entre locuteurs. Cela pousse à rejeter toute méfiance à l'égard de cette discipline. Considérer la langue comme ayant son siège dans la communauté des locuteurs nécessite une méthode qui légitime et qui prenne en compte des données réelles, non pas par l'introspection linguistique, mais au travers des productions authentiques et des usages sociaux de la langue. La linguistique de corpus – qui était pratiquée à Rome avec d'importants objectifs lexicographiques et sociolinguistiques (De Mauro *et al.* 1993 et De Mauro 2000) – m'a été présentée dans la complexité de ses méthodes et en relation avec le traitement automatique du langage comme une voie obligée pour toute connaissance linguistique, y compris en sémantique. Mes analyses sémantiques se sont toujours appuyées sur des données réelles et je me suis toujours intéressée activement à la constitution et à l'organisation de corpus, tâche qui est devenue progressivement de plus en plus centrale dans mes travaux et qui joue actuellement un rôle prioritaire dans mes recherches.

Finalement, considérer la langue comme un fait social permet de réfléchir à la définition même de la langue dans une perspective sémiotique plutôt que strictement formelle. Dans la partie suivante, je détaille cette perspective qui m'a été présentée au début de mes études et que je n'avais jamais eu l'occasion de rediscuter depuis, quoiqu'elle ait déterminé le choix des observables dans mes recherches.

1.3 La définition sémiotique des langues et les langues des signes

Comme l'avait montré Saussure, la construction d'une discipline linguistique implique de préciser quelle est la place de la langue dans les faits de langage. La

réponse que l'on proposait à Rome pour cette question fondamentale était de considérer que c'était une propriété sémiotique et non pas une caractéristique structurale qui définissait la langue et qui la distinguait des autres codes (De Mauro 1982). Les langues sont des codes omniperformatifs : elles peuvent (potentiellement) tout dire. Cette propriété sémiotique fondamentale repose sur une autre propriété : les langues sont des codes à signes sous-déterminés. Les signes de la langue ne sont pas déterminés une fois pour toutes. Leurs frontières sémantiques et phoniques sont souples et susceptibles de redétermination à tout moment. Les signes des langues naturelles s'opposent les uns aux autres dans des systèmes d'oppositions phoniques et sémantiques modifiables. Seulement, la souplesse de ces frontières peut expliquer l'expansion, le changement, mais aussi le rétrécissement sémantique (utilisé par exemple dans la création des lexiques spécialisés) qui caractérisent les langues naturelles. Pour être souples, les frontières des oppositions linguistiques doivent être arbitraires : si la forme des signes était motivée par quelque nécessité, elle ne pourrait pas changer. La (re)détermination de la signification des signes de la langue ne se fait que dans la négociation sociale (De Mauro 1965 et 1982).

Cette approche, riche d'implications, synthétisait en réalité une approche structuraliste classique et une approche que la linguistique cognitive actuelle définirait de « catégorisation radiale ». Cette façon d'aborder les phénomènes linguistiques incluait des facteurs sociaux et parfois ouvertement sociolinguistiques dans la définition sémiotique de la langue. Elle avait des implications éthiques importantes pour la théorisation de la langue et de la négociation linguistique. Plus abstraitement, cette démarche remettait en cause les définitions trop étroites de la langue, celles par exemple qui cherchaient dans des

propriétés formelles telles que la double articulation ou l'organisation par niveaux, les propriétés définitoires de la langue.

C'est dans le cadre de cette théorisation que je me suis attachée à l'analyse sémiotique des langues des signes.

1.4 Les propriétés sémiotiques du lexique de la langue des signes italienne

J'ai préparé entre 1994 et 1995 un mémoire de maîtrise, pour lequel j'ai mené une analyse structurale et sémantique de 144 signes standard représentés dans les trois dictionnaires de la langue des signes italienne (dorénavant LIS) qui venaient d'être publiés (Romeo 1991, Angelini *et al.* 1991 et Radutzky 1992). L'objectif de cette recherche était d'évaluer si les langues des signes présentaient dans leur organisation lexicale les caractères propres des langues à part entière. Les résultats de cette recherche – qui ouvrira un certain nombre de nouvelles pistes et donnera lieu à plusieurs publications (Pietrandrea 1997, 1998, 2000 et 2002) – peuvent être synthétisés comme suit :

- (i) L'organisation « morphologique » de la LIS obéit aux mêmes principes de redondance linguistique, qui depuis Zipf (1935) sont reconnus comme fondant l'organisation lexicale des langues. Il y a dans la création lexicale une réutilisation massive à un nombre restreint de structures morphologiques plus simples d'un point de vue articulatoire, qui sont en même temps très peu informatives. Les structures plus complexes sont utilisées très rarement et elles sont très spécialisées d'un point de vue sémantique. Ces régularités témoignent de la capacité des

langues des signes à optimiser le rapport entre redondance et économie, comme cela se constate pour toutes les langues naturelles.

- (ii) Les éléments iconiques foisonnent dans la morphologie et dans le lexique standard des langues des signes, mais cela n'empêche pas que
- (iii) les unités morphologiques et lexicales de ces langues sont en même temps profondément polysémiques.

Comme je l'expliquerai dans le paragraphe 3, pour rendre compte de la coexistence de l'iconicité et de la polysémie, je postule, dans Pietrandrea (2002 et 2009), et dans Pietrandrea et Russo (2007), que les unités des langues des signes sont iconiques, certes, mais en même temps sous-déterminées et profondément arbitraires. Seulement, des unités arbitraires peuvent être sous-déterminées et des unités sous-déterminées peuvent élargir leur sens dans les différentes directions de la polysémie. Cela montre la nécessité de postuler que les langues des signes présentent deux propriétés sémiotiques définitoires des langues à part entière : la sous-détermination sémantique et l'arbitraire radical.

2. L'analyse non réductionniste des langues des signes

C'est pendant la préparation de mon mémoire de maîtrise que ma collaboration avec l'Institut de Psychologie du CNR de Rome, dirigé par Virginia Volterra, s'est mise en place. J'ai travaillé plus ou moins régulièrement avec l'Institut, en particulier avec Elena Pizzuto, pendant onze ans, de 1994 jusqu'à 2005. Dans ce cadre, aussi bien que dans le cadre d'un séjour d'étude à l'Université du Nouveau Mexique dirigé par Sherman Wilcox, entre 1997 et 1998 :

- j'ai poursuivi les études lexicographiques amorcées dans mon mémoire ;
- j'ai réfléchi sur l'iconicité et l'arbitraire des langues des signes et des langues verbales ;
- je me suis attachée à des questions concernant la collecte et la transcription de corpus de langues des signes ;
- j'ai contribué à soulever un débat sur la comparaison entre langues des signes et langues verbales, et sur l'éclaircissement réciproque de la linguistique générale et de la linguistique des langues des signes ;
- j'ai étudié – et enseigné dans une série de contextes universitaires ou de formation professionnelle – la grammaire de ces langues.

A l'époque, la linguistique des langues des signes hésitait encore entre deux démarches très différentes :

- une tentative de repérer dans les langues des signes des régularités interprétables selon les catégories traditionnelles développées pour l'analyse des langues verbales (double articulation, niveaux d'analyse,

unités phonologiques, morphologiques, mots, phrases, classes de mots, fonctions syntaxiques, etc.)

- (ii) une tentative de repérer des régularités fonctionnelles et formelles propres aux langues des signes (ou, plus précisément, propres à chaque langue des signes) indépendamment de toute volonté de réinterpréter ces régularités selon les catégories construites à partir de l'analyse des langues verbales.

La première démarche – que l'on pourrait qualifier de réductionniste – a dominé entre les années 60 et 90, lorsque le statut linguistique des langues des signes était encore à prouver et à défendre. De nombreux efforts avaient été faits, à partir de l'important ouvrage de Stokoe (1960), pour montrer que les langues des signes présentent une double articulation, avec des unités comparables à des mots et des séquences comparables à des phrases. Ces études avaient eu le mérite de montrer qu'au moins certaines zones des langues des signes présentaient des structures qui rappelaient celles des langues verbales.

Toutefois, les analyses prouvant la similarité structurale entre les langues des signes et les langues verbales n'arrivaient pas à rendre compte d'un certain nombre d'exceptions et surtout, elles étaient concentrées sur une seule variété de langue des signes : les signes standard. Les langues des signes parlées par des communautés très hétérogènes et presque uniformément bilingues présentent une grande variation diaphasique qui va de variétés très influencées par les langues verbales, celles qui utilisent les signes standard, à des variétés plus « pures », utilisées dans la communication entre sourds, notamment entre les bons locuteurs sourds.

Les premières variétés tendent à représenter la réalité par des successions de signes, chacun correspondant à un mot de la langue verbale. Ces successions obéissent quand même à des contraintes syntaxiques typiques de la langue des signes. Par exemple, elles arrangent les successions de signes en des structures en topic-comment plutôt qu'en des structures en sujet-verbe ; ou encore elles présentent des contraintes dans l'encodage des relations locatives. Un exemple : pour décrire un homme qui entre dans une voiture, en utilisant les signes standard de la LIS, le signeur signera d'abord le signe pour le repère locatif VOITURE, ensuite le signe pour l'élément localisé HOMME, et finalement la relation de localisation MONTER-DANS.

Les variétés plus pures font appel à ce que Cuxac (2000) appelle les « structures de grande iconicité ». Il s'agit de structures qui ne représentent pas la réalité par des successions de signes standard, mais par l'utilisation iconique et dans la plupart des cas simultanée de postures corporelles – mouvements du regard, configurations et mouvements des mains – qui permettent au signeur de transférer dans l'espace de signation des situations, des événements et des personnages de la réalité. Dans ces structures, pour signer un homme qui entre dans une voiture, le signeur signera simultanément dans une représentation holistique de l'état de choses : (i) la pro-forme (une sorte de pronom spécifiant des propriétés de la forme de son référent) pour VOITURE, articulée par la main non dominante, (ii) la pro-forme pour HOMME, articulée par la main dominante et (iii) la représentation du rapprochement de l'homme de la voiture par le mouvement de la main dominante.

Seule une démarche n'abordant pas la description des langues des signes à travers les catégories utilisées pour celle des langues verbales permet d'apprécier la

complexité des particularités grammaticales des langues des signes, telles que celles que nous venons de décrire. Quand je me suis intéressée à la langue des signes, cette démarche commençait à s'imposer et j'ai eu la chance de collaborer, à Rome et au Nouveau Mexique avec des laboratoires où cette approche était tout à fait encouragée. L'héritage que j'avais reçu de La Sapienza me permettait d'accepter qu'une langue qui ne présente pas les caractéristiques formelles des langues verbales puisse quand même être considérée comme une langue à part entière. C'était donc avec un esprit tout à fait libre que j'ai pu observer de près la consolidation de la linguistique des langues des signes. Pour des raisons externes à la recherche, j'ai été ensuite contrainte d'abandonner ces études (cf. paragraphe 6 ci-après). Pourtant, celles-ci constituaient une partie importante de mon parcours de chercheuse et elles ont profondément influencé ma façon de regarder les langues. Je me permets donc de consacrer quelques pages de ce document de synthèse à expliquer en quoi la connaissance des langues des signes a déterminé certaines des questions que je me suis posées dans mon parcours.

3. Iconicité, arbitraire, fonctions et système

Une question incontournable pour toute approche non réductionniste des langues des signes concerne l'iconicité. Dans mon mémoire de maîtrise, j'avais mesuré le taux d'iconicité dans le lexique standard de la LIS. Pour ce faire, j'avais calculé le nombre de fois où un signe présente une configuration de la main ou une localisation iconique. Une configuration iconique est par exemple celle du signe pour PIERRE, où la main avec poing serré est utilisée pour indiquer la rondeur de la pierre. Une localisation iconique est celle pour le signe CHAPEAU articulé sur la tête. J'ai relevé sur mon corpus de 1944 signes standard que la configuration

des mains était iconique dans 50% des signes et que la localisation était iconique dans 67% des signes. Ces données quantitatives étayaient l'idée reconnue à cette époque dans certaines études que l'iconicité avait une centralité cognitive (Wilcox 2004), psycholinguistique (Pizzuto et Volterra 2000), sémio-génétique et grammaticale (Cuxac 2000 et Russo 2004) pour les langues des signes

Je me suis ensuite posé la question de savoir pourquoi il y avait autant d'iconicité dans la LIS et comment cette présence pouvait ne pas interférer avec une organisation économique de la langue. Dans Pietrandrea (2002), un travail que j'ai écrit après de très fructueux échanges avec Sherman Wilcox qui avait parrainé mon séjour d'études à l'Université du Nouveau Mexique, j'ai défendu l'idée que l'iconicité de la langue des signes s'expliquait entièrement par sa modalité visuo-gestuelle. Cette modalité permettait en fait de représenter sur quatre dimensions la quadri-dimensionalité de la réalité sans compresser une représentation iconique de la réalité dans la linéarité du canal phono-acoustique (comme c'est le cas pour les langues verbales). Dans cet article, j'ai également montré que l'iconicité des langues des signes est quand même réglée par le système et j'ai proposé qu'elle n'empêche pas que ces langues soient radicalement arbitraires. La sélection des aspects de la réalité à représenter iconiquement reste en effet arbitraire : des langues des signes différentes peuvent par exemple choisir de représenter iconiquement le même sens tout en pertinissant des aspect différents. C'est le cas par exemple du signe pour PAPIER, articulé dans la LIS en approchant le pouce et l'index pour en représenter iconiquement la saisie et, en langue de signes américaine, en traçant du doigt un rectangle dans l'espace de signation, pour en représenter iconiquement la forme (Caselli *et al.* 1994). De même, du côté du signifiant, une configuration de la main au poing serré peut être pertinisée pour sa

capacité à représenter la saisie d'un objet lourd épais (ex. le volant d'une voiture) ou bien une forme ronde (ex. une pierre). Dans tous les cas, le répertoire des configurations, des locations et des mouvements reste limité aux formes recensées dans un paradigme défini par le système. Les langues des signes exploitent donc l'économie d'une représentation iconique tout en la réglant par une sélection arbitraire des aspects du signifié et du signifiant à présenter comme linguistiquement pertinents. Elles sont donc doublement économiques : elles présentent une économie d'encodage et de décodage garantie par la représentation iconique. Mais cette représentation est réglée par un système linguistique qui, comme tout système linguistique, établit de façon arbitraire son répertoire d'unités. Ce répertoire d'unités est intégré dans des faisceaux d'oppositions qui favorisent une économie de gestion du système (Martinet 1955) et qui ont par conséquent leur raison d'être, au-delà de leur capacité de représenter iconiquement la réalité. J'ai ultérieurement poussé cette réflexion en collaborant avec Tommaso Russo, à partir de nos maîtrises en 1995 et jusqu'à sa mort en 2007. La collaboration avec Tommaso Russo sur l'iconicité (Pietrandrea et Russo 2007) m'a amenée à élargir l'analyse de l'iconicité vers les structures de grande iconicité et vers une comparaison avec l'interaction d'iconicité et arbitraire dans les langues verbales. L'étude de l'interaction entre iconicité et arbitraire dans les langues des signes m'a permis de me confronter pour la première fois à un thème qui est souvent revenu dans mon parcours de recherche et qui a guidé le choix des observables pendant la préparation de ma thèse de doctorat : l'interaction entre motivations fonctionnelles et contraintes de systèmes dans la structuration des faits linguistiques. Une pression fonctionnelle, comme la demande de représentation iconique de la réalité, est en fait nécessairement réglée par un système qui obéit à des raisons d'organisation économique interne et qui est donc

lui-même fonctionnellement motivé. Dans un tel cadre, l'opposition entre une approche fonctionnelle et une approche structurale perd son sens. J'ai eu très tôt envie de renoncer au choix idéologique entre une linguistique fonctionnelle et une linguistique structurale et j'ai eu envie d'étudier à la fois les pressions fonctionnelles et l'organisation du système pour saisir la complexité des phénomènes linguistiques.

4. La transcription des langues des signes

L'analyse des productions réelles des langues des signes posait la question de la constitution des corpus de langues de signes et de leur transcription et annotation. Les langues des signes sont des langues quadri-dimensionnelles, qui n'ont pas de tradition écrite et qui présentent un répertoire d'unités seulement partiellement défini et assez éloigné du répertoire des langues verbales. Tous ces facteurs posent des problèmes très sérieux pour la transcription et l'annotation des corpus des langues des signes. Je me suis attelée à répondre à ces questions dans le cadre du projet Intersign, financé par l'European Science Foundation entre 1997 et 2000. Il s'agissait d'un projet qui visait à définir des standards communs pour l'analyse et le codage des langues des signes européennes. J'ai travaillé en particulier avec Elena Pizzuto. Dans Pietrandrea (2001) et Pizzuto et Pietrandrea (2001), nous avons montré l'impossibilité d'appliquer les systèmes élaborés par la notation des signes standard à la transcription des structures de grandes iconicités et plus généralement aux séquences complexes de signes. Les systèmes d'annotation des signes standard rendent compte de la forme des signes dans le détail, mais ces systèmes ne sont pas gérables lorsqu'on essaye de les appliquer à des séquences complexes.

La linguistique de la langue des signes avait à l'époque l'habitude de contourner cette difficulté, en segmentant les séquences de signes en « phrases » et en les annotant par des gloses correspondant à des traductions interlinéaires de la séquence.

Nous avons montré les limites de ce système de gloses utilisé pour l'annotation des « phrases » en langue des signes. La première difficulté dérivait du choix même de la phrase comme unité d'analyse : les productions signées sont rarement analysables en succession de signes distincts remplissant chacun une fonction syntaxique. Nous avons donc proposé d'utiliser comme unité d'annotation des séquences de signes, l'énoncé, et non pas la « phrase ». L'énoncé était défini, à l'instar de Cresti (2000), comme l'unité qui permettait d'accomplir un acte illocutoire (cf. chapitre 7 pour une discussion de cette notion, qui est revenue plus tard dans mon expérience de segmentation syntaxique du français oral). Cette unité, reconnue depuis longtemps comme l'unité syntaxique de la langue orale (Halliday 1976, Biber *et al.* 1999), permettait de rendre compte d'un ensemble de structures de représentation holistique (telles qu'elles sont décrites dans le paragraphe 3) qui n'étaient pas analysables en véritables phrases et qui pourtant avaient une fonction illocutoire comparable à celle des phrases bien formées.

Nous avons également montré que les gloses ne permettent pas du tout de rendre compte d'un certain nombre d'informations concernant la forme du signe qui peuvent être pourtant pertinentes pour l'analyse. Nous avons donc proposé (faute de mieux) d'annoter les énoncés par un système de gloses, enrichi par des index légers (des diacritiques) annotant des informations formelles pertinentes de la production, telles que la localisation spatiale ou la configuration manuelle de l'unité glosée.

La réflexion sur l'annotation des langues des signes m'a rendue sensible à la pertinence théorique des problèmes d'annotation, qui touchent en fait à la définition même des unités linguistiques, pas seulement dans l'annotation des langues des signes, mais aussi dans l'annotation des langues orales. J'ai pu profiter de l'expérience acquise pour l'annotation des langues des signes dans mes expériences successives de constitution et annotation de corpus, notamment avec le projet d'annotation syntaxique du corpus de français oral Rhapsodie (voir chapitre 7).

5. Une grammaire topologique

L'étude des langues des signes, de leurs structures holistiques et de leur faible catégorisation ne m'a pas seulement amenée à reconsidérer le répertoire des unités de base de la langue, mais elle m'a aussi permis de remarquer le rôle que l'espace peut jouer dans la création du sens linguistique. En examinant une structure comme celle représentée par des pro-formes, un homme qui monte dans sa voiture (paragraphe 2), il est clair que c'est la relation spatiale entre les éléments représentés, plutôt que leur succession linéaire et/ou la présence de marqueurs morphologiques spécifiques, qui donne des indications sur leur rôle actanciel. Les exemples à même d'illustrer l'usage que les langues des signes font de manière régulière et prédictible de l'espace pour créer leurs structures grammaticales et syntaxiques et pour structurer leur discours pourraient être multipliés. Je renvoie à Cuxac (2000) pour une description savante de ces structures.

En ce qui concerne mon parcours, tout en étant très consciente du fait que cette particularité est fortement dépendante de la modalité visio-gestuelle des langues

des signes, l'observation prolongée de ces structures m'a quand même poussée à me poser la question de savoir si et jusqu'à quel point des relations de voisinage réciproque – des relations pas proprement spatiales mais topologiques – pouvaient jouer un rôle dans la structuration des langues verbales. J'ai proposé, dans des travaux récents qui s'inscrivent d'une façon un peu particulière dans la tradition d'études de topologie linguistique (Skärup 1975, Gerdes et Muller 2006, Gerdes et Kahane 2006 et 2007, Mellet 2008, entre autres), que des constructions topologiques (des associations conventionnelles de sens et de forme, où la forme n'est qu'une relation de proximité topologique) existent aussi dans les langues verbales (cf. chapitre 4).

6. Langues des signes et langues verbales

Comme je l'ai mentionné plus haut, j'ai mené mes recherches sur les langues des signes au CNR et à l'Université du Nouveau Mexique. Ma pratique de la recherche au CNR, financée assez irrégulièrement par des contrats de collaboration, constituait un parcours encore assez commun à l'époque auprès des instituts de recherches non universitaires italiens, qui invitaient les jeunes chercheurs à remplacer la formation doctorale par des stages qui se prolongeaient pendant plusieurs années. L'offre de formation doctorale était d'ailleurs à l'époque très restreinte en Italie : chaque année on ne pouvait compter que sur une dizaine ou une quinzaine de postes en thèse en sciences du langage ouverts dans toutes les universités italiennes. L'accès au doctorat était réglé par un concours national, soumis aux délais très longs de l'administration ministérielle. Dans ce cadre, j'ai quand même voulu tenter de profiter d'une formation doctorale officielle et j'ai été retenue en 1999 sur le concours d'accès au doctorat de

linguistique de l'Università Roma TRE. Cela m'a permis de bénéficier d'une allocation de thèse entre 1999 et 2003, et la collaboration avec Roma TRE s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui (j'ai bénéficié ensuite d'un post-doc et, à partir de 2005, d'un poste de ricercatore). Le collège doctoral de Roma TRE m'ayant demandé de renoncer à poursuivre mes études sur les langues de signes et de me dédier à des thèmes que le collège considérait comme plus centraux pour les sciences du langage, je me suis alors attachée, sous la direction de Raffaele Simone, à des questions de théorie de la grammaire et, en particulier, à l'étude de la modalité. Il s'agissait d'un thème auquel j'avais été sensibilisée au Nouveau Mexique par Joan Bybee et qui constitue encore aujourd'hui le noyau dur de mes intérêts de recherche. Cela explique la discontinuité évidente (mais peut-être pas définitive) que l'on peut percevoir dans mon parcours.

Toutefois, en 2003, après avoir terminé ma thèse sur la modalité, le département de linguistique de Roma TRE m'a demandé de contribuer à l'organisation scientifique d'un colloque de comparaison entre langues verbales et langues des signes. En collaboration avec Elena Pizzuto et Raffaele Simone, j'ai proposé à sept linguistes des langues des signes (Christian Cuxac, Marianne Sallandre, Diane Brentari, Sherman Wilcox, Terry Janzen, Phyllis Perrin Wilcox et Elena Pizzuto) et à sept linguistes des langues verbales (Tommaso Russo, Claire Blanche-Benveniste, Annarita Puglielli, Mara Frascarelli, Edoardo Lombardi Vallauri, Raffaele Simone et moi-même) de nous confronter sur des thèmes fondamentaux de linguistique générale : la question de l'iconicité, de l'arbitraire, de la linéarité ou de la simultanéité du signifiant ; la définition des unités et des niveaux d'analyse, la définition des catégories grammaticales, des instruments de cohésion textuelle, certaines questions de sémantique lexicale. Les actes du

colloque publiés dans Pizzuto *et al.* (2007) montrent bien un accord dans les deux communautés sur le fait que les langues des signes peuvent être acceptées comme des langues à part entière à condition que l'on définisse la langue sur la base de son pouvoir sémiotique et de son adaptabilité sociolinguistique, plutôt que sur la base de ses structures. Dans cette perspective, une redéfinition du répertoire des structures, catégories, unités et propriétés des langues en général est néanmoins nécessaire.

CHAPITRE 2. LA MODALITE. Approches structuralistes et approches cognitivistes

1. Le problème de la délimitation du champ d'analyse et l'adoption d'une démarche structuraliste

Le premier problème auquel j'ai dû faire face en préparant ma thèse a été la définition de ce que l'on peut entendre par modalité. La modalité est une catégorie sans correspondance ontologique : elle ne décrit pas des propriétés du monde, mais des propriétés de l'usage de la langue. Elle est entièrement enracinée dans l'acte de parole et doit, par conséquent, être doublement construite par le linguiste – sur le plan formel, aussi bien que sur le plan sémantique – en fonction de sa propre conception du langage, des rapports entre langage et cognition, et entre langage et communication.

Les définitions foisonnent, parmi lesquelles on peut reconnaître quatre orientations principales :

- (i) La modalité est définie comme une catégorie exprimant l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu propositionnel de son énoncé. C'est la position héritée par la grammaire grecque et latine, comme le fait remarquer Gosselin (2010 : 5). Cette conception est passée dans la tradition linguistique francophone essentiellement grâce à Bally (1932) et on la retrouve avec des déclinaisons différentes dans d'autres traditions linguistiques (notamment par Bybee *et al.* 1994).

(ii) La modalité est la catégorie qui qualifie la factualité d'un énoncé. C'est la position de Palmer (2001) et de Narrog (2009).

(iii) La modalité est centrée sur l'opposition entre nécessité et possibilité. Cette position, issue de la tradition logique, a été largement adoptée en linguistique (cf. Van der Auwera et Plungian (1998 : 80), entre autres).

(iv) La modalité marque l'expression de la subjectivité du locuteur dans l'énoncé. C'est la position de Lyons (1977), de Palmer (1986) et de Halliday (1970).

Le Querler (1996) a proposé une distinction entre conceptions larges et conceptions étroites de la modalité. En se référant à cette distinction, les deux premières conceptions peuvent être considérées comme des conceptions larges qui permettent d'inclure un certain nombre de marqueurs très hétérogènes sous l'étiquette de modalité. Les deux dernières définitions choisissent certains traits qui sont considérés comme définitoires de la catégorie – l'opposition nécessité *vs.* possibilité dans le premier cas, la subjectivité dans le second – et elles permettent, par conséquent, de réduire drastiquement le nombre d'observables.

Lorsque je me suis attelée à ma thèse, j'ai dû choisir la définition à adopter pour situer mon étude. J'ai fini par proposer une définition très étroite de la modalité, construite en appliquant une notion classique de catégorie grammaticale. Cette définition m'a permis de dégager de façon claire certains traits constitutifs de la notion et m'a fourni un cadre que je jugeais cohérent pour l'étude menée pour ma thèse.

Toutefois, quand, la thèse terminée, j'ai voulu élargir mon analyse et inclure par exemple l'observation des adverbes épistémiques, je me suis rendu compte que cette définition était intenable. J'ai compris qu'il était impossible d'appréhender les phénomènes hétérogènes et complexes relevant de la modalité comme une catégorie classique. Cette prise de conscience m'a poussée à prendre en considération certains instruments d'analyse offerts par les approches cognitives et constructionnelles qui permettent des représentations sémantiques et formelles relativement élégantes de phénomènes complexes et hétérogènes.

Dans les pages qui suivent, je rappelle la démarche que j'ai adoptée dans ma thèse, les avantages que cette démarche m'a apportés, aussi bien que les incohérences et les insuffisances auxquelles elle m'a conduite. Je montrerai ensuite comment l'élargissement des instruments d'analyse m'a obligée à me poser des questions théoriques d'ordre très général et en même temps, à tracer un cadre plus adapté pour la poursuite de ma recherche.

2. La définition sémantique de la modalité

Afin de proposer ma définition de la modalité, je suis partie de l'idée assez commune dans la littérature que la modalité constitue une catégorie grammaticale. En me tenant à une définition structuraliste classique, j'ai considéré qu'une catégorie grammaticale est une classe d'options en distribution complémentaire et encodant une notion homogène (Simone 1990), comme c'est par exemple le cas pour la catégorie du nombre ou du temps.

J'ai donc considéré que pour définir la catégorie grammaticale de la modalité il fallait analyser l'ensemble des catégories qui sont définies comme modales dans

les conceptions les plus larges et vérifier si leurs marqueurs étaient en distribution complémentaire et encodait une notion homogène.

J'ai pris en compte :

- la modalité déontique : qui décrit « le degré de désidérabilité morale de l'état de choses exprime dans l'énoncé, typiquement, mais pas nécessairement de la part du locuteur » (Nuyts 2006 : 4) :

(1) *Tu peux t'asseoir.*

(2) *Tu dois rentrer tôt.*

- la modalité dynamique qui décrit l'existence d'une nécessité, d'une possibilité, d'une potentialité ou d'un besoin objectif d'un participant à l'action :

(3) *D'après la loi, la réponse au dossier doit être donnée au maximum dix-huit mois après que le récépissé est attribué au demandeur.*

- la modalité épistémique qui exprime l'opinion du locuteur sur un contenu propositionnel :

(4) *Il sera à la maison.*

(5) *Il doit être à la maison.*

(6) *Il se pourrait qu'il soit à la maison.*

- l'évidentialité qui indique la source de l'information sur laquelle le locuteur se fonde pour évaluer la vérité de son assertion :

(7) *La police recherche une personne disparue qui serait, d'après les dernières informations, à Toulouse.*

- la qualification du statut de réalité qui signale l'actualisation ou la non actualisation d'un état de choses (si cet état de choses est fondé ou s'il n'est pas fondé dans la réalité percevable) :

(8) Javanais ancien

akw-a matyan-a

1SG-IRR tuer-IRR

Je tuerai/je veux tuer/ je voudrais tuer.

- l'illocution qui signale au destinataire la force illocutoire d'un énoncé (si celui-ci est à considérer comme une assertion, une question, une injonction, etc.) :

(9) *Tu viens.*

(10) *Tu viens ?*

(11) *Viens !*

Tout d'abord, j'ai remarqué que les marqueurs des différentes catégories ne sont pas en distribution complémentaire. Par exemple, les marqueurs de la modalité épistémique peuvent être en cooccurrence avec des marqueurs d'illocution (12), des marqueurs de modalité déontique (13), ou encore des marqueurs d'évidentialité (14) :

(12) *Starà già casa ?*

Est-ce qu'elle sera déjà à la maison ?

(13) *Avrà dovuto portare il cane fuori*

Elle a dû être obligée de promener son chien.

(14) *Se le mie ipotesi sono esatte, a quest'ora dovrà essere già a casa*

Si mes hypothèses sont exactes, elle devrait (lit. devra) déjà être à la maison à cette heure-là.

Deuxièmement, j'ai montré que les différentes catégories n'encodent pas une notion homogène. L'homogénéité présumée de ces catégories dépend du fait qu'elles expriment toutes la subjectivité du locuteur, mais, comme je l'ai montré dans ma thèse, cette notion de subjectivité qu'on rencontre dans la littérature sur

le sujet n'est pas du tout homogène. Elle recouvre en réalité au moins trois notions fonctionnelles différentes :

(i) la portée sémantique large. Les auteurs considèrent comme subjectifs les marqueurs qui ne servent pas à modifier la description du contenu propositionnel d'un énoncé (comme par exemple, les adverbes de temps ou de lieu) mais qui qualifient l'acte de parole (par exemple, les adverbes d'énonciation tels que *franchement* cf. Nølke 1990) ou la vérité de la proposition (par exemple, les adverbes modaux comme *certainement*, *sûrement*, etc.). Je renvoie ici à Dik (1997), Hengeveld (1987, 1988 et 1989) et Cinque (1999) pour des caractérisations de cette distinction dans différents cadres théoriques.

(ii) la performativité. Les auteurs considèrent comme subjectifs les marqueurs qui expriment, sans la décrire, une attitude du locuteur. Si on prend (15) et (16), on remarque que (15) décrit le fait que le locuteur a une opinion sur le fait que le sujet de la proposition est à la maison, tandis que (16) exprime (selon la terminologie de Nølke 2003) cette opinion sans qu'elle soit dite :

(15) *Je pense qu'il est à la maison.*

(16) *Il doit être à la maison.*

L'énoncé en (15) est présenté comme performatif et donc comme subjectif, tandis que celui en (16) est présenté comme descriptif et donc comme non subjectif.

(iii) l'engagement du locuteur¹. Les auteurs considèrent comme subjectifs les marqueurs qui permettent au locuteur de se donner comme directement responsable de ce qui est posé et comme objectifs les marqueurs qui permettent au locuteur de ne pas assumer la responsabilité de ce qui est dit.

Seule la modalité épistémique est subjective dans les trois sens du terme : elle porte sur la proposition, elle exprime, plutôt que décrire, l'état mental du locuteur et, par l'emploi de marqueurs épistémiques, le locuteur se donne comme directement responsable de ce qui est posé. Considérons (17), où la modalité épistémique est exprimée par le morphème de futur :

(17) *Starà a casa.*

Il / elle doit être à la maison.

Ce morphème (i) ne sert pas à modifier l'état de choses représenté – il ne modifie pas la référence temporelle de l'énoncé qui reste présente – mais à préciser le statut de vérité de la proposition qui est qualifiée comme non certaine. Il a donc

¹ J'emprunte ce terme à Gosselin (2010) pour caractériser ce paramètre fonctionnel. A l'époque de la rédaction de ma thèse et de la monographie qui l'a suivie (Pietrandrea 2005), je ne connaissais pas encore les théories polyphoniques et les théories de l'énonciation et tout en me référant à la terminologie de la tradition anglo-saxonne (notamment Coates 1983 et Palmer 1986), je parlais de "genuine epistemicity".

une portée propositionnelle. (ii) Ce morphème ne sert pas à décrire l'état mental du locuteur, qui est montré, exprimé, mais qui n'est pas dit comme il le serait en (18) :

(18) *Je pense qu'il est à la maison.*

Il est donc performatif. (iii) Ce morphème sert enfin à indiquer que le locuteur s'engage, se présente comme directement responsable de ce qui est posé, comme le montre le test en (19), qui prouve la non défaisabilité de cet engagement :

(19) **Starà a casa ma non lo credo.*

Il doit être à la maison mais je ne le pense pas.

Il implique donc l'engagement du locuteur.

Les autres catégories ainsi dites modales relèvent soit de l'un, soit de l'autre sens de la subjectivité. J'ai montré par exemple que l'évidentialité ou la qualification du statut de réalité sont considérées comme des catégories subjectives puisqu'elles ont une portée sur la proposition, mais qu'elles ne sont pas performatives. A l'inverse, l'illocution ou la modalité déontique sont considérées comme subjectives puisqu'elles sont performatives sans pour autant porter sur la proposition.

En résumé, j'ai montré que les marqueurs considérés comme modaux dans les définitions larges de la modalité ne constituent pas une classe d'options

complémentaires et homogènes et par conséquent, ils ne constituent pas une catégorie grammaticale.

Je suis ainsi arrivée à la conclusion que pour décrire de façon cohérente la catégorie de modalité, il fallait réduire cette catégorie à la modalité épistémique, la seule catégorie pleinement subjective exprimée par des marqueurs s'opposant dans une classe d'options complémentaires et homogènes.

3. La définition formelle de la modalité et le système épistémique de l'italien

J'ai adopté une démarche structuraliste pour la définition sémantique de la modalité et, de même, j'ai adopté une démarche structuraliste pour la définition formelle de mon objet d'analyse.

Les approches structuralistes considèrent qu'il n'est possible de parler de catégorie grammaticale que pour les notions encodées par des marqueurs spécifiquement dédiés et grammaticalisés, c'est-à-dire appartenant à des paradigmes fermés (Lazard 2001 entre autres).

J'ai ainsi décidé de concentrer les analyses de ma thèse sur les seuls marqueurs de la modalité épistémique qui pouvaient être considérés comme grammaticalisés.

Pour ce faire, j'ai appliqué des critères classiques élaborés par la théorie de la grammaticalisation. La théorie de la grammaticalisation étudie les processus diachroniques qui transforment des unités lexicales en unités grammaticales. Cette théorie postule que le passage diachronique du lexical au grammatical n'est pas abrupt mais graduel et que les unités qui se grammaticalisent suivent un parcours de réduction progressive (Givón 1979). Sur le plan synchronique, il se trouve que la même notion peut être encodée par des marqueurs qui sont plus ou moins

grammaticalisés. Il est donc possible de concevoir des échelles de grammaticalisation (Hopper et Traugott 1993, Bybee *et al.* 1994) au long desquelles classer les marqueurs d'une même notion comme plus ou moins grammaticalisés. Pour mesurer le degré de grammaticalisation des unités linguistiques, Lehmann (1986) a proposé six critères. Cet auteur considère que le degré de grammaticalisation corrèle inversement avec l'autonomie d'une unité et il considère donc qu'une unité pleinement grammaticalisée doit présenter :

- une réduction sémantique et phonologique ;
- une réduction de la portée syntaxique ;
- une fusion syntagmatique ;
- une intégration paradigmaticque ;
- une non déplaçabilité syntaxique ;
- un caractère obligatoire.

J'ai appliqué ces critères aux marqueurs de l'italien et cela m'a amenée à reconnaître un certain degré de grammaticalisation dans les formes indicatives et conditionnelles du modal *dovere* (devoir) : DEVE et DOVREBBE, les formes indicatives et conditionnelles du modal *potere* (pouvoir) : PUO' et POTREBBE, le futur épistémique. J'ai concentré mes analyses sur ces marqueurs.

La démarche structuraliste que j'avais adoptée pour la définition sémantique et formelle de la modalité m'avait donc amenée à focaliser mon attention sur un objet très réduit : les marqueurs les plus grammaticalisés de la modalité épistémique.

Dans ma thèse, j'ai pu mener sur cet objet très simple des analyses fort complexes. Essentiellement, toujours en adoptant une approche structuraliste, j'ai étudié les oppositions sémantiques entre les marqueurs pour identifier la valeur

sémantique de chacun d'entre eux, l'objectif final de l'analyse étant de dégager les spécificités du système épistémique de l'italien.

En simplifiant, j'ai montré que :

- DEVE encode à la fois la certitude épistémique et l'évidentialité;
- DOVREBBE encode à la fois un degré moyen de certitude et d'évidentialité ;
- PUO' encode à la fois un degré faible de certitude et d'évidentialité;
- POTREBBE encode à la fois un degré faible de certitude et d'évidentialité ;
- le futur épistémique encode une modalité épistémique que j'ai défini comme « pure », c'est-à-dire privée de nuances évidentielles, et son degré de certitude n'est pas spécifié.²

Sur la base de cette caractérisation sémantique, j'ai pu dessiner le système épistémique de l'italien, c'est-à-dire que j'ai pu représenter la façon dont l'italien recoupe le domaine conceptuel de la modalité épistémique. Comme le montre la figure 1, ce système s'organise essentiellement autour de deux axes : une échelle de certitude et une opposition entre des marqueurs purement épistémiques et des marqueurs à la fois épistémiques et évidentiels.

² En réalité, dans ma thèse, j'ai aussi identifié le type exact d'évidentialité encodé par chaque marqueur: DEVE peut encoder l'évidentialité directe ou inférentielle, DOVREBBE et POTREBBE peuvent encoder l'évidentialité inférentielle ou réportive, PUO' encode l'évidentialité inférentielle.

Figure 1

+ ÉPISTÉMIQUE -ÉVIDENTIEL	+ ÉPISTÉMIQUE +ÉVIDENTIEL	
	DEVE	+ CERTAIN
Futur épistémique	DOVREBBE	
	POTREBBE /PUO'	- CERTAIN

Le système de l'italien se différencie des systèmes épistémiques d'autres langues européennes du fait qu'il comprend un marqueur très fréquemment utilisé, le futur épistémique, dédié à l'expression de la modalité épistémique pure. Cela permet aux modaux d'avoir des fonctions qui sont à la fois évidentielles et épistémiques (le locuteur se donne comme responsable de ce qu'il dit, mais en même temps il signale qu'un raisonnement inférentiel constitue une source d'évidence pour ce qu'il dit).

Dans ma thèse, j'ai étudié la manière dont un système épistémique ainsi organisé peut régler les pressions fonctionnelles dues à la performativité, à la portée propositionnelle, ou à l'engagement du locuteur. La littérature fonctionnelle a montré que ces propriétés des marqueurs épistémiques déterminent des contraintes dans leur distribution et dans leur flexion. Par exemple, il est reconnu que les modaux ne peuvent pas être conjugués au passé pour exprimer un jugement passé (à cause de leur performativité qui les lierait à l'ici et maintenant de la situation d'énonciation) ou qu'ils ne peuvent pas entrer dans les protases des constructions hypothétiques (du fait qu'il n'est pas possible que le locuteur se donne comme responsable de ce qu'il dit et qu'en même temps il suspende son engagement en insérant ce qu'il dit dans une hypothétique). J'ai montré que les marqueurs de

l'italien sont seulement relativement soumis à ces contraintes. J'ai expliqué cela en postulant que la persistance de la valeur évidentielle dans les modaux en affaiblit la subjectivité et que, par conséquent, ils sont seulement relativement sujets aux contraintes dues à la subjectivité.

Je ne détaillerai pas davantage les analyses conduites pour ma thèse. Certains aspects que j'ai repris et rediscutés tout au long de mon parcours sont illustrés dans les chapitres qui suivent. Une synthèse globale de la version la plus avancée de ma thèse se trouve dans la description de la monographie (Pietrandrea 2005) que j'ai incluse dans la note informative attachée à ce document de synthèse.

4. Les limites de la démarche structuraliste

J'étais parvenue dans ma thèse à identifier une catégorie grammaticale de la modalité et je pensais que la description sémantique de cette catégorie pouvait se réduire à un nombre très limité de paramètres (une échelle de certitude, la présence ou l'absence d'une plurifonctionnalité entre valeurs évidentielles et valeurs purement épistémiques).

La caractérisation de la modalité comme une catégorie grammaticale classique s'est pourtant révélée très vite insuffisante.

Lorsque, à l'occasion d'un séminaire sur les frontières de la modalité (laboratoire Lacito CNRS, juin 2007), je suis revenue sur ma définition, je me suis aperçue que l'application cohérente des critères que je considérais comme définitoires de la modalité m'aurait obligée à inclure certaines modalités appréciatives dans la définition sémantique de la modalité.

J'avais en réalité réduit la modalité à la modalité épistémique en raison du fait que la modalité épistémique est la seule catégorie subjective dans le trois sens du terme « subjectif » : elle a une portée propositionnelle, elle est performative et elle exprime l'engagement du locuteur.

J'ai cependant remarqué que, dans un énoncé comme (20), le marqueur de modalité appréciative « c'est beau » a une portée propositionnelle, qu'il est performatif et qu'il exprime l'engagement du locuteur.

(20) *C'est beau que tu sois revenu.*

Cela revenait à dire qu'il était nécessaire d'inclure les marqueurs de modalité appréciative dans le nombre des marqueurs modaux et la modalité appréciative dans la définition sémantique de la modalité. Le cadre de la modalité se compliquait donc de ce fait, m'obligeant à inclure dans le système un paramètre qui permette de distinguer les modalités qualifiant le degré de vérité d'une proposition (modalités épistémiques) des modalités qualifiant l'appréciation de la vérité d'une proposition (modalités appréciatives). Dans la présentation faite au Lacito, j'ai commencé à inclure l'appréciation dans la définition de la modalité et à parler de la modalité épistémique comme d'un noyau dur de la définition de modalité plutôt que comme la seule catégorie modale.

Une autre complication provenait de l'élargissement de mes objets d'analyse. Après la thèse, ma recherche s'est orientée vers l'analyse des adverbes épistémiques que j'ai traités (je le montrerai dans les chapitres qui suivent) comme des marqueurs grammaticalisés d'expression de la modalité épistémique.

Dès que j'ai introduit ce nouvel objet d'observation dans ma recherche, j'ai été obligée de prendre en compte des paramètres que j'avais exclus de l'analyse des modaux.

Un exemple, l'adverbe *sicuramente* (grosso modo, *sûrement*) et l'adverbe *certamente* (grosso modo, *certainement*) sont deux adverbes épistémiques

exprimant la certitude du locuteur. En analysant leurs contextes d'occurrence, je me suis rendu compte que ces adverbes ne sont pas parfaitement synonymes. Comme je le montrerai dans le chapitre 6, *certamente*, à différence de *sicuramente*, implique que le contenu propositionnel sur lequel il porte soit attribué à une voix discursive autre que le locuteur. Pour rendre compte de cette opposition, il était nécessaire d'introduire dans le dessin du système épistémique de l'italien un paramètre opposant les marqueurs convoquant la polyphonie de l'énoncé des marqueurs non polyphoniques.

Comme je le montrerai dans les chapitres qui suivent, l'analyse d'autres adverbes épistémiques posait des problèmes similaires en compliquant ultérieurement la structure du système modal.

En même temps, je trouvais qu'un certain nombre d'adverbes évidentiels ou de marqueurs de la non factualité, qui n'étaient pas subjectifs dans les trois sens du terme subjectif, présentaient pourtant des extensions épistémiques dans certains usages. La proximité conceptuelle entre le domaine de l'évidentialité, le domaine de la non factualité et le domaine de l'épistémicité se montrait donc dans toute son évidence et, pourtant, ma démarche ne me permettait pas, en principe, d'en rendre compte. En concevant la modalité comme une catégorie classique, j'étais obligée de considérer que tout domaine notionnel qui ne présente pas les conditions nécessaires et suffisantes pour être compris dans la modalité devait tout simplement en être exclu, sans que la relation de proximité conceptuelle puisse être reconnue. Je me retrouvais donc à étudier un certain nombre des marqueurs qui ne rentraient pas dans ma définition de la modalité et dont la contiguïté avec les marqueurs modaux était pourtant évidente.

5. Vers l'analyse de la structure conceptuelle de la modalité

Les contradictions qui s'étaient manifestées dans ma définition de la modalité étaient dues au choix que j'avais fait de ne pas vouloir m'appuyer sur une définition indépendante de la structure conceptuelle de la modalité avant de m'attacher à en définir l'encodage grammatical.

Une définition indépendante de la structure conceptuelle de la modalité aurait effectivement montré que le concept même de modalité présente une complexité et une hétérogénéité qui doivent être pris en compte dans toute analyse sémantique grammaticale qu'on mène sur la modalité.

S'intéresser à la définition de la structure conceptuelle de la modalité revenait à reconsidérer ma démarche : je devais inclure dans mon horizon théorique des notions et des instruments de description élaborés par (certaines) grammaires cognitives. (Langacker 1987, 1991, Lakoff 1987, Talmy 1988a, Jackendoff 1991). Ces modèles ont en effet élaboré un important appareil théorique de représentation des structures conceptuelles.

Toutefois, j'avais une réticence assez forte à propos de certains aspects théoriques des linguistiques cognitives. Dans ce cadre, la langue est en réalité souvent présentée comme un simple instrument pour l'expression de conceptualisations indépendantes et la linguistique n'est qu'un point privilégié pour l'observation de l'activité de catégorisation humaine (Lakoff 1987 : 58). J'étais mal à l'aise avec ce cadre théorique pour plusieurs raisons :

- (i) La capacité de structuration autonome de la langue m'était apparue évidente, même en étudiant une langue iconique (et donc, en principe, isomorphe de la conceptualisation) comme la langue des signes (cf. chapitre

1). J'avais ainsi de réelles difficultés à considérer les langues comme des simples systèmes de manifestation d'une conceptualisation indépendante.

(ii) La prétention d'arriver à décrire les structures de la cognition à travers une description des structures linguistiques me paraissait par ailleurs entachée de circularité : la décision de considérer les structures de la langue comme isomorphes, voire comme coïncidentes avec celles de l'esprit, ne pouvait résulter que d'une *petitio principii* interne à la théorie.

(iii) Enfin, je trouvais assez simplistes les formalisations utilisées dans la linguistique cognitive pour décrire les structures sémantiques. L'idée que le sens linguistique coïncide avec la conceptualisation et que la conceptualisation repose en dernière analyse sur une extension métaphorique de la connaissance spatiale amène les linguistes cognitivistes à représenter les relations sémantiques à l'aide d'un système de représentation topologique qui annote les structures de la conceptualisation en termes de scènes, d'entités qui se profilent sur ces scènes, de relations entre ces entités, de relations d'arrière plan, de premier plan, etc. (cf. notamment Langacker 1987). Ce système a un nombre restreint de variables. Un exemple : la complexité conceptuelle de la modalité est réduite dans cette approche à la représentation métaphorique d'un système de forces et de barrières (dans lequel, par exemple, la permission déontique retire ces barrières, la nécessité déontique exerce une force sur l'agent, etc.) (cf. Talmy 1981 et 1988b, et Sweetser 1990).

En résumé, d'un côté j'étais arrivée à la conclusion qu'il était nécessaire de fournir une description conceptuelle et indépendante du domaine modal pour accommoder de façon cohérente l'ensemble des observables qui se cumulaient dans mon parcours ; d'un autre côté, j'éprouvais une certaine méfiance vis-à-vis des instruments théoriques et méthodologiques offerts par le paradigme cognitiviste.

Pour contourner cette difficulté théorique je me suis intéressée à des modèles de linguistique cognitive qui postulent, d'une façon compatible avec la tradition structuraliste, que la complexité d'une structure sémantique est à la fois (i) le produit de la capacité des structures linguistiques à organiser des structures conceptuelles et (ii) le produit de la complexité intrinsèque aux structures conceptuelles mêmes (Prandi 2004).

J'ai utilisé ces modèles dans une étude de la catégorie de non factualité dont j'ai décrit la complexité conceptuelle et les particularités de l'encodage en italien (Pietrandrea sous presse), mais je ne me suis jamais poussée à redéfinir la modalité sur les bases de ce nouveau acquis théorique.

Pour l'instant, je trouve assez satisfaisant de m'en tenir à la définition conceptuelle de la modalité qui vient d'être proposée par Gosselin (2010). Cette proposition, comme on va le voir dans la partie suivante, prend très bien en compte la nécessité de ne pas réduire le plan linguistique au plan conceptuel et cette définition s'appuie sur des instruments de représentation des structures conceptuelles très rigoureux.

6. La proposition de Gosselin : une définition de la structure conceptuelle de la modalité.

Gosselin considère la modalité comme une opération cognitive : l'opération de « validation des représentations » (Gosselin 2010 : 54). Examinons ce que cela signifie. Gosselin pose que l'esprit manipule des représentations qui peuvent être attachées à des signes linguistiques. Ces représentations sont prédiquées dans l'énoncé et la représentation prédiquée est toujours validée d'une certaine façon dans l'énoncé (Gosselin 2010 : 54). Par exemple, explique Gosselin (2010 : 53-54), la représentation mentale d'un gendarme se trouve prédiquée sur une entité dans l'énoncé (21) :

(21) *Un gendarme a reconnu Paul.*

La prédication consiste dans ce cas à poser une entité (x), telle que *gendarme* (x). Cette représentation prédiquée est validée positivement dans (21), mais elle pourrait bien être refusée, comme en (22) ou invalidée, comme en (23) :

(21) *Un soi-disant gendarme a reconnu Paul.*

(22) *Ce n'est pas un gendarme qui a reconnu Paul.*

La modalité est définie par Gosselin comme «la manifestation linguistique de l'opération de validation des représentations ». Dans le cas de (21), la modalité est inférée : elle n'a pas de marqueurs explicites. En (22), elle est encodée par l'adjectif *soi-disant*, en (23), par la construction *ce n'est pas ... qui*. Dans le cas d'une représentation complexe comme celle prédiquée en (24), l'opération de validation est encodée par le modal *devoir* :

(23) *Il doit pleuvoir en ce moment en Bretagne.*

Pour Gosselin, la modalité est donc l'expression d'une opération cognitive très abstraite, la validation des représentations, qui s'instancie dans un nombre d'opérations plus concrètes, chacune encodée par un type différent de modalités : la modalité épistémique, la modalité déontique, la modalité appréciative etc.

La définition de Gosselin est une définition très large, capable d'accommoder un grand nombre d'observables. Gosselin reconnaît l'unité de l'objet modalité en postulant qu'il occupe un espace conceptuel unitaire. En utilisant le métamodèle des espaces conceptuels de Gärdenfors (2000), Gosselin montre que l'espace conceptuel occupé par la modalité convoque une série de « domaines conceptuels ». Ces domaines conceptuels peuvent être conçus en dehors du métamodèle comme des paramètres conceptuels utiles à la définition de la modalité : l'engagement du locuteur, la source de la validation, la force de la validation, etc. Chaque type de modalité spécifie la valeur de ces paramètres et, par cela, trouve sa position dans l'espace conceptuel de la modalité.

Je ne veux pas entrer dans les détails de la discussion des domaines conceptuels convoqués par le modèle de Gosselin. J'aimerais simplement souligner ici que Gosselin considère que la caractérisation conceptuelle des modalités ne peut pas se faire sans tenir en compte de certains aspects formels de celles-ci. Ainsi, dans le nombre de domaines conceptuels convoqués par la modalité, il inclut le type de marquage, la portée syntaxique et la portée sémantique. Inclure les aspects formels d'un marqueur dans la caractérisation de sa structure conceptuelle revient

à reconnaître la capacité des structures linguistiques à organiser des structures conceptuelles. La proposition de Gosselin permet donc de :

- sauvegarder l'idée structuraliste du pouvoir structurant des langues,

et elle permet en même temps de :

- proposer une définition très large et pourtant cohérente de la modalité,
- de justifier théoriquement la complexité et l'hétérogénéité sémantique des marqueurs modaux.

Un tel cadre et une telle définition me semblent tout à fait convenables pour situer mes recherches.

CHAPITRE 3. GRAMMAIRES DE CONSTRUCTIONS ET CONSTRUCTIONS GRAMMATICALES

1. Des nouvelles exigences théoriques

J'ai mentionné dans le chapitre précédent qu'après la thèse mes études se sont dirigées vers des marqueurs plus complexes : à savoir les adverbes modaux. En incluant ces marqueurs dans mes objets d'analyse, j'ai ressenti des nouvelles exigences théoriques.

D'abord, la représentation sémantique et formelle de ces objets demandait de situer mes études dans un cadre théorique susceptible de rendre compte de leur complexité et qui permette en même temps de la formaliser de façon convenable.

Deuxièmement, je cherchais un cadre théorique qui me permette d'étudier ces marqueurs comme s'opposant l'un à l'autre dans un système épistémique complexe.

Finalement, l'analyse des adverbes – qui sont reconnus comme des marqueurs présentant en même temps des propriétés des marqueurs lexicaux (par ex. l'appartenance à un paradigme ouvert) et des propriétés des marqueurs grammaticaux (par ex. des contraintes sur la mobilité) – m'obligeait à reconsidérer la frontière entre marqueurs grammaticaux et marqueurs lexicaux.

J'ai trouvé que les grammaires de constructions dessinaient un horizon théorique utile à rendre compte de ce genre de questions.

2. Les grammaires de constructions

Les grammaires de constructions constituent une famille de modèles (Croft 2001 ; Fillmore, Kay and O'Connor 1988 ; Goldberg 1995 et 2006 ; Kay and Fillmore 1999, entre autres) plutôt hétérogènes mais qui partagent certains présupposés communs.

Le premier de ces présupposés est la notion de « construction » comme unité linguistique de base. Dans les grammaires de constructions, toute association conventionnelle de forme et de signification est considérée comme une construction. Cette définition permet de traiter comme unité d'analyse toute unité significative de la langue, du morphème aux structures discursives les plus complexes. Cet acquis – qui, comme le précise Croft (2001 : 14), remet en cause de façon explicite et directe la notion même de niveau de structuration – a des conséquences très importantes pour l'analyse linguistique en général et pour l'analyse grammaticale en particulier. Comme nous le verrons dans le paragraphe suivant, la convergence entre la théorie de la grammaticalisation et les grammaires de constructions a très récemment permis d'identifier un certain nombre de constructions à sens grammatical au-delà de la morphologie et de reconsidérer par conséquent les critères par lesquels une unité est dite « grammaticale ».

Un autre aspect important des grammaires de constructions est que la caractérisation d'une construction ne prend pas seulement en compte « des informations syntaxiques et sémantiques, mais aussi des informations lexicales ou pragmatiques » (Kay 1990 : 61). En d'autres mots, les constructions sont théoriquement conçues comme des objets qui peuvent être identifiés et définis en fonction d'un ensemble très hétérogène et complexe de paramètres et cette complexité peut être spécifiée dans la représentation sémantique et formelle d'une construction. Cette caractéristique des grammaires de constructions en fait des

modèles bien adaptés pour représenter la complexité conceptuelle qui caractérise les marqueurs modaux.

Finalement, les grammaires de constructions considèrent que les constructions ne sont pas simplement stockées dans la connaissance linguistique du locuteur, mais qu'elles entretiennent entre elles des rapports complexes qu'il est possible de modéliser en postulant des relations d'héritage ou d'unification entre constructions. En d'autres termes, les grammaires de constructions permettent de situer l'analyse des simples constructions dans le cadre de véritables systèmes complexes, dans lesquels les constructions s'opposent en fonction des différences entre leurs traits constitutifs formels et fonctionnels. Ces systèmes multidimensionnels partagent avec les systèmes structuralistes classiques l'idée de la singularité de la construction : il n'y a pas de synonymie véritable dans le système car, à la variation d'un paramètre formel pertinent correspond une variation (ou une perte) de sens de la construction même.

3. L'impact des grammaires de constructions sur la théorie de la grammaticalisation

Comme je l'ai brièvement montré dans le chapitre précédent, la théorie de la grammaticalisation la plus traditionnelle considère qu'un élément est grammaticalisé lorsqu'il est affixé ou presque affixé. L'adoption du paradigme constructionnel dans les études sur la grammaticalisation a amené plusieurs auteurs à reconsidérer cette idée.

Nous avons vu dans le paragraphe 2 que la notion de construction remet en cause l'idée de niveau de structuration. Les grammaires de constructions ne prévoient

pas une séparation théorique entre les unités lexicales, les unités morphologiques, les unités syntaxiques et les unités discursives. Cela implique qu'il est possible, en principe, de trouver les mêmes fonctions accomplies par des unités de niveaux différents.

Le fait que l'extension et que la nature des éléments formels définissant la construction ne sont pas données *a priori* implique que même des éléments habituellement considérés comme des contextes peuvent être traités comme des véritables objets linguistiques.

Ce dernier point en particulier a eu un écho important dans la théorie de la grammaticalisation qui, à partir de la prise en compte de cette idée, a commencé à reconsidérer de cette façon la définition de ses propres domaines d'analyses.

D'un côté, de nombreuses études ont montré que les processus de grammaticalisation ne peuvent pas s'expliquer entièrement sans prendre en compte les constructions à l'intérieur desquelles les éléments lexicaux se grammaticalisent (DeLancey 1993, Bybee *et al.* 1994, Traugott 2003, Diewald 2006, Himmelmann 2004, Fried 2007). Par exemple, Diewald (2004) a montré, dans une étude devenue classique, que le sens épistémique des modaux allemands s'est développé en moyen haut allemand, dans des constructions complexes très ambiguës, dont l'opacité morphosyntaxique permettait un nombre d'interprétations différentes, y compris une interprétation épistémique. Il s'agit de la construction composée par le verbe modal avec un suffixe -t, suivi d'un objet nominal optionnel, de haben/hân/sîn et du participe passé d'un verbe lexical.

D'un autre côté, plusieurs études ont été plus ou moins explicitement guidées par l'hypothèse que ce sont les constructions mêmes qui peuvent prendre du sens

grammatical et qui peuvent – une fois grammaticalisées – acquérir des fonctions « progressivement plus grammaticalisées » (Traugott 2003). C’est par exemple le cas des constructions anglaises *sort of* et *kind of* décrites par Tabor (1994) ou de la grammaticalisation des constructions *in stede of* (qui a produit *instead of*), *in dede* (qui a produit *indeed*) et *any way* (qui a produit *anyway*) décrites par Traugott (2003). C’est aussi le cas de certaines constructions partiellement spécifiées comme la construction durative [stare + V-ndo] de l’italien ancien, qui a produit une construction progressive, en suivant le parcours identifié par Squartini (1998) et reproduit en (1) :

(1) [stare + V-ndo] <durativité> > [stare + V-ndo] <progressivité imperfective>

C’est encore le cas des constructions partitives anglaises [NP1<partitive> [of NP2]] comme *a bit of* et *a kind of* qui ont développé un sens de modificateur de degré à travers le parcours diachronique identifié par Traugott (2007) et représenté en (2) :

(2) [NP1<partitive> [of NP2]] > [NP1 of] <degree modifier> NP2]

L’hypothèse que des constructions entières puissent entrer dans des processus de grammaticalisation a une conséquence importante sur la notion de grammaticalisation et soulève une question centrale pour la théorie de la grammaire.

Accepter que les constructions puissent se grammaticaliser et accepter en même temps que les constructions puissent être des objets très complexes, impliquent que la grammaticalisation ne coïncide pas forcément avec la morphologisation,

mais qu'elle est possible à tous les niveaux de structuration. La conséquence synchronique de ce raisonnement est que *le sens grammatical n'est pas limité aux constructions morphosyntaxiques*, comme le prévoit la tradition : *au contraire, il peut aussi bien être encodé à tous les niveaux*. La plupart de mes recherches récentes a eu comme objectif l'exploration des conséquences descriptives et théoriques de cette idée.

Par ailleurs, la séparation théorique entre morphologie et grammaire soulève une question importante concernant la nature même du sens grammatical. Le sens grammatical est défini assez couramment, d'une façon extensionnelle, comme le sens des structures considérées comme grammaticales. Cette idée est explicitement affirmée par Matthews (2007) qui écrit que les significations grammaticales sont des significations « que l'on peut décrire comme faisant partie de la syntaxe et de la morphologie d'une langue et distinctes de son lexique [...] les significations des constructions et des flexions ». Mais il s'agit d'une idée déjà implicite dans l'identification du grammatical avec l'obligatoire, proposée par Jakobson (1959 (1971)), ou de l'identification du sens grammatical avec le sens encodé par des marqueurs appartenant à des paradigmes fermés, proposée par Martinet, Halliday et Lyons et reprise avec force par Lazard (2001) ou par Aikhenvald (2004). Le caractère obligatoire du sens grammatical repose en fait sur le caractère obligatoire des structures flexionnelles qui l'encodent. De même, la propriété d'appartenir à un ensemble fermé est une propriété formelle de certains éléments morphologiques et non pas une propriété fonctionnelle d'une certaine catégorie sémantique.

La définition extensionnelle du sens grammatical présuppose une distinction rigide entre les niveaux de structuration, chacun étant caractérisé par une fonction

sémantique précise : le lexique encode les significations lexicales et la morphologie et la syntaxe encodent les significations grammaticales. Déjà, sans rediscuter la notion de niveaux de structuration, cette approche est difficilement tenable, comme le montrent les innombrables discussions sur la nature des adverbes, éléments lexicaux qui ont pour la plupart une fonction grammaticale. Mais une telle définition perd complètement son sens dès lors que l'on accepte l'idée constructionniste de la relativité des niveaux de structuration

4. La redéfinition du sens grammatical

Définir le sens grammatical sans faire appel à une spécificité des structures morphosyntaxiques demande une définition onomasiologique et intensionnelle, plutôt que sémasiologique et extensionnelle de la grammaire. Une telle perspective implique d'identifier l'ensemble des propriétés fonctionnelles qui caractérisent le sens grammatical d'une construction, de façon à pouvoir distinguer les constructions grammaticales (porteuses de sens grammatical) et les constructions lexicales.

Certains efforts ont été faits en ce sens dans la littérature. Croft (2000), par exemple, a examiné un grand nombre d'études qui visaient à définir les traits constitutifs du sens grammatical (Haiman 1980, Langacker 1987, Wierzbicka 1986, Talmy 1988, Langacker 1987, Hopper et Traugott 1993) et il en a conclu que la distinction entre sens grammatical et sens lexical est à décrire comme un continuum. Généralement, le sens grammatical investit des domaines centraux pour l'expérience humaine, à l'extension extrêmement générale, qui sont présentés comme des conceptualisations de l'expérience humaine et qui

demandent un accès mineur à la connaissance encyclopédique par rapport au sens lexical. Selon Croft toutefois, une vraie ligne de partage entre ce qui est grammatical et ce qui est lexical n'existe pas.

Une définition alternative, centrée plus sur les fonctions sémiotiques du sens grammatical que sur une simple description des catégories de sens qu'il investit, a été proposée par Victorri (1999). Dans le cadre d'une théorie de l'énonciation qui pose que les énoncés créent des « scènes verbales, qui s'inscrivent dans le champ intersubjectif produit entre les interlocuteurs par l'activité de langage » (89), Victorri identifie :

- (i) le sens global des énoncés avec les scènes verbales qu'ils contribuent à évoquer dans le champ intersubjectif (90) ;
- (ii) le sens des unités lexicales avec « ce qui sert à évoquer [dans la scène verbale] les rapports avec l'univers socioculturel et physico-anthropologique qui structure le mode d'existence de sujets parlants » (104) ;
- (iii) le sens grammatical avec « ce qui sert dans la construction de la scène » (104).

Dans cette perspective, la distinction entre grammatical et lexical n'est pas graduelle comme pour Croft, mais relative. Une unité n'est pas grammaticale ou lexicale en soi, pour ce qu'elle signifie, mais elle est grammaticale ou lexicale pour les emplois que l'on en fait dans la construction de la scène verbale.

Cette idée de la relativité du sens grammatical a été récemment repropo- sée par Boye et Harder (2007 et 2009). Ces derniers définissent les expressions grammaticales comme des expressions (i) dont le sens appartient à un nombre

limité de domaines interlinguistiquement saillants et (ii) qui impliquent une prédication secondaire par rapport à la prédication principale. Boyes et Harder montrent, tout comme Victorri, qu'une unité n'est pas grammaticale ou lexicale en soi, mais qu'elle l'est pour le rôle qu'elle joue dans l'énoncé. Selon Boye et Harder, la grammaticalité d'un marqueur coïncide avec son rôle de prédication secondaire ou « ancillaire ». Pour expliciter ce rôle, Boye et Harder (2009) proposent des tests : une unité est à considérer comme secondaire et donc comme grammaticale, quand elle est non contestable. Les tests des exemples de (3) à (5) montrent par exemple que le constituant parenthétique *they say*, mais aussi les adverbes *apparently* et *reportedly*, ne constituent pas une partie de la prédication principale, car ils ne sont pas contestables ni interrogeables comme on le voit bien en (3), (4) et (5) :

(3) A : He did, they say.

B: Why ? / it's not true (= why did he ? / it is not true he did

≠Why did they say ? / it is not true that they said that)

(4) A: Reportedly, he did.

B: Why ? / it's not true (= why did he ? / it is not true he did

≠Why reportedly/ it is not true that reportedly)

(5) A: Apparently, he did

B: Why ? / it's not true (= why did he ? / it is not true he did

≠Why apparently ?/ it is not true that apparently)

Boye et Harder en concluent que les constituants parenthétiques doivent être considérés comme des éléments grammaticaux, aussi bien que les adverbes d'énonciation des exemples (3) à (5).

La définition discursive du sens grammatical me paraît assez convaincante. Toutefois, je trouve que l'identification du grammatical avec ce qui se trouve dans l'arrière-plan du discours demande des précisions. Il peut y avoir dans l'arrière-plan des éléments dont la nature lexicale est difficilement contestable. Cela a été très bien démontré par les études en macrosyntaxe que je décrirai dans le chapitre 8. Un exemple : dans l'énoncé (6), la séquence « comme son frère d'ailleurs », dont le statut lexical est assez clair, est une séquence d'arrière-plan qui ne constitue pas une partie de la séquence principale et qui n'est pas contestable, comme le prouve l'enchaînement du locuteur B.

(6) A : Il est arrivé en retard, comme son frère d'ailleurs.

B : ce n'est pas vrai (qu'il est arrivé en retard) / pourquoi ? (il est arrivé en retard)

Il apparaît donc nécessaire d'affiner la proposition de Boye et de Harder. Pour ce faire, on peut prendre en compte la caractérisation des significations lexicales et grammaticales proposées par Mel'cuk (1993) :

Les significations lexicales tendent à être directement liées à la réalité extralinguistique (une signification lexicale correspond, en règle générale, à un phénomène physique ou psychique : objet, être état, processus, événement, propriété, relation, etc.) Une signification grammaticale porte, en règle générale, sur des significations lexicales,

en les classant, en les modifiant ou en les reliant dans le discours. Pour ainsi dire, les significations grammaticales sont des significations de deuxième ordre. (Mel'cuk 1993 : 256)

Mel'cuk considère comme définitoire du caractère grammatical d'une construction son caractère d'unité du deuxième ordre, à avoir qu'elle porte non pas sur la réalité extralinguistique, mais sur des significations lexicales.

Cette définition qui fonctionne très bien lorsqu'on parle d'unités grammaticales morphologiques (ce que fait Mel'cuk) présente des difficultés dès qu'on l'applique à d'autres domaines. Il est effectivement assez clair qu'il peut y avoir des constructions qui portent sur les unités lexicales et qui sont lexicales elles-mêmes. C'est par exemple le cas du segment « je t'ai dit » en (7) : comme le prouve le test d'enchaînement en (7), ce segment n'est pas un élément d'arrière-plan, il fait partie de la prédication principale et il peut par conséquent être contesté :

(7) A : Je t'ai dit que je les ai vus ?

B : Non (tu ne me l'as pas dit).

Ces considérations nous amènent à définir le sens grammatical en utilisant à la fois les critères de Boyes et de Harder et ceux de Mel'cuk. Le sens grammatical sera donc caractérisé comme le sens encodé dans le discours par des constructions qui à la fois (i) constituent des prédications secondaires et qui (ii) portent sur certaines unités lexicales de l'énoncé. Cette définition capture sans distinction les propriétés sémantiques du morphème -s du pluriel de *chien* en (8), du constituant parenthétique « on va dire » en (9) ainsi que, comme on le verra, de structures bien plus complexes :

(8) chien-s

(9) Bon ben jamais deux sans *trois, on va dire*.

5. L'importance de la distinction entre sens lexical et sens grammatical

Le fait d'avoir identifié les propriétés fonctionnelles du sens grammatical est une condition nécessaire pour pouvoir identifier le répertoire des constructions grammaticales d'une langue donnée sans avoir de préjugés formels. L'identification du répertoire des constructions grammaticales d'une langue demeure une condition très importante à la fois pour les objectifs de la description sémiotique du fonctionnement de la langue et pour la description de la variation interlinguistique.

D'un point de vue sémiotique, identifier les constructions porteuses de sens grammatical revient à identifier l'ensemble des marqueurs qui encodent des constantes sémantiques récurrentes. Ces constantes, dont le répertoire est nécessairement limité, fonctionnent comme des repères pour l'organisation de la communication entre locuteurs : comme l'a montré dans une perspective très différente Jakobson (1959 (1971)), ces constructions grammaticales sont à considérer non pas seulement comme porteuses de sens mais comme des conditions de sens. Mel'cuk (1993) dit ainsi que :

Les significations grammaticales [...] constituent le squelette rigide de la langue qu'elles caractérisent. Dans un certain sens, une langue naturelle est déterminée par son système spécifique de significations grammaticales.

Dans ce sens, les significations grammaticales permettent d'identifier les particularités d'une langue, ce qui en fait des éléments de comparaison privilégiés dans la comparaison interlangues.

CHAPITRE 4. DES CONSTRUCTIONS MODALES COMPLEXES AUX CONSTRUCTIONS MODALES DU NIVEAU DU DISCOURS

1. Sens modal lexical et sens modal grammatical

De la définition de sens grammatical proposée dans le précédent chapitre découle l'idée que le sens modal ne peut pas être considéré comme grammatical en soi. Celui-ci, on l'a vu dans le chapitre 2, correspond à une opération cognitive et pragmatique : celle de la validation des représentations. Comme l'a montré Gosselin, cette opération, en soi, n'est ni une opération de deuxième ordre, ni une opération encodée dans l'arrière-plan du discours. Il peut y avoir des modalités inscrites dans la nature sémantique de certains choix lexicaux. C'est le cas par exemple de la modalité axiologique présente dans le verbe *massacrer* dans un énoncé comme (1) :

(1) Il s'est fait massacrer par sa femme, en rentrant.

Il peut également y avoir des modalités qui constituent la prédication principale de l'énoncé. Un exemple en (2) :

(2) *J'ai toujours pensé qu'il reviendrait.*

Les constructions modales grammaticales sont donc à considérer comme un sous-ensemble des constructions modales, constitué par tous les marqueurs qui servent à valider la représentation dans une prédication explicite et secondaire.

Nous verrons dans le chapitre 8 qu'une particularité des constructions modales grammaticales, qui les distingue des marqueurs lexicaux de modalité, est qu'elles accomplissent un nombre important de fonctions grammaticales dans le discours : outre leur fonction de validation des représentations, elles contribuent à l'organisation du discours et à la régulation de l'interaction entre les locuteurs. Ces constructions sont donc au cœur des opérations grammaticales d'organisation de la communication entre locuteurs qui se manifestent dans le discours. En outre, leur portée large en fait des éléments susceptibles de se manifester à plusieurs niveaux de structures, y compris les niveaux les plus complexes. C'est pour ces raisons que, ces dernières années, j'ai concentré la plupart de mes travaux sur la modalité grammaticale plutôt que sur la modalité en général.

La description détaillée des études que j'ai conduites sur les constructions modales grammaticales les plus complexes se trouve dans le chapitre 6. Dans les pages qui suivent, je décrirai d'abord (i) des études plus ou moins récentes montrant qu'il existe des constructions modales périphrastiques et ensuite (ii) ma première approche des constructions modales repérables au niveau du discours.

2. Constructions modales complexes

Comme je l'ai relevé dans le chapitre 2, la discussion sur la modalité épistémique que j'ai conduite dans ma thèse s'est faite dans un cadre théorique très éloigné du paradigme constructionnel. Néanmoins, certains des résultats que j'ai obtenus plaident déjà en faveur d'une caractérisation constructionnelle des marqueurs modaux. J'ai eu l'occasion de revenir sur ces résultats et de les réinterpréter dans un cadre constructionnel, lors d'une réflexion conjointe avec Katerina Stathi de

l'Université de Berlin. Cette collaboration est née dans le cadre d'un projet de constitution d'une base de données des marqueurs évidentiels des langues européennes dirigé par Bjoern Wiemer de l'Université de Mainz. L'un des premiers objectifs de ce projet était de définir la nature des entrées de cette base de données. En réfléchissant sur quelques données issues de ma thèse et en les comparant avec la distribution des verbes modaux du grec, Katerina et moi avons proposé que des constructions partiellement spécifiées, et pas seulement des unités morphologiques ou lexicales, devaient être prises comme entrées de la base de données en construction.

Considérons les données suivantes, extraites de mon travail de thèse :

ETATS **[+epistemic/évidentiel -deontic]**

(3) *Gianni deve/può essere stanco.*

Gianni doit/peut être fatigué.

ACTIVITES **[-epistemic/évidentiel -deontic]**

(4) *Gianni deve/può camminare.*

Gianni doit/peut marcher.

ACCOMPLISSEMENTS **[-epistemic/évidentiel -deontic]**

(5) *Gianni deve/può digerire.*

Gianni doit/peut digérer.

ACHEVEMENTS

[-epistemic/évidentiel -deontic]

- (6) *Gianni deve/può partire.*

Gianni doit/peut partir.

En italien, une interprétation épistémique-évidentielle des modaux est possible seulement quand ceux-ci portent sur une infinitive stative.

Des ajustements sont possibles. Par exemple, les modaux portant sur les usages progressifs, habituels et parfaits des verbes non statifs, peuvent également recevoir une interprétation épistémique :

PROGRESSIFS

[+epistemic-évidentiel -deontic]

- (7) *Deve stare camminando/ digerendo/ partendo.*

Il doit être en train de marcher/ digérer/ partir.

HABITUELS

[+epistemic-évidentiel -deontic]

- (8) *Deve camminare ogni giorno, se è così in forma.*

Il doit marcher tous les jours, tellement il est en forme.

- (9) *Deve dimagrire senza problemi, se si permette di mangiare tutto quel cioccolato.*

Il doit digérer sans problèmes, s'il se permet de manger tout ce chocolat.

(10) *Deve partire molto spesso, se fa quel lavoro.*

Il doit partir très souvent, s'il fait ce travail.

PARFAITS

[+epistemic-évidentiel -deontic]

(11) *Deve aver camminato, aver digerito, essere partito.*

Il a dû marcher, digérer, partir (lit. Il doit avoir marché, avoir digéré, être parti).

Dans ma thèse, j'ai postulé que les prédicats statifs, progressifs, habituels et parfaits présentaient un trait aspectuel commun : l'incomplétude aspectuelle qui permet de les représenter, en utilisant une description topologique selon Culioli, comme des intervalles ouverts à droite. Je ne détaillerai pas les implications pour la description synchronique et diachronique des modaux que j'avais tirées de l'observation de cette régularité dans ma thèse (Pietrandrea 2005).

Je voudrais souligner ici que cette régularité – qui est attestée également dans des langues différentes de l'italien (le grec, par exemple) – peut se réinterpréter en termes constructionnels. Katerina et moi-même avons postulé qu'il existe en italien, comme en grec, une construction composée par un modal et un infinitif aspectuellement incomplet qui encode du sens épistémique-évidentiel et que c'est la spécification lexicale du modal qui permet de préciser la valeur épistémique-évidentielle de la construction. L'exemple (12) démontre cette formalisation de la construction. Les énoncés (13) et (14) sont de typiques exemples de spécification de la construction :

(12) [MODAL+ infinitif_[-complète]]³<épistémique>

(13) [DEVE+ infinitif_[-complète]]_{<nécessité épistémique>}

(14) [PUO'+ infinitif_[-complète]]_{<possibilité épistémique>}

Boogaart (2009) a parallèlement montré, dans son étude sur la plurifonctionnalité des modaux hollandais, que la pluralité des fonctions de ces marqueurs correspond à une pluralité de formes des constructions spécifiées par les modaux : la valeur aspectuelle de l'infinitif, aussi bien que la nature des ajouts permet d'identifier des constructions différentes qui sont porteuses de significations épistémiques-évidentielles, dynamiques ou déontiques.

³ De même, on peut postuler une construction comme :

[PREDICATE_[-complete] FUT]_{<+ épistémique>}

pour le futur épistémique

3. Deux nouvelles directions de recherche

L'idée que la modalité épistémique peut être encodée par des constructions complexes et pas seulement par des marqueurs lexicaux ou morphologiques a ouvert deux nouvelles directions pour ma recherche.

D'un côté, j'ai entrepris d'étudier des constructions modales impliquant d'autres marqueurs que les verbes modaux, comme les adverbes épistémiques et les constructions centrées autour des adverbes épistémiques. Les adverbes épistémiques, tout comme les modaux encodent la modalité de manière secondaire, dans l'arrière-plan. Comme le formulerait Nølke (2003), ces adverbes manifestent l'opinion du locuteur sans la dire.

D'un autre côté, je me suis posé la question de savoir si des constructions modales (ou plus généralement des constructions grammaticales) pouvaient être encodées à des niveaux de structuration supérieurs à la phrase, ou encore par des constructions transversales aux différents niveaux d'analyse. Cette dernière hypothèse était corroborée par des données provenant de l'analyse que Caterina Mauri venait de mener pour sa thèse sur les constructions de coordination à l'Università de Pavia (publiée en Mauri 2008). Certains des résultats de la thèse de Caterina Mauri montraient que des constructions complexes encodant une signification non factuelle pouvaient être identifiées, pas seulement au niveau phrastique, mais aussi au niveau de la connexion interphrastique. Par exemple, la construction disjonctive interphrastique impose par elle-même une signification non factuelle aux états de choses représentés dans les phrases qu'elle connecte. Les deux états de choses en (15), par exemple, [je prends le bus] et [je vais en vélo], ne présentent pas de marqueurs de non factualité. Ils sont quand même

interprétés comme non factuels en tant qu'enchâssés dans une construction disjonctive :

(15) [*Je prends le bus*]_R IRR ou [*je vais en vélo*]_R IRR]

L'hypothèse donc que le sens grammatical et en particulier modal pouvait être encodé dans des constructions de niveau supérieur trouvait des justifications dans des domaines d'analyse explorés avec des objectifs tout à fait différents des miens.

Comme on le verra, ces deux nouvelles directions de recherche ont rapidement trouvé une convergence dans une ligne de recherche centrée sur l'analyse des constructions modales au niveau du discours où elles sont lexicalement spécifiées par des adverbes épistémiques. Par souci de clarté, je décrirai (i) les premières recherches menées sur les adverbes dans les pages qui suivent, (ii) les constructions repérées au niveau du discours dans le chapitre 5 et (iii) les constructions du niveau du discours à signification modale dans le chapitre 6.

4. La distribution des adverbes dans l'italien oral

4.1 Une analyse modulaire de la distribution des adverbes dans l'italien oral

Dans les premières années de mon post-doc, en plus de poursuivre mes études sur la modalité, j'ai participé à un projet d'analyse d'interface entre prosodie et syntaxe en italien oral, dirigé par Lunella Mereu à l'Università Roma TRE. Dans le cadre de ce projet, j'ai étudié, en collaboration avec Elisabetta Bonvino et Mara Frascarelli, collègues au Département de Linguistique de Roma TRE, la distribution syntaxique, la distribution dans la structure informative et la réalisation prosodique de 754 occurrences pour 18 adverbes de natures

sémantiques diverses sur un corpus d'italien oral. Cette étude visait à tester sur un corpus de langue parlée l'hypothèse formulée par Cinque (1999), dans le cadre génératif, et par Dik (1997) dans le cadre fonctionnel, hypothèse selon laquelle les adverbes qui modifient les niveaux les plus hauts de la structure sémantique de la clause (comme les adverbes d'illocution ou les adverbes épistémiques) précèdent linéairement les adverbes qui modifient les niveaux les plus bas de la structure de la clause (comme les adverbes de lieu, de temps et d'aspect). Nous avons montré que, contrairement à ces hypothèses, il n'y a pas de corrélation directe entre la nature sémantique des adverbes et leur position linéaire. En conjuguant des analyses sémantiques, topologiques, syntaxiques, prosodiques et informatives, nous avons trouvé qu'il y avait une corrélation importante (mais pas absolue) entre les adverbes de haut niveau et la fonction topicale, et entre la fonction topicale et la précédence linéaire, et que donc la préférence des adverbes de haut niveau pour la position initiale est en rapport avec leur rôle informatif, plutôt qu'avec leur nature sémantique, à supposer qu'ils aient une fonction topicale, n'importe quel adverbe pouvant ainsi se trouver en position initiale.

Cette analyse (publiée sous Bonvino *et al.* 2008) m'a permis d'expérimenter pour la première fois, l'efficacité d'une analyse modulaire d'un phénomène linguistique et de m'approcher des modèles topologiques de l'analyse formelle (dans ce travail, nous nous appuyons notamment sur l'analyse en zones de Skårup (1975)). Cette analyse m'a également permis de commencer à analyser la catégorie complexe des adverbes.

4.2 La distribution des adverbes modaux dans l'italien oral

Le travail mené en collaboration avec Elisabetta Bonvino et Mara Frascarelli avait montré qu'il n'y avait pas de corrélation directe entre la nature sémantique des adverbes et leur position initiale. Toutefois, ce résultat n'excluait a priori pas que des corrélations entre la position des adverbes et leur contenu sémantique puissent exister. J'ai eu l'occasion de réfléchir à cette question lors d'une étude sur la distribution des adverbes épistémiques de l'italien oral que j'étais invitée à préparer pour un numéro spécial de l'*Italian Journal of Linguistics* dirigé par Mario Squartini et consacré à une réflexion sur la nature grammaticale ou lexicale des marqueurs d'évidentialité dans les langues européennes.

Au cours de cette étude publiée en 2007, j'ai remarqué pour la première fois que des régularités dans la distribution, non pas linéaire mais discursive, des adverbes, pouvaient être repérées et mises en relation avec la nature sémantique des adverbes en question.

J'ai analysé 180 occurrences des adverbes *forse* (peut-être), *magari* (peut-être bien), *secondo me* (selon moi), *dice che* (il dit que) dans un corpus d'italien parlé.

Pour mon analyse, je me suis servie, d'une façon qui était encore très intuitive, de certains des instruments d'analyse du discours élaborés à partir des années 70, par l'équipe de syntaxe d'Aix-en-Provence. J'ai notamment appliqué une méthode de transposition en grilles (Blanche-Benveniste *et al.* 1979, Blanche-Benveniste 1990 et 1997). Je reviendrai dans le chapitre 5 sur la description de ce puissant dispositif de visualisation des structures du discours. Pour l'instant, il suffit de dire que la transposition en grilles consiste en une représentation bidimensionnelle des séquences discursives. Sur l'axe horizontal apparaissent les éléments qui

constituent le squelette syntaxique de l'énoncé (le verbe, les éléments qu'il régit et les éléments associés). Sur l'axe vertical figurent toutes les réalisations concrètes de chaque position syntaxique. Chaque position syntaxique peut en effet être réalisée plusieurs fois en raison de phénomènes de coordination, de répétition, d'hésitation, de reformulation, etc. (cf. chapitre 5 § 4.1). La seule contrainte qui guide la transposition en grilles est que la lecture de gauche à droite et de haut en bas de la séquence transposée doit pouvoir rendre l'énoncé analysé (cf. les exemples (16) à (19)).

En appliquant cette méthode, j'ai trouvé que chacun des quatre adverbes analysés avait tendance à être corrélé avec un contexte formel précis. L'adverbe *magari* et l'adverbe *forse* par exemple, bien que presque synonymes, présentent des distributions très différentes. *Magari* tend à focaliser des éléments appartenant à des listes prosodiquement ouvertes de conjoints co-hyponymes, tandis que *forse* focalise des éléments appartenant à des listes binaires prosodiquement fermées d'opposés sémantiques, ce qu'illustrent les deux exemples (16) et (17) :

(16) *Magari uno va al cinema, al teatro, a mangiare una pizza.*

Peut-être bien qu'on ira au cinéma, au théâtre, manger une pizza.

Magari uno va al cinema

al teatro

a mangiare un pizza

(17) *Erano forse poco politici oppure molto politici*

Peut-être qu'ils étaient peu portés sur la politique ou trop portés sur la politique.

Erano forse *poco politici*
oppure *molto politici*

Pour interpréter sémantiquement cette différence, j'ai analysé *magari* comme un marqueur de non factuelité : le locuteur ne souscrit pas à l'option dans le focus de *magari*, il la présente comme une éventualité à ne pas exclure parmi d'autres (d'où son association avec des listes ouvertes d'éléments en alternative avec l'élément focalisé par *magari*). A l'inverse, *forse* est analysable comme un marqueur de possibilité. Le locuteur affirme qu'un certain événement est possible : cela implique logiquement que le contraire de cet événement est également possible. J'ai donc argumenté que l'ambivalence de la possibilité, qui qualifie en même temps la vérité d'une proposition et celle de son contraire, se manifeste formellement dans les listes d'opposés associés à *forse*.

L'analyse de la distribution de *secondo me* dans le discours a permis de préciser la nature sémantique de cet adverbe qui apparaît comme un marqueur à la fois épistémique et évidentiel (il permet en même temps d'exprimer l'opinion du locuteur et de qualifier le locuteur comme la source évidentielle de la vérité de son affirmation). L'analyse a montré que *secondo me* apparaît régulièrement dans des constructions qui, comme celle représentée en (18), contrastent le point de vue du locuteur avec le point de vue d'une autre source évidentielle. Il est donc utilisé pour montrer que le locuteur signale que son raisonnement est à considérer

comme une source évidentielle en contraste avec d'autres sources. Sa fonction évidentielle semble donc prééminente.

(18) A : *Dovevo girare a destra, dovevo riuscire a beccare la Roma-Fiumicino, m'aveva detto Marco.*

B : *Secondo me stava sulla sinistra la Roma Fiumicino.*

A : Je devais tourner à droite, je devais arriver à emprunter la Rome-Fiumicino, m'avait dit Marco.

B : Moi je pense que c'était sur la gauche, la Rome-Fiumicino.

A : Dovevo girare a destra

 Dovevo riuscire a beccare la Roma-Fiumicino **m'aveva detto Marco**

B : **secondo me** stava sulla sinistra la Roma Fiumicino

L'adverbe *dice che* est associé dans la quasi-totalité de ses occurrences à des structures « à explicitation », c'est-à-dire des structures (introduites ou pas par des verbes de dire) qui ont pour fonction de rapporter le discours d'autrui. *Dice che* n'est pas utilisé épistémiquement pour marquer la distance du locuteur par rapport à ce qu'il dit, mais pour indexer le contexte comme discours rapporté. Cela vaut également quand *dice che* n'est pas intégré syntaxiquement et quand il fonctionne comme une particule discursive, comme dans (19) :

(19) *No ma dice guardi dice dice dice che secondo il piano che all'ultimo glielo darebbero.*

Non mais il paraît (lit. il dit), vous voyez il paraît (lit. il dit) il paraît (lit. il dit) il paraît (lit. il dit) qu'en fonction de l'étage qu'au dernier étage ils le lui donneraient.

no ma dice

guardi

dice

dice

dice che secondo il piano

che all'ultimo piano glielo darebbero

Dans ce travail, l'analyse distributionnelle m'a servi de repère pour une analyse sémantique qui m'a amenée à proposer que les adverbes présentent des oppositions sémantiques très proches des oppositions sémantiques entre verbes modaux. Je n'entrerai pas ici dans les détails de cette analyse. Je soulignerai simplement que dans la conclusion de ce travail, j'avais déjà fait l'hypothèse que les constructions formées par l'adverbe et son contexte spécifique d'occurrence pouvaient être conçues comme des véritables objets grammaticaux appartenant au système linguistique et accomplissant des fonctions sémantiques précises. De ce point de vue, ces constructions peuvent être en quelque sorte comparables aux

constructions formées par le morphème grammatical (ou le verbe modal) et le mot (ou la périphrase) d'occurrence.

Les acquis des grammaires de constructions justifiaient théoriquement cette hypothèse, mais ce qui manquait encore à l'époque était une définition rigoureuse des contextes d'occurrence des marqueurs modaux. Une telle définition, il faut l'admettre, n'est pas chose facile, mais beaucoup de progrès ont été faits en ce sens. Je les décrirai dans les chapitres qui suivent.

CHAPITRE 5. CONSTRUCTIONS TOPOLOGIQUES DU NIVEAU DU DISCOURS.

1. Vers l'identification de constructions du niveau du discours

J'ai montré dans le chapitre précédent que l'analyse de la distribution des adverbess épistémiques demandait de prendre en compte non seulement les énoncés d'occurrence des adverbess, mais aussi des portions de discours plus étendues.

L'idée de réinterpréter ces contextes larges en termes de constructions, c'est-à-dire en termes d'objets linguistiques organisés selon les mêmes principes gouvernant les unités mineures, constructions telles que le mot ou la phrase, est contraire à une longue tradition, voulant que la phrase constitue comme la limite supérieure des phénomènes proprement structuraux (cf. Charolles et Combettes (1999)). Dans cette tradition, les mécanismes opérant à l'échelle du discours (soit conçu comme production énonciative – Benveniste – soit comme séquence textuelle – Halliday et Hasan 1976, Van Dijk 1985, Sperber et Wilson 1986) sont considérés comme des mécanismes d'ordre cognitif ou sémantique et donc comme des mécanismes tout à fait différents des mécanismes de connexité syntaxique opérant à l'intérieur de la phrase. Ces principes ont été profondément révisés avec l'avènement des grammaires de constructions, le développement des recherches sur la composition du discours, aussi bien qu'avec certains courants de la linguistique typologique, traditionnellement résistante à inclure un domaine d'analyse aussi complexe dans son champ d'étude.

Du point de vue des grammaires de constructions, Östman (2005) a suggéré que des constructions pouvaient être identifiées au niveau textuel : il existe des

« patterns discursifs » dotés d'une forme (le type textuel) et d'une fonction (le genre), qui sont donc analysables comme des constructions à part entière. La prise en compte de ces constructions est essentielle pour interpréter correctement certains énoncés.

Du point de vue de l'analyse du discours, Charolles (1997 et 2005) a montré qu'il est possible d'identifier des éléments qui, tout en occupant une place dans la phrase, jouent un rôle dans l'organisation du discours : il s'agit des cadratifs, des adverbiaux à fonctions diverses (temporelle, spatiale, modale) qui se trouvent antéposés, en position initiale dans une phrase, et qui portent non seulement sur la phrase qui les héberge, mais aussi sur l'ensemble des phrases qui suivent (les cadres se fermant en principe quand un second cadratif ouvre un cadre de même nature). Ces adverbiaux constituent donc des index formels de la segmentation du discours en cadres sémantiques.

Dans le domaine de la typologie linguistique, Marianne Mithun qui a répertorié (Mithun 2008) des phénomènes d'extension de la dépendance syntaxique et sémantique au-delà de la phrase, écrit en 2005 :

“The goal of most syntactic theories has been the specification of the structure of the sentence. The sentence is a useful point of departure, but various kinds of evidence suggest that it may not be the basic, universal, impermeable, privileged cognitive unit often assumed [...].”

(Mithun 2005 : 168)

L'idée de chercher des constructions au niveau du discours implique de répertorier ces constructions et d'identifier les domaines d'organisation du discours où elles peuvent être fructueusement cherchées.

2. La recherche du sens grammatical dans les constructions du discours

Ces deux opérations ont été à la base d'un projet de recherche que j'ai monté et dirigé entre 2007 et 2009 à l'Università Roma TRE. Il s'agissait d'un projet interne à l'Université, auquel ont pris part Francesca Masini et Elisabetta Bonvino. Francesca Masini allait à l'époque terminer sa thèse sur les expressions pluri-lexicales en italien qu'elle avait décrites dans une approche constructionnelle. Elisabetta Bonvino, chercheuse au Département de Linguistique, avait soutenu en 2003, sous la direction de Claire Blanche-Benveniste, une thèse sur le sujet post-verbal en italien (publiée en Bonvino 2005)

Notre projet visait à détecter des constructions complexes encodant un sens modal (ou plus généralement un sens grammatical) situées au-delà de la phrase, dans le discours. Il s'agissait donc de fusionner trois perspectives sur la langue tout à fait différentes : l'étude grammaticale, la grammaire de constructions et la syntaxe du discours.

Encouragées par Claire Blanche-Benveniste qui depuis longtemps suivait le parcours de recherche d'Elisabetta Bonvino aussi bien que le mien, nous avons réinterprété en termes constructionnels certaines des structures du discours identifiées par l'équipe de syntaxe de l'oral d'Aix-en-Provence.

3. Configurations de discours, structures topologiques, patterns topologiques

Nous avons redécouvert en particulier une unité d'analyse élaborée par le G.A.R.S. à la fin des années 70 (Blanche-Benveniste *et al.* 1979, 1990 et 1997) : la configuration de discours. L'adoption de cette unité nous a offert un observatoire privilégié pour détecter des constructions grammaticales au niveau du discours.

Avant de caractériser cette unité, quelques compléments d'informations s'imposent. L'équipe de syntaxe de l'oral d'Aix-en-Provence, guidée pendant quarante ans par Claire Blanche-Benveniste, a élaboré un important appareil de notions syntaxiques et d'instruments d'analyse qui ont permis d'analyser des productions orales (aussi bien que des textes écrits) comme des objets tout à fait structurés. Cet appareil théorique et les principes méthodologiques sur lesquels il est fondé ont créé une véritable école dans la syntaxe de l'oral, qui était en avance sur son temps. Ce courant offre aux linguistes travaillant sur l'oral un cadre théorique de référence qui est incontournable pour situer leur recherche, et le modèle proposé demande un travail d'affinement, de consolidation, de réinterprétation et d'application qui est très stimulant. La plupart de mes récents efforts, dans le projet romain aussi bien que dans ma participation au projet Rhapsodie (cf. chapitre 8), ont été faits dans cette direction, qui est commune à plusieurs chercheurs, en France comme à l'étranger. Ce programme, toujours en cours, implique que certaines des notions, indispensables pour l'analyse, restent encore à définir de façon plus rigoureuse. La configuration de discours fait partie de ces notions. J'en fournirai donc une définition assez intuitive, la formalisation d'un objet aussi complexe restant un objectif à long terme.

Pour introduire la notion de configuration de discours, il est nécessaire de décrire la notion de « construction maximale ». Par « construction maximale », l'équipe du G.A.R.S. entend la construction constituée par un verbe recteur, les éléments qu'il régit et les éléments périphériques, les associés. Les éléments de cette construction maximale sont rarement réalisés ensemble et d'un seul coup dans le discours. Le plus souvent, cette construction est le produit de répétitions, de reformulations, de précisions, d'intensifications et d'autres types d'insistances sur l'une ou l'autre de ses composantes. Par exemple, la construction maximale formée par la séquence (1) peut être réalisée comme en (2), où l'associé en première position est réalisé deux fois ou bien, comme en (3), où le second élément régi est réalisé trois fois :

(1) ASSOCIE-REGI-VERBE-REGI

(2) *Forse, chissà, io ho scelto il momento sbagliato.*

Peut-être ai-je choisi le mauvais moment.

1	<i>Forse</i>			
2	<i>Chissà</i>	<i>io</i>	<i>ho scelto</i>	<i>il momento sbagliato</i>
	ASS	R	V	R

(3) *Magari lui rincorre un sogno, un'utopia, un ideale qualunque.*

Peut-être qu'il court après un rêve, une utopie, un quelconque idéal.

1	<i>Magari</i>	<i>lui</i>	<i>Rincorre</i>	<i>un sogno</i>
2				<i>un'utopia</i>
3				<i>un ideale qualunque</i>
	ASS	R	V	R

Une construction maximale peut même être rééditée plusieurs fois dans le discours. Par exemple, la séquence parlée en (4) présente une double réédition de la structure (1) :

(4) *Praticamente per ogni tipo di gioco c'era un edificio specifico. Per esempio il circo serviva alle corse dei carri, l'anfiteatro alle lotte dei gladiatori, lo stadio per i giochi atletici.*

En fait, pour chaque type de jeu, il y avait un bâtiment spécifique. Par exemple, le cirque était utilisé pour les courses de chars, l'amphithéâtre pour les luttes des gladiateurs, le stade pour les épreuves athlétiques.

1	<i>praticamente</i>	<i>per ogni tipo di gioco</i>	<i>c'era</i>	<i>un edificio specifico</i>
2	<i>per esempio</i>	<i>il circo</i>	<i>serviva</i>	<i>alle corse dei carri</i>
3		<i>l'anfiteatro</i>		<i>alle lotte dei gladiatori</i>
4		<i>lo stadio</i>		<i>per i giochi atletici</i>
	ASS	R	V	R

La configuration de discours peut ainsi être définie comme la séquence des unités qui réalisent ou qui rééditent une même construction maximale (Blanche-Benveniste *et al.* 1979). Les exemples (2), (3) et (4) sont transposés en grilles. Cette procédure de réécriture élaborée par l'équipe du G.A.R.S., que nous avons déjà présentée dans le chapitre 4, montre deux faits théoriques importants :

(i) Les configurations peuvent être plus ou moins étendues dans le discours – Les configurations (2) et (3), par exemple, sont limitées à une phrase, tandis que (4) couvre un fragment plus étendu – ce qui signifie que ces configurations sont insensibles à la distinction entre un niveau phrastique et un niveau supra-phrastique.

(ii) Une configuration de discours n'est pas caractérisée par la nature catégorielle des éléments qui la composent, mais par leurs formes : (2), (3) et (4) sont des configurations composées par les mêmes éléments ; elles ont toutefois une forme tout à fait différente.

Cette forme, qu'avec Francesca Masini nous appellons « structure topologique »⁴ de la configuration (Masini et Pietrandrea 2010) peut être décrite (comme les travaux du G.A.R.S. l'ont déjà bien montré) en se référant à un nombre de patterns topologiques bidimensionnels : listes d'éléments dans la même position syntaxique, répétitions de structures syntaxiques, chiasmes d'éléments, glissements de matériel lexical de la position préverbale à la position postverbale, etc.

La comparaison entre (2), (3) et (4) montre que des configurations de discours centrées autour de la même construction maximale peuvent avoir des structures topologiques très différentes. L'inverse est également vrai : des unités appartenant à des niveaux et des catégories diverses peuvent avoir la même structure topologique. Par exemple, les deux configurations de discours (5) et (6) sont composées l'une par des constituants nominaux, et l'autre par des constituants phrastiques ; elles présentent néanmoins la même structure topologique caractérisée par une liste d'éléments qui occupent la dernière position à droite, le dernier élément étant précédé par *magari* :

⁴ Nous avons adopté le terme de topologie à l'instar des nombreuses études qui ont montré le rôle que certaines relations de proximité linéaire (Gerdes et Kahane 2006 et 2007, Gerdes et Muller 2006) ou textuelle (Mellet 2008) pouvaient avoir dans l'organisation structurale de la langue.

(5) A: *Come mai è così tranquillo ?*

Comment se fait-il qu'il soit tranquille ?

B: *Sarà rientrato presto, si sarà riposato, magari avrà dormito*

Il a dû rentrer tôt, se reposer et peut-être dormir.

1		Sarà rientrato presto
2		si sarà riposato
3	Magari	avrà dormito
	ASS	V

(6) A: *Chi può essere stato?*

Qui peut avoir fait ça?

B: *Un gatto, un cane, magari una scimmietta*

Un chat, un chien, peut-être un petit singe.

1		un gatto
2		un cane
3	magari	una scimmietta
	ASS	R

4. Constructions topologiques

La recherche menée sur les configurations de discours confirme que certains patterns topologiques véhiculent des significations très abstraites. Blanche-Benveniste (1993) a montré que le glissement vers la gauche d'un élément postverbal repris plus loin dans la configuration en position préverbale peut avoir, dans certaines conditions syntaxiques, une signification de progression aspectuelle. La permutation de la configuration en (7), qui présente ce genre de

glissement avec son correspondant sans glissement en (8), montre que le glissement sert effectivement à imposer une signification de progression aspectuelle absente en (8).

(7) *Le raisin est déversé dans un conquet de réception. Ce conquet de réception communique avec un appareil qui s'appelle fouloir égrappoir et cet appareil a pour but donc de fouler le raisin.*

1	<i>le raisin</i>	<i>est déversé</i>	<i>dans un conquet de réception</i>
2	<i>ce conquet de réception</i>	<i>communique</i>	<i>avec un appareil qui s'appelle fouloir égrappoir</i>
3	<i>et cet appareil</i>	<i>a pour but</i>	<i>donc de fouler le raisin</i>
	R ₁	V	R ₂

(8) *Le raisin est déversé dans un conquet de réception qui communique avec un appareil qui s'appelle fouloir égrappoir qui a pour but donc de fouler le raisin.*

La répétition contigüe de la même structure syntaxique peut véhiculer une signification de contraste, comme le montre la permutation entre (9) qui présente répétition et contraste, et (10) qui ne présente ni répétition ni contraste :

(9) *Il mondo crolla. Io mangio.*

Le monde s'écroule, moi je mange.

(10) *Il mondo crolla. Sono io che mangio.*

Le monde s'écroule. C'est moi qui mange.

Ces exemples montrent tout d'abord que les patterns topologiques sont porteurs de significations, qu'ils influent sur la détermination aspectuelle ou la contrastivité. Une analyse encore plus détaillée a été conduite sur les fonctions des listes d'éléments occupant la même position linéaire. Cette étude a été menée parallèlement par Elisabetta Bonvino, Francesca Masini et moi-même à Rome, pour l'italien (Bonvino *et al.* 2009) et par Kim Gerdes et Sylvain Kahane dans le cadre du projet Rhapsodie (Gerdes et Kahane 2009) pour le français oral. Nous avons ensuite conjugué ces travaux (Gerdes, Kahane et Pietrandrea en prép.) pour parvenir à une typologie assez fine des significations des listes, qui mérite d'être décrite dans le détail.

4.1 Les listes

Une même position structurale peut être réalisée plusieurs fois dans un énoncé par des phénomènes de coordination, de répétition, d'hésitation, de reformulation. Dès les premiers travaux, le G.A.R.S. a postulé qu'un même dispositif de connexité syntaxique – appelé entassement ou liste – est à l'œuvre dans tous les cas de réalisation multiple d'une même position structurale (Blanche-Benveniste 1990, Bilger 1999, Guénot 2006).

L'un des premiers objectifs de notre projet romain a été de fournir une typologie à la fois formelle et fonctionnelle des listes. Nous visions, en d'autres termes, à réinterpréter les listes comme des constructions. Dans Bonvino *et al.* (2009), nous avons d'abord fourni une classification formelle des listes fondée sur huit paramètres :

- la présence ou l'absence de marqueurs de coordination,

- la nature de la coordination (conjonctive, disjonctive, adversative),
- l'ouverture ou la fermeture prosodique de la liste,
- la catégorie syntaxique des conjoints,
- le nombre des conjoints,
- la nature de la détermination des noms (dans les listes de noms),
- la relation sémantique entre les conjoints (aucune relation, opposition, synonymie, co-hyponymie, identité),
- la nature des particules discursives insérées dans la liste.

Nous avons ensuite proposé une analyse sémantique des listes.

Après avoir remarqué que toute liste a une fonction sémantique de base qui consiste à établir une relation entre les conjoints, nous avons montré que cette valeur générale se précise en des significations plus spécifiques qui changent en fonction des propriétés formelles des listes. Par exemple, des listes d'éléments formellement identiques ont une valeur d'intensification :

(11) *è {bello | bello | bello } //*

Il est très très beau.

Des listes conjonctives prosodiquement fermées reliant deux opposés sémantiques ont une valeur de généralisation :

(12) *è un libro per {grandi / ^e piccini } //*

C'est un livre pour grands et petits (pour tout le monde).

Des listes disjonctives prosodiquement fermées, reliant deux éléments ou plus en relation de co-hyponymie, ont une valeur d'approximation :

(13) *Poi torna sempre {sta mosca / sta zanzara / ^o quello che è }*

Puis revient toujours cette mouche ce moustique ou quoi qui ce soit
(cet insecte, je n'arrive pas à savoir ce que c'est).

Des listes conjonctives prosodiquement ouvertes reliant deux éléments ou plus co-hyponymiques servent à créer une hyperonymie :

(14) *{Cani / gatti / canarini / tartarughe } saranno tutelati con la
nascita dei tribunali per animali //*

Chiens, chats, canaris, tortues seront protégés grâce à la
naissance de tribunaux pour animaux.

Au total, il ressort que les listes ont trois propriétés :

- i. Elles ont une fonction sémantique.
- ii. Cette fonction sémantique est de nature grammaticale : la liste en tant que telle n'est pas contestable, elle est tout simplement une structure qui porte

sur des unités lexicales et qui a la fonction de généraliser, d'approximer, d'intensifier leur sens.

iii. Les listes entrent dans un réseau de relations sémantiques et formelles, caractérisées par des liens d'héritage : toute liste, par exemple, hérite du pattern abstrait de liste la propriété formelle de constituer une réalisation multiple de la même position structurale et la propriété sémantique d'établir une relation sémantique entre les conjoints. Cet héritage est spécifié dans chaque type de liste par des traits structuraux et sémantiques plus précis qui en définissent exactement la fonction. La figure 1 à la fin du chapitre illustre une représentation de ce réseau.

Ces trois propriétés montrent que les listes peuvent être caractérisées comme des véritables constructions. Il s'agit de constructions tout à fait particulières qui ne sont spécifiées ni lexicalement ni catégoriellement, mais qui sont définies par une relation de proximité et en même temps par des spécifications sur la nature de la relation entre conjoints. Nous avons ainsi proposé de définir ces constructions comme des véritables constructions topologiques.

Ce qui est le plus intéressant, c'est que ces constructions sont tout à fait insensibles à la coupure entre phrase et discours. Nous avons vu jusque-là des listes qui s'établissent dans la phrase. Toutefois, les mêmes traits formels et fonctionnels qui opposent les différentes listes d'éléments régis dans une phrase, peuvent aussi bien opposer des listes de phrases dans le discours. Ainsi, la répétition de la même phrase peut avoir une signification d'intensification (15), la conjonction de deux phrases antonymes peut avoir une signification de généralisation (16), la disjonction de plusieurs phrases synonymes peut avoir une signification d'approximation (17) :

(15) *Lui pregava, e lei dormiva. Lui si infuriava, e lei dormiva. Lui andava e tornava da quel capezzale, e lei dormiva. Dormiva, dormiva, dormiva e lui era impotente, fragile e pazzo*

Lui priait, et elle dormait. Lui s'énervait, et elle dormait. Lui tournait en rond près du chevet (litt. allait et venait de ce chevet), et elle dormait. Elle dormait, encore et toujours (litt. dormait, dormait) et lui était impuissant, fragile, il devenait fou.

(16) *Saluteremo chi arriva e saluteremo chi parte*

Nous saluerons ceux qui arrivent et (nous saluerons) ceux qui partent.

(17) *Questo utente ha mai insultato qualcuno? Ha mandato messaggi minatori? Cose del genere?*

Ce client (litt. cet utilisateur) a-t-il jamais insulté quelqu'un ? A-t-il envoyé des messages de menaces ? Quelque chose (litt. des choses) dans ce genre (litt. dans le genre) ?

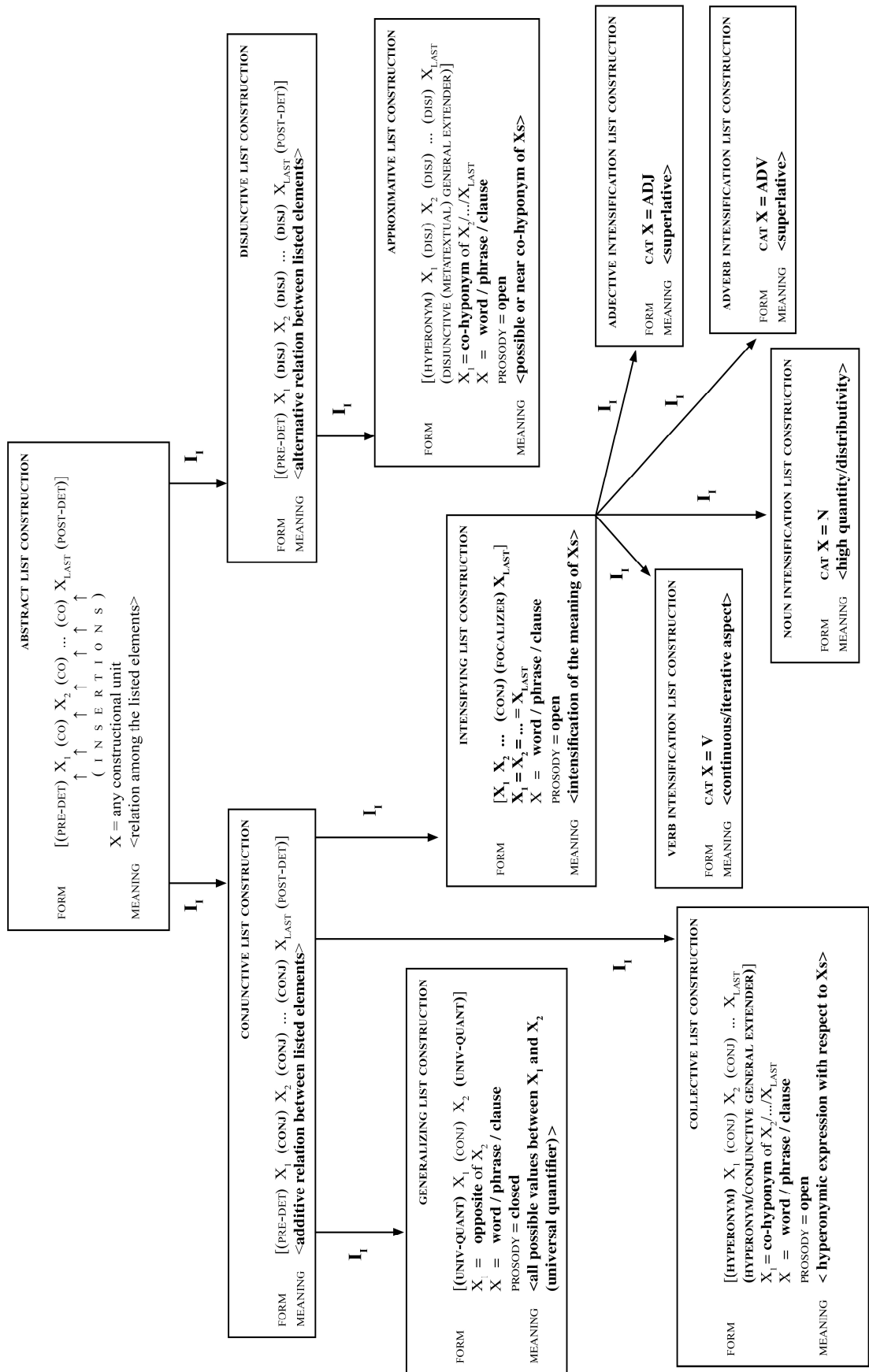
Cette extension a diverses conséquences, plus ou moins désirables :

- (i) Elle montre la centralité d'une construction grammaticale topologique telle que la liste.
- (ii) Elle montre que cette construction est transversale à divers niveaux d'analyse (en contribuant à affaiblir la valeur heuristique de la notion même de niveau d'analyse).

- (iii) Elle montre la pertinence d'une unité d'analyse telle que la configuration de discours qui est à considérer comme le domaine dans lequel les listes s'établissent.
- (iv) Elle pose toutefois un problème de redéfinition de la liste qui ne peut plus être caractérisée comme la réalisation multiple de la même position structurale.

Dans le chapitre 7, je montrerai que l'analyse conduite par Gerdes et Kahane (2009) et l'étude conjointe que nous avons menée (Gerdes, Kahane et Pietrandrea en préparation) confirment la saillance des constructions de liste qui peuvent avoir beaucoup d'autres fonctions, en plus de celles décrites jusque-là. Nous verrons aussi que l'extension de la notion de listes aux séquences de phrases pose des problèmes précis dans le cadre du projet d'annotation syntaxique du français oral Rhapsodie. Dans le chapitre suivant, nous verrons des cas de spécification de structures de listes par des adverbes modaux, ce qui permettra d'identifier des constructions grammaticales modales topologiques insensibles à la coupure entre phrase et discours.

Fig. 1 Le réseau sémantique des constructions à liste (tiré de Bonvino *et al.* 2009)



CHAPITRE 6. CONSTRUCTIONS MODALES TOPOLOGIQUES DU NIVEAU DU DISCOURS

1. Constructions modales topologiques

Nous avons vu dans le chapitre précédent que, dans le cadre du projet Topo.Gram, nous avons tout d'abord identifié un domaine d'analyse pertinent pour notre recherche des significations grammaticales dans le discours : la configuration de discours. Nous avons ensuite montré que certains patterns topologiques repérables à ce niveau d'analyse, comme les listes par exemple, constituaient de véritables constructions organisées dans des réseaux sémantiques caractérisés par des relations d'héritage et d'unification. L'avancée de notre travail a été ensuite d'étudier dans le détail et sur des grands corpus de langue orale et écrite la réalisation des constructions modales topologiques.

Dans une étude conduite avec Francesca Masini (Masini et Pietrandrea 2010) sur la polysémie de l'adverbe modal *magari*, nous avons montré que les différents sens de *magari* se déterminent constructionnellement à travers la coalescence de cet adverbe dans des constructions topologiques formées par [*magari* + liste]. L'association de *magari* à une liste encode un sens non factuel : les différents sens non factuels, qui déterminent la polysémie de *magari*, sont spécifiés en fonction de la forme de la liste.

J'ai ensuite mené une analyse diachronique de la « constructionnalisation » (c'est-à-dire du processus ayant conduit à la fixation puis à la grammaticalisation) du pattern [*magari* + liste]. J'ai montré que c'est à travers ce processus que le sens optatif originaire de ce mot s'est ensuite « javellisé » dans la pluralité actuelle de sens non factuels (Pietrandrea 2009).

Dans le prolongement de ce travail, je me suis également attelée à l'analyse de deux adverbes modaux qui ont tendance à ne pas être syntaxiquement intégrés dans les énoncés : *certamente* et *sicuramente* (correspondant grosso modo à *sûrement* et *certainement*) (Pietrandrea 2008a). Cette analyse a soulevé un certain nombre de questions pour la caractérisation formelle de la configuration de discours et elle a ouvert des pistes intéressantes pour la définition sémantique des modaux, en montrant que celle-ci nécessite parfois la prise en compte d'éléments caractérisant l'interaction entre locuteurs en plus des éléments liés à la modalité de validation des représentations. Dans les pages qui suivent, je présente brièvement ces trois études récentes.

2. *Magari*

Le mot *magari*, très fréquent dans l'italien contemporain, a attiré l'attention de beaucoup de linguistes (Arcaini 1997 et 2000, Licari et Stame 1989 et Schiemann 2008) en raison de sa plurifonctionnalité qui n'a pas d'équivalent dans les correspondants de ce mot dans d'autres langues européennes.

Magari peut avoir la fonction d'un marqueur général de non factualité, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5. Dans les emplois de ce type, il correspond en gros à la forme « peut-être bien » du français :

- (1) *Magari è a casa.*

Il se peut bien qu'il soit à la maison.

Mais *magari* peut aussi fonctionner comme un opérateur scalaire (dans le sens de Fillmore *et al.* 1988 et de Kay 1990), c'est-à-dire comme un élément qui

convoque une échelle de non factuel dont la position extrême est occupée par l'élément focalisé par *magari*. Dans ce cas, il correspond à peu près à la forme « même » ou « voire » du français :

(2) *Bisognerebbe negoziare una tregua, un armistizio, magari la pace.*

Il faudrait négocier un cessez-le feu, un armistice ou même la paix.

Magari peut aussi avoir la valeur d'un marqueur concessif non factuel, comme en

(3) où il correspond à la forme du français « même si » :

(3) *Magari è intelligente, ma non è abbastanza preparato.*

Même s'il est intelligent, il n'est pas assez préparé.

Dans des énoncés injonctifs, *magari* peut affaiblir la force de l'ordre, ainsi qu'en

(4) où on son sens peut être rendu approximativement par *eh bien* en français :

(4) *Magari parlagliene tu !*

Eh bien, parle-lui en !

Pour finir, *magari* peut fonctionner, dans des énoncés exclamatifs, comme un marqueur optatif, correspondant au français « j'aimerais bien » :

(5) *Vorrei tanto vedere un film come quello. Magari ne facessero ancora !*

Je voudrais bien voir un film comme celui-là. J'aimerais bien qu'on en fasse encore !

A la plurifonctionnalité de *magari* correspond, du côté formel, une grande versatilité. *Magari* peut apparaître dans une grande variété de contextes sans qu'il soit toujours possible de trouver une relation entre sa distribution syntaxique et son sens.

Magari peut apparaître dans des assertions (1), (2) et (3), dans des énoncés exclamatifs (4) et (5), aussi bien que dans des questions (6) :

(6) *Non potrebbe essere uscito con un amico ? Non sarà magari con suo fratello ?*

Tu ne crois pas qu'il est sorti avec un ami ? Il n'est peut-être bien pas avec son frère.

Magari peut porter sur des unités de tailles et de catégories diverses. Il peut porter sur des clauses (5) aussi bien que sur des syntagmes (2) et (6) et quand il porte sur des syntagmes, ceux-ci peuvent être de n'importe quelle nature : En (2), *magari* modifie un syntagme nominal, en (6) un syntagme prépositionnel. Les syntagmes dans la portée de *magari* peuvent être des arguments, comme en (2) et (6), aussi bien que des circonstanciels, comme en (7) :

(7) *Il suo lavoro era quello di guidare un risciò e di litigare, magari con accanimento, con altri conduttori.*

Son boulot consistait à conduire un pousse-pousse et à se disputer, même avec force, avec d'autres conducteurs.

En définitive, *magari* est doté d'une mobilité syntaxique totale : il peut apparaître à toute frontière syntagmatique majeure :

(8) *Magari Luigi è venuto.*

(9) *Luigi magari è venuto.*

(10) *Luigi è venuto, magari.*

Comme je l'ai mentionné, il n'est pas du tout évident d'expliquer la plurifonctionnalité de *magari* en faisant appel à ses différentes distributions syntaxiques. D'un côté, il n'est pas possible de trouver de corrélations entre la position syntaxique de *magari*, la taille, la catégorie, ou la fonction des éléments dans sa portée et les différents sens de ce mot. D'un autre côté, en analysant *magari* au niveau de la phrase, on trouve que la même phrase introduite par *magari*, peut avoir un sens non factuel (11), scalaire (12) ou concessif (13) :

(11) *Magari a quest'ora è già a casa.*

Peut-être bien qu'à cette heure, il est déjà à la maison.

(non factuel)

(12) *Non avrà trovato nessuno, si sarà intristito. Chissà, magari a quest'ora è già a casa.*

Peut-être qu'il n'a trouvé personne, qu'il est devenu triste. Qui sait, à cette heure, il pourrait même être déjà à la maison.

(scalaire)

(13) *Magari a quest'ora è già a casa. Eppure sono preoccupata per lui.*

Peut-être bien qu'à cette heure il est déjà à la maison. Je suis quand même inquiète pour lui.

(concessif)

En nous appuyant sur l'observation que j'avais déjà faite en analysant *magari* dans le cadre d'une étude générale des adverbess épistémiques de l'italien parlé (Pietrandrea 2007, décrit dans le chapitre 4), nous avons décidé d'analyser 600 occurrences écrites et orales de cet adverbe au niveau de la configuration de discours.

Nous avons remarqué que *magari* présente une caractéristique commune aux adverbess paradigmatissants, comme *also*, *even* et *only* en anglais ou *même* en français, décrits par Nølke (1983) et König (1991). Ces adverbess, doués d'une extraordinaire mobilité syntaxique, portent sur un constituant et en focalissent un élément. Cette focalisation permet de relier la valeur de l'élément focalisé à un

paradigme d'alternatives. Par exemple, dans l'exemple (14), *aussi* porte sur la totalité de la phrase et focalise le sujet « le vol de la Kenya Airways » qui, à travers cette focalisation, est mis en relation avec un paradigme d'alternatives impliquant la présupposition qu'au moins un autre vol est parti.

(14) *Le vol de la Kenya Airways est aussi parti de l'aéroport de Nsimalen.*

La caractérisation de *magari* comme adverbe paradigmatissant a eu deux conséquences pour notre analyse.

La nature d'adverbe paradigmatissant de *magari* permet d'attribuer à cet adverbe une fonction syntaxique identifiée par Gerdes et Kahane (2009) comme typique des conjonctions, de certains marqueurs discursifs et des adverbes paradigmatissants, à savoir la fonction de « marqueur de listes ». Les marqueurs de listes sont des éléments qui servent à connecter les conjoints d'une liste entre eux (nous reviendrons sur la définition de marqueur de listes dans le chapitre 8) sans pourtant entretenir de rapports de dépendance avec le reste de l'énoncé dans lequel ils apparaissent.

Le double ancrage de *magari* (sur sa portée et sur son focus) nous a permis de définir avec exactitude la portion de texte associée à *magari* à examiner. Pour ce faire, nous avons eu recours à une transposition en grilles et nous avons établi que la « structure topologique associée à *magari* » est à définir comme la portion de la grille délimitée sur l'axe horizontal par la position de *magari*, plus l'extension de sa portée et, sur l'axe vertical par l'extension de la liste d'éléments occupant la même position que l'élément focalisé par *magari*. Cette structure est donc définie en termes purement topologiques et peut énormément varier en taille et en

catégorie. La structure topologique associée à *magari* peut être occupée uniquement par *magari* comme en (15) ou par un texte entier comme en (16) :

(15) *Magari !*

J'aimerais bien !

1	<i>Magari</i> J'aimerais bien
	CLAUSE

(16) *Magari stava mangiando, o passeggiando, semplicemente, sul ponte... magari era lì che si stava aggiustando i pantaloni.*

Peut-être était-il en train de manger, ou de se promener, tout simplement, sur le pont... ou bien peut-être était-il en train de réajuster son pantalon

[Alessandro Baricco, *Novecento*, Milan, Feltrinelli, 1994]

1	<i>Magari</i> 'peut-être'	<i>Stava</i> 'il était en train de	<i>Mangiando</i> 'manger'
2	<i>O</i> 'ou'		<i>passeggiando semplicemente sul ponte</i> 'de se balader tout simplement sur le pont
3	<i>magari</i> 'peut-être bien	<i>era lì che si stava</i> 'il était là	<i>aggiustando i pantaloni</i> 'en train de ranger ses pantalons
	ML ₁	CLAUSE	

Le domaine d'analyse défini, nous avons examiné la structure topologique associée aux différents sens de *magari*.

Nous avons trouvé que l'association de *magari* avec des listes prosodiquement ouvertes d'éléments co-hyponymes (de natures catégorielles diverses) occupant la même position syntaxique de l'élément focalisé par *magari*, déjà observée sur un petit corpus de langue orale, est absolument régulière dans n'importe quelle variété de langue et, à l'exception des usages optatifs, pour n'importe quel usage de ce mot.

D'un point de vue fonctionnel, cette régularité est à mettre en relation avec le sens non factuel, commun à tous les emplois de *magari*. Comme je l'ai montré dans le chapitre 5, le fait de présenter la situation focalisée par *magari* comme une option à ne pas exclure parmi les autres prouve que celle-ci est encodée comme une option non factuelle.

Ce qui est le plus intéressant, c'est que le sens de *magari* change en fonction de la liste à laquelle il s'associe. En d'autres termes, la signification non factuelle se spécifie en fonction de la spécification formelle de la liste.

Lorsque *magari* focalise le premier élément d'une liste disjonctive, qu'elle soit une liste d'ajouts (17) ou une liste de clauses (18), il a une signification de non exclusion de factualité équipotentielle (la non factualité de l'élément focalisé par *magari* est présentée comme égale à celle des autres disjoints).

(17) *Tenterò magari la corona Ibf o Wbc, insomma continuerò*

Je tenterai peut-être la couronne IBF ou WBC, enfin je vais continuer.

1		<i>tenterò</i> 'je tenterai'	Magari 'peut-être'	<i>la corona</i> 'la couronne'	<i>Ibf</i> 'Ibf'
2			o 'ou'		<i>Wbc</i> 'Wbc'
3	<i>Insomma</i> 'enfin'	<i>continuerò</i> 'je continuerai'			
				R ₁	AJ ₁
		V	ML ₂	R ₁	
	ML ₁	CLAUSE			

(18) *magari è arrivato l'autobus o è passato un suo amico in macchina*

Peut-être que le bus est passé ou bien qu'un copain est passé en voiture.

1	magari 'peut être'	<i>e arrivato</i> 'est arrive'	<i>l'autobus</i> 'le bus'	
2	o 'ou'	<i>è passato</i> 'est passé'	<i>un suo amico</i> 'un copain de lui'	<i>in macchina</i> 'en voiture'
	ML ₁	CLAUSE		

Lorsque *magari* focalise le dernier élément d'une liste d'éléments de n'importe quelle catégorie et extension, il a une fonction de non exclusion de factualité scalaire : l'élément dans son focus est présenté comme le moins probable. (19) et (20) illustrent bien ceci :

(19) *I film di oggi sono stati approvati dall'alto tre, quattro, magari cinque volte.*

Les films d'aujourd'hui ont été approuvés d'en haut à 2, 3, 4, voire 5 reprises.

1	<i>i film d'oggi</i> les films d'aujourd'hui	<i>sono stati approvati</i> ont été approuvés	dall'alto d'en haut		<i>due</i> deux
2					<i>tre</i> trois
3					<i>quattro</i> quatre
				magari voire	<i>cinque volte</i> cinq fois
				ML ₁	AJ ₂
	ARG	V	AJ	AJ	

(20) *Alla fine io mi sarei sentita in colpa e magari lui avrebbe finito per detestarmi.*

A la fin j'aurais culpabilisé et il aurait même fini par me détester.

1	<i>alla fine</i> 'à la fin		<i>io</i> 'je'	<i>mi sarei sentita in colpa</i> 'aurais culpabilisé
2		<i>e magari</i> 'et peut être'	<i>lui</i> 'il'	<i>avrebbe finito per detestarmi</i> 'aurait fini par me détester
		ML ₂	ARG ₁	PRE
	ADJ ₁	CLAUSE		

Lorsque *magari* focalise le premier élément d'une liste contrastive – (21) et (22), la construction prend une signification de conditionnel scalaire concessif, au sens de Haspelmath et König (1998), c'est-à-dire que l'élément dans le focus de *magari* est présenté comme le moins probable et le moins favorable pour la réalisation du second élément :

(21) *Il comandante Arguelles si aspettava un temporale magari violento ma facile da superare.*

Le commandant Arguelles s'attendait à un orage peut-être bien violent, mais facile à traverser.

1	<i>il comandante Arguelles</i> 'le commandant Arguelles'	<i>si aspettava</i> 's'attendait'	<i>un temporale</i> 'un orage	<i>magari</i> 'peut être bien'	<i>violento</i> 'violent'
2				<i>ma</i> 'mais'	<i>facile da superare</i> 'facile à traverser
				ML	AJ
			ARG ₁	AJ ₁	
	ARG ₁	V	ARG ₂		

(22) *Magari andrà per le lunghe ma non finisce così.*

Cela prendra peut-être du temps, mais cela ne finira pas ainsi.

1	<i>magari</i>	<i>andrà per le lunghe</i>
2	<i>ma</i>	<i>non finisce così</i>
	ML	CLAUSE

Lorsque *magari* focalise le premier élément d'une liste d'impératifs (23), il a aussi une fonction d'atténuation de l'ordre :

(23) *Magari diglielo, faglielo comunque capire che ci tieni a lui.*

Eh bien, dis-lui, fais-lui au moins comprendre que tu tiens à lui.

<i>magari</i> eh bien	<i>diglielo</i> dis-lui
	<i>faglielo almeno capire che ci tieni a lui</i> fais-lui au moins comprendre que tu tiens a lui
ML	CLAUSE(INJ)

Comme je l'ai mentionné plus en haut, les usages optatifs de *magari* ne sont pas associés à des listes. Toutefois, ces usages sont très rares (3% sur l'ensemble du corpus) et très anciens, ce que nous expliquerons dans un instant par une analyse diachronique.

Les données présentées jusque-là montrent que pour chaque fonction, la catégorie du focus de *magari* n'est pas spécifiée : *magari* peut focaliser des éléments régis, associés, des verbes et parfois des phrases entières. Parfois, des insertions peuvent interrompre la liste sans changer le sens de la construction. Il peut donc arriver que *magari* encadre une séquence discontinue de phrases, avec le résultat que la signification non factuelle de la construction [*magari* + liste] est distribuée sur la totalité du texte. En (24), chaque phrase listée avec la phrase dans le focus de *magari* [ha già fatto il suo lavoro], [è andato al cinema], [ha picchiato la moglie] est comprise comme non factuelle, bien qu'elle n'ait pas de marqueurs de non factuelité. Elle est interprétée comme non factuelle car elle est insérée dans la

construction [*magari* + liste]. Il est intéressant de remarquer que cette construction persiste malgré les interruptions comme « io già due volte questa settimana » :

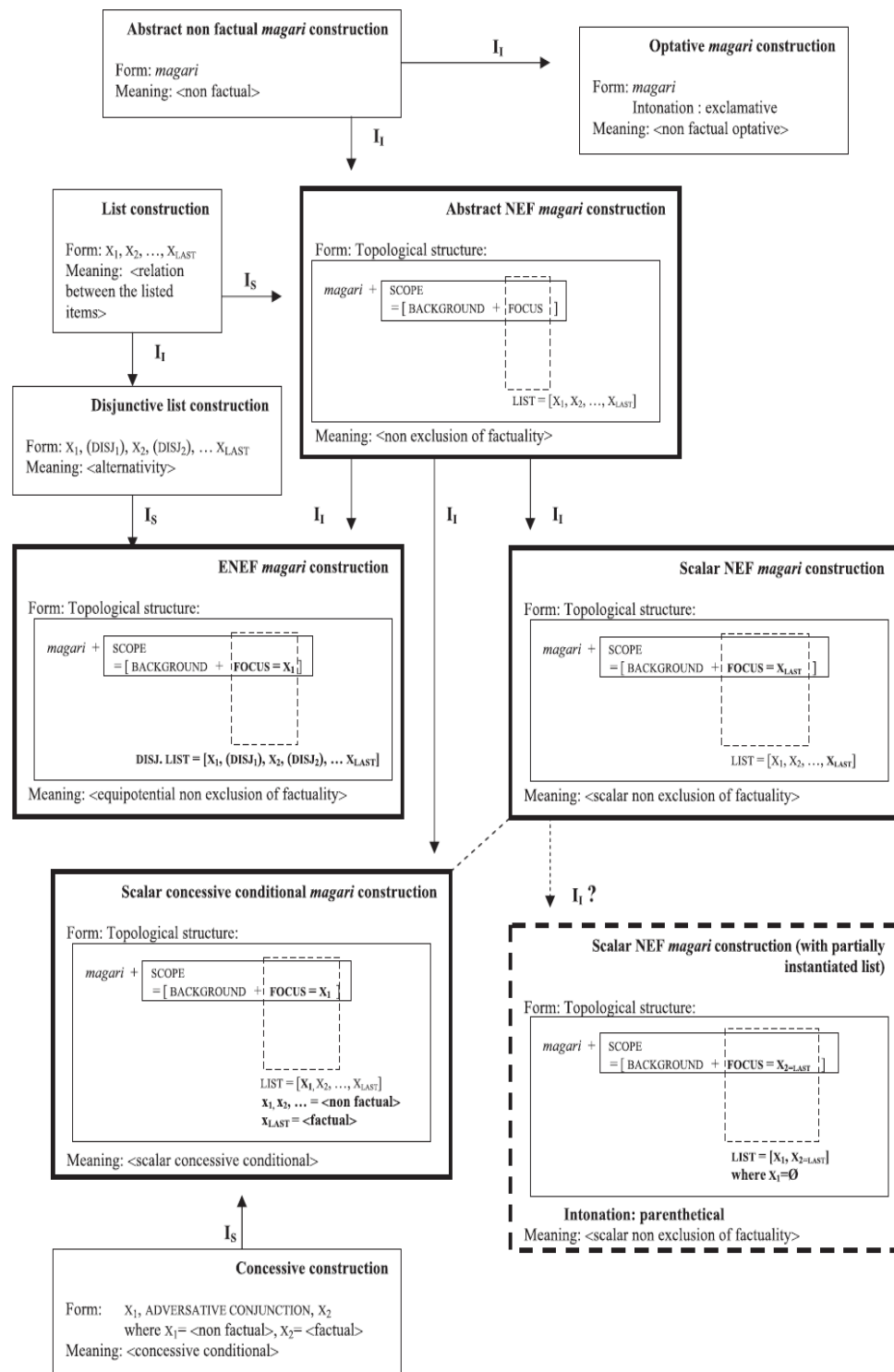
(24) *Tanta gente usa internet quando {ha già fatto il suo lavoro / ^magari ha visto degli amici / è andato {al cinema / a teatro}} (io due volte questa settimana) {/ ha picchiato la moglie/ e [aggiungici quello che vuoi]}.*

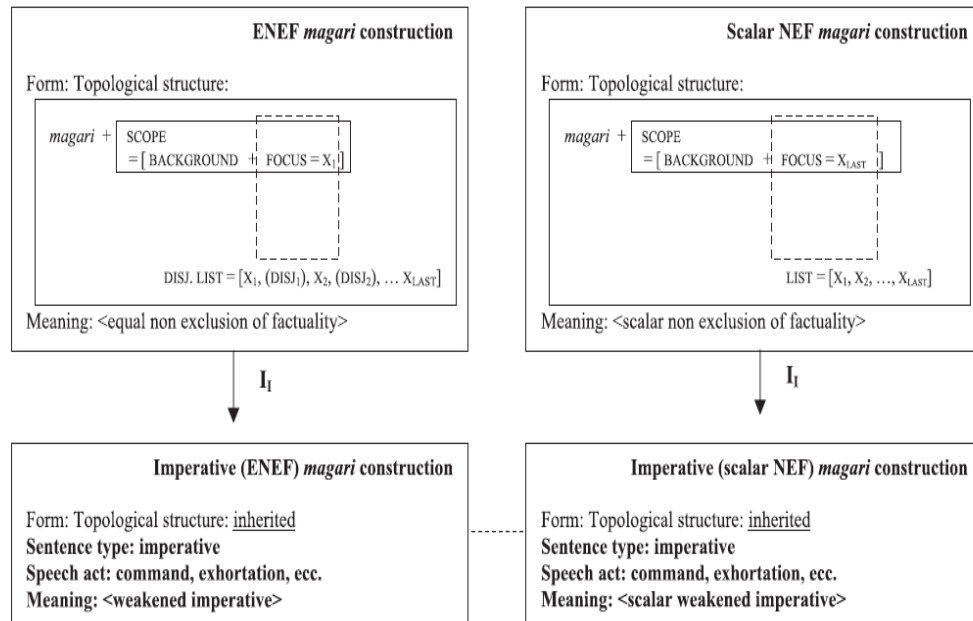
Il y a plein de gens qui utilisent Internet après avoir fait leur travail, peut-être bien après avoir vu des amis, être allés au cinéma, au théâtre (moi, deux fois cette semaine), après avoir tapé sur leur femme et on peut continuer comme ça.

Dans notre travail, nous avons montré que *magari* s'unifie avec différentes constructions de listes purement topologiques, c'est-à-dire des constructions qui ne sont pas spécifiées au niveau catégoriel. Cette unification peut expliquer la plurifonctionnalité de ce mot : le sens de *magari* change effectivement en fonction de la forme exacte de la construction topologique à laquelle il est associé. Il est donc possible d'identifier un réseau complexe de constructions topologiques insensibles à la coupure entre phrase et discours, réseau lié par des relations d'unification et d'héritage (cf. figure 1).

Il faut aussi remarquer que dans ces constructions *magari* joue le double rôle de marqueur de liste et de marqueur de modalité non factuelle. Le rôle de connecteur textuel des marqueurs modaux commence à se profiler (nous reviendrons sur ce point dans le chapitre 8).

Fig. 1 Le réseau sémantique des constructions [*magari* + liste], tirée de Masini et Pietrandrea (2010)





3. Une perspective diachronique

Comme je viens de le montrer dans ses emplois optatifs, l'adverbe *magari* ne présente pas d'association avec des constructions à listes. Or, les emplois optatifs de *magari* sont notoirement des emplois très anciens. Le mot *magari*, qui a des équivalents dans plusieurs langues méditerranéennes (en maltais, en portugais, en sicilien et en grec moderne) est dérivé de l'adjectif grec ancien *makarios*, qui signifie « bienheureux ». Les premières attestations de ce mot en italien se retrouvent dans de contextes tels que (25) :

(25) *Makare ke me abberanno uccisa !*

Si seulement ils m'avaient tuée !

(Jacopone da Todi XIII laude del Laudario Urbinate, 13^e siècle)

Dans ce contexte, *makare* est utilisé comme un adjectif prédicatif portant sur le sujet phrasal *ke me abberanno uccisa* dans un énoncé exclamatif. Un énoncé comme (25) pourrait être paraphrasé par « Qu'ils m'aient tuée, ça aurait été bienheureux ». L'emploi de *magari* est donc dans ce cas optatif.

Le fait que l'emploi optatif, ancien, de ce mot soit le seul emploi de ce mot qui n'a pas d'association avec des listes, m'a amenée à me demander s'il y avait une corrélation entre la grammaticalisation de ce mot, son extension sémantique, l'acquisition d'un sens plus général de marqueur de non factualité et sa coalescence avec des constructions de liste.

J'ai donc mené une étude sur 538 occurrences de *magari* et sur ses variantes régionales *makare*, *macari* et *magara* sur des corpus d'italien littéraire couvrant la période du 13^e au 20^e siècle (Pietrandrea 2008b).

Cette étude a montré que le mot *magari* a longtemps conservé un emploi exclusivement optatif. Des changements mineurs, produits entre le 16^e et le 18^e siècle, ont ouvert la voie vers la grammaticalisation de ce mot qui a eu lieu au 19^e siècle.

Au cours du 16^e siècle, *magari* a commencé à introduire, toujours dans des contextes optatifs, des formes verbales de subjonctif passé, ce qui a permis de le réinterpréter non plus comme un adjectif, mais comme une interjection, comme c'est le cas dans l'exemple (26) :

(26) Magari andassemo stasera !

Si seulement on pouvait y aller ce soir !

(Ruzante, *L'Anconitana*, 16^e siècle)

Au cours du 18^e siècle, *magari* a commencé à apparaître dans des réponses dialogiques. Dans ce contexte, il portait sur des ajouts modifiant une phrase énoncée dans le tour précédent. L'extrait (27) en est un bel exemple :

(27) A : *la se destriga.*

A : Elle va mourir.

B : *magari doman !*

B : J'aimerais bien (que ce soit) demain !

(Goldoni *La putta onorata* 1748)

L'extension des contextes syntaxiques d'occurrence de *magari* a créé les prémisses pour la grammaticalisation de ce mot qui s'est produite au cours du 19^e siècle. A cette époque, *magari* a commencé à figurer dans des contextes où il portait sur des ajouts polyphoniques insérés dans des listes d'ajouts. Examinons l'exemple (28) :

(28) *Se vegni del parer de andà in barchetta, magari a di' a Cassan, o dininguarda anca pussee lontan.*

Si tu as envie de te promener en bateau, peut-être à Cassan, ou ce qui serait merveilleux encore plus loin.

(Carlo Porta 71.127, 1812-1820)

Dans cet exemple, *magari* apparaît dans une construction parenthétique « *magara a di' a Cassan* » dans laquelle il focalise un ajout « *a Cassan* » qui modifie le prédicat *andà in barchetta* « se promener en bateau ». Le fait que la construction *magari a di' a Cassan* est une construction parenthétique lui a permis d'acquérir un statut illocutoire autonome, cette construction pouvant être interprétée comme l'expression d'une évaluation de ce qui a été dit précédemment. Le résultat est que l'ensemble de la construction en (28) peut être analysé comme une compression de la construction dialogique (27) dans une structure monologique polyphonique qui comprend une voix narratrice et une voix évaluatrice. La voix évaluatrice a un profil intonatif autonome et peut donc garder un profil exclamatif et une valeur optative. Le contexte en (28) est en fait un contexte ambigu : l'expression *magara a di' a Cassan* peut avoir soit une interprétation optative soit une interprétation non factuelle. Le fait que l'ajout *a Cassan* appartient à une liste (*a Cassan, o dininguarda anca pussee lontan*) affaiblit l'interprétation optative et conduit à préférer l'interprétation non factuelle. Les marqueurs optatifs sont en effet des marqueurs de sélection dans une liste d'options, comme le prouve le fait que des marqueurs quantificationnels sont souvent utilisés comme des marqueurs optatifs

(*if only, se almeno*). Si plus d'une option est dans le focus de l'optatif, cela affaiblit la fonction de sélection de ce marqueur.

Le parcours décrit arrive à son terme quand *magari* inclut dans sa portée non pas des ajouts, mais des éléments régis appartenant à des listes. Les régis sont intégrés dans le même profil intonatif que le reste de l'énoncé. Ils ne peuvent pas être énoncés avec une intonation exclamative mais ils peuvent seulement être interprétés comme des [-optatifs], comme on le voit bien dans l'exemple (29) :

(29) *La pò anch vess capazza istessament de faghen stà ona brenta e s'el ghe par magari el lagh de Comm, magari el mar.*

Elle est même capable d'y faire entrer un fût et si elle veut, même le lac de Come, même la mer.

(Carlo Porta, 88.202-204, 1812-1820)

Dans ce cas, *magari* ne peut avoir qu'une fonction de marqueur de non factualité. A partir de cette étape, *magari* se fixe dans des constructions de listes et acquiert une nouvelle fonction consistant à marquer un nombre de significations non factuelles.

Il apparaît donc que la grammaticalisation de *magari* a été guidée par la fixation de *magari* dans des constructions à listes. J'ai proposé de regarder cette fixation comme un cas de coalescence d'une forme lexicale dans une construction topologique complexe à valeur grammaticale. Cela ouvre une piste de recherche, que, pour l'instant, je n'ai pas explorée, concernant la possibilité de postuler des

parcours récurrents de grammaticalisation liés à des processus de constructionnalisation topologique dépassant le cadre de la phrase.

4. L'apparente synonymie entre *certamente* et *sicuramente*

Nous avons vu que la configuration de discours était définie par la stabilisation d'une structure syntaxique dans le discours. Lorsque j'ai rapproché l'analyse des deux adverbes modaux quasi-synonymes *certamente* (certainement) et *sicuramente* (sûrement) (Pietrandrea 2008a), qui ont tendance à ne pas être syntaxiquement intégrés dans leurs énoncés (cf. exemples (30) et (31)), le problème s'est posé d'adapter la méthodologie utilisée pour étudier *magari* et les listes, à des éléments non intégrés.

(30) A : *Verrà Luigi ?*

A : Luigi viendra ?

B : *Ah beh sì, quello sicuramente !*

B : Ah ben oui, ça s'est sûr ! (lit. ça surement)

(31) A : *Non mangiava più niente.*

A : Il ne mangeait plus rien.

B : *Certamente. Non mangiava più niente.*

B : C'est vrai (lit. certainement) : il ne mangeait plus rien.

Pour étudier ces adverbes au niveau de la configuration de discours, j'ai postulé l'existence d'un autre objet syntaxique : la configuration macrosyntaxique du discours.

Nous parlerons de macrosyntaxe et de structures macrosyntaxiques du discours dans le prochain chapitre. Pour l'instant, il suffit de dire que par structure macrosyntaxique j'entends, à l'instar de Blanche-Benveniste (1990), de Berrendonner (1990) et de Cresti (2000), la structure qui définit les rapports de dépendance illocutoire à l'intérieur de l'énoncé, composée par une unité centrale, le noyau, qui porte la force illocutoire de l'énoncé (c'est-à-dire, qui détermine si l'énoncé est à interpréter comme une assertion, une question, un ordre ou une exclamation) et des unités accessoires définies sur la base de leur position topologique comme des pré-noyaux, des in-noyaux, des post-noyaux. Ces unités ne sont pas autonomes d'un point de vue illocutoire et forment avec le noyau un seul énoncé.

Il est possible de reconnaître des configurations diverses dans la structure macrosyntaxique des énoncés. Par exemple, la structure en (32) est une structure pré-noyau – noyau : la structure en (33) une structure pré-noyau – pré-noyau – noyau ; la structure en (34) une structure noyau – post-noyau. Je présente ces structures annotées selon le schéma élaboré dans le projet Rhapsodie (cf. chapitre suivant) :

(32) Après moi < le déluge //

(33) Moi < ma voiture < elle est garée dans la rue (CFPP 2000)

(34) intéressant > la Patagonie (Blanche-Benveniste 1990 : 141)

Dans le travail sur *certamente* et *sicuramente*, j'ai proposé de définir une configuration macrosyntaxique de discours comme la tenue dans le discours de la même structure macrosyntaxique, en d'autres mots, comme la séquence de tous les éléments qui instancient ou répètent dans le discours la même structure macrosyntaxique.

Cette extension de la notion de configuration de discours m'a permis d'identifier les constructions de discours qui sélectionnent un adverbe et pas l'autre et qui peuvent par conséquent révéler certaines de leurs différences sémantiques. L'analyse conduite sur 200 occurrences écrites et orales de *sicuramente* et sur 150 occurrences écrites et orales de *certamente* a montré que *certamente*, contrairement à *sicuramente*, est compatible avec un certain nombre de constructions, qui induisent une polyphonie : constructions d'accord dialogiques caractérisées par des listes de noyaux identiques co-construits par plusieurs locuteurs (36) ; constructions concessives (37) et constructions marquant l'évidence reportive (38).

(36) A : le maiuscole < non le scriveva//

A : les majuscules < il ne les écrivait pas //

B : non le scriveva // certamente //

B : il ne les écrivait pas // c'est ça (lit. certainement) //

(37) *Abbiamo commesso degli errori//certamente // e però abbiamo vinto //*

Nous avons fait des fautes // ça s'est sûr // mais quand même nous
avons gagné //

(38) *Secondo le informazioni, a New York vedranno i loro colleghi, tra i
quali certamente il procuratore Giuliani e il suo assistente David
Denton*

D'après les informations, à New York ils rencontreront leurs collègues
parmi lesquels se trouvent certainement (sans aucun doute) le procureur
Giuliani et son assistant David Denton.

En me référant aux approches polyphoniques de Ducrot (1984) et de Nølke et al
(2004), j'ai montré que, dans tous ces contextes, *certamente* déclenche une
polyphonie : cet adverbe sert effectivement à marquer un degré fort de certitude
en accord ou en désaccord avec d'autres voix discursives qui peuvent être
représentées par des co-locuteurs, comme en (36), ou simplement évoquées par la
seule présence de *certamente*, sans pourtant être mentionnées, comme en (37) et
(38). J'ai aussi remarqué que *sicuramente* ne fonctionne pas correctement dans
ces contextes. Il est pragmatiquement inacceptable, ce qui plaide pour une
reconsidération de la synonymie de ces deux adverbes.

Sicuramente, contrairement à *certamente*, est autorisé par des constructions
diverses qui véhiculent l'existence d'un paradigme de jugements alternatifs : il
peut occuper la position finale dans des entassements monologiques de noyaux
exprimant des jugements différents (39) ou bien il peut occuper la position focale
syntaxique dans une structure microsyntaxique (40).

(39) A: *ci servira il lettino ?* //

A: est-ce qu'on aura besoin du lit de bébé ? //

B: *non lo so // forse // ^ma sì // sicuramente //*

B : je ne sais pas // peut-être // mais oui // **sicuramente (c'est sûr)** //

(40) A : *Al British lo trova sicuramente //*

A: Au British vous le trouvez sûrement //

Dans ces deux contextes, *sicuramente* est intégré dans un paradigme de jugements alternatifs. Ce paradigme est explicite en (39), tandis que il est évoqué par la position focale de *sicuramente* en (40). En effet, comme l'ont montré (entre autres), Nølke (2001) et Rooth (1992) : toute focalisation évoque en tant que telle un paradigme d'alternatives. La présence de *sicuramente* dans la position focale convoque un paradigme de jugements plus faibles non exprimés qui portent sur le même contenu propositionnel.

L'observation de la distribution de *sicuramente* et de *certamente* au niveau du discours m'a donc permis de relativiser leur synonymie : il s'agit de deux marqueurs de certitude, alors que *certamente* sert à marquer comme *certain* un contenu en accord ou en désaccord avec d'autres voix discursives, *sicuramente* sert à marquer comme *certain* un contenu en opposition avec d'autres jugements qui peuvent être plus faibles.

Cet article constitue une première tentative d'identifier des régularités distributionnelles au niveau macrosyntaxique et d'inclure dans la définition

sémantique des marqueurs épistémiques des traits qui sont considérés normalement comme pragmatiques ou interactionnels.

Ce travail a soulevé deux questions majeures pour ma recherche. D'abord, j'ai ressenti le besoin de préciser de façon moins intuitive la notion de structure macrosyntaxique du discours afin de pouvoir en donner une caractérisation en termes de constructions grammaticales, comme j'avais pu le faire pour les patterns topologiques qui s'établissaient autour des structures régies. Comme on le verra dans le chapitre 7, je suis en train de consacrer une grande partie de mes efforts à la caractérisation des structures macrosyntaxiques dans le cadre du projet Rhapsodie.

Deuxièmement, cette étude a posé la question de la pertinence de la dimension interactionnelle dans la définition sémantique des catégories modales. Comme je le montrerai dans le chapitre 8, je suis en train de travailler sur cette question, dans le cadre de ma collaboration avec Bert Cornillie (KUL de Leuven) et de ma plus récente collaboration avec Liesbeth Degand (Université Catholique de Louvain).

CHAPITRE 7 – UNITES SYNTAXIQUES DE LA LANGUE ORALE.

1. Syntaxe de l'oral – la collaboration avec le projet Rhapsodie

En juin 2009, au début de mon congé sabbatique de l'Università Roma TRE, j'ai rejoint l'équipe de syntaxe du projet ANR Rhapsodie, dirigé par Anne Lacheret. Ce projet vise à la constitution d'un corpus de référence du français oral doté d'une annotation parallèle en prosodie et en syntaxe. L'objectif de l'équipe de syntaxe, dirigée par Sylvain Kahane, est de doter le corpus d'une annotation micro- et macrosyntaxique complète qui inclut certains des objets syntaxiques typiques de la production orale identifiés principalement par l'école d'Aix-en-Provence : les greffes, les listes, les disfluences, l'organisation en unités macrosyntaxiques, etc. L'équipe de syntaxe est composée de plusieurs syntacticiens de l'école d'Aix-en-Provence : José Deulofeu, Jeanne-Marie Debaisieux, Frédéric Sabio, Christophe Benzitoun, Natalie Rossi-Gensane, qui travaillent aux côtés de spécialistes de la syntaxe de dépendance comme Kim Gerdes et Sylvain Kahane ; de spécialistes de la constitution de grands corpus, comme Anne Dister et d'experts de la modélisation linguistique, comme Bernard Victorri.

Les objectifs poursuivis par l'équipe ont soulevé des questions théoriques très proches de celles que mes collègue et moi nous nous posions à Rome dans le cadre du projet Topo.Gram, surtout en ce qui concerne l'identification de structures syntaxiques complexes, la définition des rapports entre micro- et macrosyntaxe, ou le rôle des listes.

Ma participation au projet Rhapsodie me permet donc de poursuivre le parcours théorique rappelé dans les précédents chapitres de ce document de synthèse et de focaliser mon attention sur les aspects formels des constructions que j'analyse.

2. Les objectifs du volet syntaxique du projet Rhapsodie

Le système d'annotation développé dans le projet Rhapsodie inclut un étiquetage morphosyntaxique, de la structure de dépendance fonctionnelle, et un découpage en unités macrosyntaxiques.

L'analyse en dépendance et l'étiquetage morphosyntaxique seront effectués par des analyseurs syntaxiques. Ces analyseurs paramétrés pour l'écrit, ont des résultats médiocres sur l'oral. Pour contourner ce problème, une annotation manuelle du corpus est en cours. Cette annotation, dite « de niveau 0 », a pour objectif pratique principal, de prétraiter les textes afin de les découper en segments que les analyseurs savent traiter. Ce prétraitement consiste en un découpage du texte en unités macrosyntaxiques et en un balisage de certaines unités (plus ou moins typiques de l'oral) qui n'entrent pas directement dans la structure de dépendance : listes, greffes, discours rapportés, parenthèses, marqueurs de discours, etc.

Il va sans dire que l'annotation de niveau 0 n'a pas seulement cet objectif, elle consiste en une véritable proposition de segmentation syntaxique du discours oral, qui s'insère de façon complexe et originale dans le cadre des différents modèles d'analyse macrosyntaxique développées ces dernières années (Blanche-Benveniste 1990 et 1997, Cresti 2000, Berrendonner 1990). Rhapsodie propose en effet une segmentation du discours en unités majeures et une analyse des unités

constitutives du texte oral qui permet déjà de repérer d'autres constructions grammaticales dans le discours. Nous avons ainsi pu repérer deux nouvelles classes de constructions grammaticales. Tout d'abord, nous avons pu affiner et élargir la typologie des listes en identifiant un certain nombre de fonctions grammaticales des listes typiquement liées à l'interaction aussi bien qu'à la construction extemporanée du discours. Deuxièmement, nous avons identifié des unités récurrentes qui ne sont pas intégrées syntaxiquement, ni intégrées sémantiquement dans la prédication principale et qui portent sémantiquement sur la prédication principale : les UIA (Unités Illocutoires Associées).

Vu la centralité de l'expérience Rhapsodie pour le récent développement de mon programme de recherche, je consacrerai les prochaines pages à la description des principes qui ont inspiré notre proposition de segmentation syntaxique et à l'illustration des unités que nous avons repérées. Les résultats que j'exposerai sont le produit d'un travail fortement collaboratif. Les premiers résultats publiés figurent dans Benzitoun *et al.* (2009 et 2010) et Deulofeu *et al.* (2010) et les pré-publications sont accessibles sur le site <http://rhapsodie.ilpga.fr/> qui témoigne des travaux en cours.

3. Unités syntaxiques majeures

Pour proposer une segmentation du discours oral, nous avons décidé de nous inscrire dans un cadre distinguant deux différents ordres d'organisation syntaxique, à savoir la micro- et la macrosyntaxe (Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Berrendonner 1990, Cresti 2000, Andersen et Nølke 2002) et nous avons choisi, par conséquent, d'identifier des unités microsyntaxiques et des unités macrosyntaxiques.

Les modèles macrosyntaxiques peuvent être stratificationnels ou modulaires. Les modèles stratificationnels, comme celui élaboré par Berrendonner (1990), considèrent les unités maximales de la microsyntaxe (la clause pour Berrendonner 1990), comme des entrées pour la macrosyntaxe : dans ce cadre, l'organisation macrosyntaxique intervient quand l'organisation microsyntaxique s'arrête. Les modèles modulaires, comme celui élaboré par l'école d'Aix-en-Provence (Blanche-Benveniste *et al.* 1990), ou pour l'italien par Emanuela Cresti (Cresti 2000), considèrent les deux types d'organisation comme indépendants et comme pouvant opérer en principe sur les mêmes séquences.

Nous avons poussé aux extrêmes les conséquences de l'approche modulaire envisagée, mais avec quelques réticences de la part de l'équipe d'Aix-en-Provence : nous considérons donc l'organisation micro- et macrosyntaxique comme deux principes de cohésion opérant de manière totalement indépendante dans le discours.

3.1 Les unités rectionnelles (UR)

Du point de vue de la microsyntaxe, le discours s'organise en des unités dont la cohésion interne est assurée par des liens de dépendance et par des liens d'entassement, l'entassement étant le dispositif syntaxique qui préside à la constitution des listes. Nous appelons les unités microsyntaxiques, unités rectionnelles (dorénavant UR). L'UR est définie comme la projection d'un arbre de dépendance, elle est construite autour d'une tête, qui n'est syntaxiquement dépendante d'aucun élément de rang supérieur dans un texte ou discours donné.

De cette tête dépend un ensemble d'éléments (les éléments qui constituent la UR) dont la présence est validée et la distribution contrôlée par la tête.

A l'intérieur d'une UR, on peut aussi repérer des éléments qui présentent entre eux une relation non pas de dépendance mais de ce que l'on appelle *entassement*. Ce dispositif, identifié par l'école d'Aix-en-Provence (REF), est une extension de la notion de place rectionnelle et relie des éléments à l'intérieur d'une UR qui occupent la même position syntaxique. Nous considérons qu'il y a entassement dans des cas simples de coordination (1), de répétition (2), mais aussi en cas de disfluences (3) :

(1) *j'irais en vacances {en Italie | ^ou en Espagne} //*

(2) *il mange {très | très} peu //*

(3) *il y a {un cou~ |} certainement {/ un courant} //*

Nous avons vu au chapitre 7 que les entassements créent des listes qui peuvent avoir des fonctions différentes : je présente à la section 5.1 une typologie complète des fonctions des listes et des relations que nous considérons comme des entassements.

3.2 Les unités illocutoires (UI)

Du point de vue de la macrosyntaxe, le discours s'organise en unités supérieures dont la cohésion interne est assurée par des liens qui vont au-delà de la dépendance syntaxique. Tout modèle macrosyntaxique reconnaît par exemple une unité dans la séquence (4), dont les différents segments (annotés ici selon les

conventions de Rhapsodie) ne présentent pas de liens de dépendance syntaxique et constituent donc quatre UR séparées:

(4) *moi < ma mère < le salon < c'est de la moquette //*

Pour l'école de Fribourg (Berrendonner 1990), la séquence en (4) constitue une *période*. Pour l'école d'Aix-en-Provence et pour celle de Florence (Cresti 2000), il s'agit d'un *énoncé*. Dans Rhapsodie nous parlons d'*unité illocutoire* (dorénavant UI). Berrendonner reconnaît le caractère unitaire de la séquence sur des bases strictement prosodiques et pragmatiques : la séquence est constituée par une suite de quatre clauses (unités de rection), *moi, ma mère, le salon* et *c'est de la moquette*. Ces quatre clauses sont actualisées avec des intonèmes spécifiques, ce qui en fait des énonciations, c'est-à-dire des unités minimales de l'ordre pragmatique accomplissant des actions communicatives. La dernière énonciation est marquée par un intonème conclusif, ce qui marque la fin de la suite d'énonciations et identifie une unité supérieure d'ordre pragmatique : la période.

L'école d'Aix-en-Provence reconnaît le caractère cohésif de la séquence en invoquant la notion de *togetherness* de Bolinger (1968) (Blanche-Benveniste 1990 : 114). Pour Cresti (2000), le caractère unitaire de la séquence découle du fait qu'elle sert à accomplir un acte illocutoire d'assertion et un seul.

Dans Rhapsodie, nous avons deux exigences : (i) caractériser de façon indépendante l'organisation prosodique et l'organisation syntaxique ; (ii) proposer des critères explicites de segmentation qui permettent aux annotateurs d'appliquer de manière aussi précise et homogène que possible les choix théoriques présidant

à l'annotation du corpus. Cela nous a amenés à adopter une version élaborée du critère illocutoire de Cresti pour définir nos UI et leurs composantes.

Nous définissons l'UI, unité maximale de la macrosyntaxe, comme l'extension maximale d'un acte illocutoire, en d'autres mots comme l'ensemble des segments qui contribuent à réaliser une assertion, une interrogation, une injonction, etc. Comme Cresti, nous considérons que la séquence en (4) est unitaire puisqu'elle constitue un acte illocutoire et un seul.

Nous poussons toutefois le critère illocutoire au-delà de la simple identification des frontières des UI et, sur des bases illocutoires (aussi bien que positionnelles), nous analysons les UI en un nombre d'unités constitutives (les composantes illocutoires, dorénavant CI) telles que le noyau, le pré-noyau, le post-noyau, les parenthèses, les unités illocutoires associées.

3.2. Composantes illocutoires (CI)

Dans toute UI, il est possible de reconnaître un segment porteur de la force illocutoire de l'énoncé et éventuellement des segments qui lui sont associés. Dans l'exemple (4), cet élément central, que nous appelons en suivant la tradition d'Aix-en-Provence *noyau*, est constitué par le segment *c'est de la moquette*. Ce segment a trois propriétés :

- (i) Il est muni d'un marqueur illocutoire qui permet de l'interpréter pragmatiquement (de décider s'il réalise une assertion, une question, une injonction). Dans le cas de (4), le marqueur est prosodique, mais il peut

s'agir de marqueurs morphologiques tels que par exemple la construction interrogative.

- (ii) Il véhicule un acte illocutoire adressé à l'interlocuteur.
- (iii) Il véhicule un contenu informationnel qui vient s'ajouter au contenu du savoir partagé par les interlocuteurs et il ne peut pas être effacé sans modifier ce contenu.

Nous verrons par la suite que les critères (ii) et (iii) permettent de distinguer les noyaux d'autres unités (comme les UI enchâssées ou les unités illocutoire associées) qui présentent un degré d'autonomie moindre. Notre souci de reproductibilité nous a poussés à nous inspirer de la littérature pour proposer une série de tests permettant d'identifier de façon objective les noyaux des UI. Nous considérons qu'une séquence constitue un noyau si :

- (i) Elle est autonomisable : elle peut être isolée (en utilisant un sound editor, par exemple) et apparaître comme une séquence complète à la fois du point de vue syntaxique et du point de vue prosodique (Martin 2009).
- (ii) Il est possible de restituer sa valeur performative implicite sans en changer le sens.
- (iii) Sa modalité peut commuter avec d'autres modalités (Blanche-Benveniste 1990).
- (iv) Elle peut constituer un tour de parole sans changer de sens.
- (v) Elle est susceptible d'être la cible d'une interrogation ou d'une négation.

Les différents tests saisissent des aspects différents du noyau qui est à la fois une unité autonome d'un point de vue illocutoire et une unité de premier plan dans la construction sémantique du discours, comme le relève par exemple l'application des tests (iv) et (v).

A côté du noyau, nous reconnaissons, à l'instar de l'école d'Aix-en-Provence :

(i) des segments non autonomes d'un point de vue illocutoire qui précèdent le noyau, comme *moi, ma mère, le salon* en (4), que nous appelons pré-noyaux,

(ii) des segments non autonomes qui suivent le noyau, comme *pour essayer* en (5) que nous appelons post-noyaux :

(5) *le vélo < si > pour essayer*

(iii) des éléments non autonomes qui s'insèrent dans le noyau comme le segment *si tu veux* en (6) que nous appelons in-noyaux :

(6) *Je t'en dirai plus > si tu veux < demain //*

Nous avons en outre identifié une classe d'éléments qui sont munis de marqueur d'illocution et qui pourtant sont des éléments d'arrière-plan dans la construction du discours. Il s'agit des constructions parenthétiques comme *je pense* en (7), ou comme *comment dire* ou *vous voyez ce que je veux dire* en (8) :

(7) *ça < c'est le problème de Paris "je pense" //*

(8) *c'est comme & "comment dire" {il | il} y a certains métiers où {{il f- |il faut} être né}} & "euh" "vous voyez ce que je veux dire" { | il faut être né} psychiatre pour être psychiatre //*

Ces éléments que nous avons appelés unité illocutoires associées (dorénavant UIA) (Kahane et Pietrandrea en préparation) répondent à certains des tests élaborés pour l'identification des noyaux – ils sont isolables, il est possible de déterminer s'il sont des assertions, des interrogations ou des injonctions – mais pas à tous. Par exemple, ils ne peuvent pas être la cible d'une interrogation ou d'une négation, comme le montrent (9) et (10) :

(9) A : *ça < c'est le problème de Paris "je pense" //*

B : c'est pas vrai (que ça c'est le problème de Paris)

* c'est pas vrai (que tu le penses)

(10) A : *ça < c'est le problème de Paris "je pense" //*

B : c'est vrai ? (que ça c'est le problème de Paris)

* c'est vrai ? (que tu le penses)

Les UIA répondent comme des UI aux tests qui servent à identifier la présence d'un marqueur illocutoire dans un segment, mais ils ne répondent pas aux tests (9) et (10) puisqu'ils n'encodent pas un sens de premier plan dans la construction sémantique du discours : leur contenu sémantique n'ajoute rien au contenu du savoir partagé des interlocuteurs.

Je préciserai par la suite l'intérêt que ces unités ont pour notre répertoire des marqueurs grammaticaux du niveau du discours.

4. Séquences complexes

Pour compléter la description de l'analyse des structure du discours qui émerge dans le projet Rhapsodie, il faut considérer deux autres éléments : les relations que les UR/UI peuvent avoir entre elles et la possibilité d'identifier des unités du discours au-delà de l'UI.

4.1 Interaction entre UI et UR

Les modèles qui identifient dans la phrase la structure maximale de la syntaxe et qui conçoivent le discours comme une séquence de phrases liées par des relations d'ordre cognitif ou pragmatique sont fondés, pour la plupart, sur une notion idéalisée de la phrase. Ces modèles considèrent que chaque phrase peut être conçue comme une unité rectionnelle et illocutoire à la fois.

L'analyse du discours réel et du discours oral en particulier montre, au contraire que UR et UI ne se superposent pas toujours. Nous avons vu en (4) un exemple d'un phénomène syntaxique assez fréquent : à savoir une UI constituée par plusieurs UR. On peut avoir aussi bien le cas inverse d'une UR couvrant plusieurs

UI. Pour les cas, traditionnellement nommés épexégèses ou complément différés, par exemple, on peut considérer que ce sont des UR qui sont segmentées en plusieurs UI. Considérons les deux exemples suivants :

(11) *A : Il a jeté le livre // +*

B : dans la poubelle ?//

(12) *Il parle anglais //+ ^et bien //*

Dans ces deux exemples, il y a deux actes illocutoires : en (11) c'est évident puisqu'il y a deux tours de parole et que l'un est une assertion et l'autre une interrogation ; en (12) il y a deux assertions et cela peut expliquer l'usage du *et* entre deux syntagmes de catégories si différentes. Dans les deux cas, il n'y a pas autonomie microsyntactique de la construction à la base du deuxième acte illocutoire. Celle-ci peut en effet enchaîner avec la construction précédente pour former une construction microsyntactique canonique du type verbe + ajout. Dans un tel cas, lorsque l'UI n'a pas d'autonomie microsyntactique et qu'elle peut s'adosser à une autre UI, nous considérons qu'elle appartient à la même UR.

4.2 UI insérées, UI enchâssées

Une autre idéalisation de la structure du discours veut que celui-ci soit constitué par une succession *linéaire* d'unités syntaxiques maximales. Ce que l'on trouve en réalité dans l'analyse du discours oral, c'est plutôt, très souvent, des unités maximales, nos UI, qui sont insérées ou enchâssées les unes dans les autres.

Une UI peut effectivement interrompre le déroulement d'une autre UI en ajoutant au contenu du savoir partagé par les interlocuteurs des informations qui ont une relation discursive avec le contenu de l'UI interrompue. C'est le cas des parenthèses que nous considérons comme des UI insérées dans d'autres UI, comme le montre l'exemple (13) :

(13) *{sur les coups de trois heures |} & // moi < j'arrive pas à dormir dans le train // ^donc moi < j'étais réveillée // ^et {sur les coups de trois heures} il y a eu une agitation dans le train //*

(Corpus Debaisieux)

A côté des UI insérées dans d'autres UI, il est possible de trouver des UI qui s'enchâssent dans d'autres UI. C'est le cas par exemple du discours direct. Considérons l'exemple suivant :

(14) *Il m'a demandé [toi < tu viens //] //*

Dans ces exemples, le discours rapporté possède, dans une certaine mesure, sa propre force illocutoire (il est un segment muni de marqueur illocutoire, même s'il n'est pas adressé à l'interlocuteur). Néanmoins, le segment qui précède (*il m'a demandé*) ne forme pas un acte illocutoire autonome ni une UR complète. Ainsi, dans le cas du discours rapporté, il y a enchâssement d'une UI dans une autre UI et réaction d'une UR complète par un élément d'une autre UR.

Dans un autre cas, nous reconnaissons un enchâssement d'UI. Il s'agit de la greffe, c'est-à-dire du procédé qui consiste à remplir une position syntaxique à

l'aide d'une autre catégorie que celle attendue (Deulofeu 1999). On est donc face à une rupture de sous-catégorisation.

(14) *tu as pas un emploi du temps avec euh [tel jour je fais ça // tel autre
jour je fais ça//] //*

[Corpus Debaisieux]

En général, cette rupture consiste en une sorte de commentaire périphrastique venant combler ou commenter un choix lexical : c'est un peu comme dans le discours rapporté où une UI vient occuper une position régie à l'intérieur d'une UR.

4.3 Parallélismes entre UI

Pour des raisons pratiques, il a été décidé dans Rhapsodie de limiter l'annotation aux unités rectionnelles et illocutoires. Il arrive parfois d'annoter des phénomènes de portée plus large lorsqu'un entassement croise plusieurs UI (cf. paragraphe 5). Toutefois, il n'a pas été possible d'ignorer des phénomènes de parallélismes entre UI qui évoquent de manière intéressante la notion de configuration de discours proposé par le G.A.R.S. et qui constituent effectivement un premier pas vers la formalisation de cette notion centrale pour l'analyse grammaticale. Nous avons distingué pour l'instant cinq types de parallélismes:

- (i) Répétition à l'identique de l'UI complète. Cette répétition a une fonction sémantique d'intensification du contenu propositionnel de la première UI, comme cela avait été déjà remarqué par mes collègues et moi dans l'étude sur les fonctions des listes (Bonvino *et al.* 2009, cf. chapitre 6) :

(15) *et puis voilà // = puis voilà //*

(16) *ouais // bah oui // = bah oui // = bah oui // = bah oui //*

(17) *faut faut faire ses preuves // = faut faire ses preuves //*

(ii) Regroupements à valeur de confirmation composés par deux UI construites autour d'un même élément constructeur qui régit dans la première UI un élément atténué (angl. *hedged*) par une particule discursive (*quoi* en (18), *pratiquement* en (19)) et dans la seconde UI, le même élément présenté sans atténuation (et par conséquent confirmé) :

(18) *ben oui // alors c'est c'est bon ben c'est comme ça quoi // = c'est
comme ça //*

(19) *dans les dix quinze ans < on va pas s'en apercevoir // mais en dix
quinze ans < clac // ça ça va cogner // et c'est irréversible
pratiquement // = à moins de ramener des chercheurs étrangers <
c'est irréversible parce qu'on ne forme pas un chercheur en en cinq
ans //*

[Rhapsodie]

(iii) Regroupements d'UI parallèles à valeur d'approximation, construites autour d'un même élément qui régit dans les deux UI des éléments en relation de co-hyponymie. En (20), par exemple, deux UI sont construites autour de *ça*

s'est fait. La première est modifiée par *sur des dizaines et des dizaines d'années*, la seconde par le co-hyponyme *sur cinquante cent ans* :

(20) *mais mais mais mais les lois sociales le droit de grève et tout ça < ça*
s'est fait ça s'est fait sur des dizaines et des dizaines d'années // = ça s'est
fait sur presque enfin cinquante cent ans

[Rhapsodie]

(iv) Regroupements d'UI synonymiques à valeur confirmative. Il s'agit d'un regroupement de deux UI construites autour d'un même élément constructeur affirmé dans la première UI et nié dans la seconde, qui régit dans les deux UI des éléments en relation d'opposition sémantique entre eux. Dans l'exemple (21), la première UI est construite autour de *c'est*, qui a comme attribut *comme ça* ; la seconde UI est construite autour de *c'est pas*, négation de *c'est* qui a comme attribut *autrement*, opposé de *comme ça* :

(21) *puis on lui dit // + c'est comme ça // = c'est pas autrement //*

(v) Regroupements à valeur contrastive d'UI syntaxiquement parallèles. L'élément constructeur de la première UI a une relation sémantique (d'opposition, de synonymie, de co-hyponymie) avec l'élément constructeur de la seconde UI. Les éléments régis présentent également une relation sémantique entre eux. En (22) par exemple, le parallélisme concerne deux UI composées d'un pré-noyau et d'un noyau. Le pré-noyau de la première UI est en opposition sémantique avec le pré-noyau de la seconde (*recherche appliquée, recherche fondamentale*), les noyaux expriment des jugements

opposés (*oui, moins*), le *mais* sert à confirmer le contraste entre les deux énoncés.

(22) *en tout cas la recherche fondamentale < elle elle reste libre heureusement*
//= la recherche appliquée < moins //= mais la recherche fondamentale <
oui //

5. Les constructions grammaticales repérées par l'annotation Rhapsodie

Les phénomènes que nous venons d'illustrer montrent que le discours est structuré par deux ordres d'organisation différents et superposés : un ordre strictement syntaxique dépendancielle et un ordre illocutoire et informationnelle.

Nous admettons qu'il est possible de repérer des structures supérieures à nos UI/UR – les parallélismes – dans lesquelles sont à l'œuvre les mêmes mécanismes repérables dans des niveaux plus bas (certains principes gouvernant la structure et les fonctions des listes, par exemple).

Nous n'avons pas pour l'instant intégré une analyse du discours en cadres, mais cela n'est pas exclu pour l'avenir.

Dans l'état actuel, nous sommes en train d'annoter syntaxiquement le corpus au niveau 0. L'annotation du niveau 1 qui suivra nous permettra de dégager des régularités dans l'interaction entre des phénomènes micro- et macrosyntaxiques et, je l'espère, d'affiner notre description de la distribution du sens grammatical dans le discours oral.

Pour l'instant, nous avons pu observer la distribution d'au moins deux familles de constructions grammaticales dans les structures du discours mises en évidence par notre annotation. Il s'agit des listes et des UIA.

5.1. Fonctions textuelles et interactionnelles des listes

Nous avons vu dans le chapitre 6, que les listes peuvent avoir des fonctions grammaticales telles que l'intensification, l'approximation, la généralisation, etc. L'étude de la distribution des listes sur un corpus oral représentatif de genres variés et les repères fournis par la segmentation en unités micro- et macrosyntaxiques nous ont permis de compléter cette typologie sur le plan formel aussi bien que fonctionnel.

En collaboration avec Kim Gerdes et Sylvain Kahane (Gerdes *et al.* en prép), nous avons tout d'abord défini de façon rigoureuse l'ensemble des phénomènes de connexion syntaxique que nous reconnaissons, comme les entassements. Nous avons ensuite montré que les différents types d'entassements corrélaient avec différentes fonctions sémantiques, mais aussi interactionnelles et textuelles. Il est donc possible d'élargir les typologies de construction à listes proposées séparément par mes collègues et moi (Bonvino *et al.* 2009), et par Kim Gerdes et Sylvain Kahane (Gerdes et Kahane 2009). Les premiers résultats de ce travail sont accessibles sur le wiki Rhapsodie et je les synthétiserai rapidement.

Nous considérons qu'il y a entassement dans tous le cas où plusieurs éléments occupent la même place relationnelle. Nous identifions les types formels différents d'entassements :

(i) les coordinations syndétiques :

(23) je pars en vacance {en Espagne ! ^ou en Italie} //

(ii) les coordinations asyndétiques :

(24) {Louis | Marie | Pierre} sont tous pareils //

(iii) les répétitions à l'identique de mots ou de syntagmes :

(25) *il joue pas // {il dort | il dort | il dort} // il mange {très | très} peu //
^et il boit {très | très} peu aussi //*

(iv) les bribes (les répétitions immédiates d'un segment (avec éventuellement des ajustements morphologiques), qui résultent d'une disfluence de la part d'un locuteur :

(26) *{tu | tu | j'} y vais à pieds //*

(v) les interruptions qui résultent de disfluences discontinues :

(27) *il y a {un cou~ |} certainement { | un courant} //*

(vi) les reformulations lexicales à l'intérieur de la même UR :

(28) *{les Anglais (qui ont quand même beaucoup d'humour "euh") | les journaux anglais | ^enfin les médias britanniques} ont fini par répondre //*

(vi) les reformulations discontinues en post-noyau comme :

(29) *vous avez donné {quelque chose de plus |} à la femme >+ { | des armes de persuasion} //*

(30) *je pars {en Italie |} demain >+ { | à Rome} //*

(viii) les reformulations encodées par certains types d'appositions. Nous considérons qu'une apposition encode une reformulation et donc constitue un entassement quand l'élément apposé remplit toutes les conditions morphologiques

pour commuter avec l'élément auquel il est apposé. Nous notons donc comme un entassement le cas d'apposition reformulative en (31), mais pas le cas d'apposition modificative en (32) :

(31) *{M. Machin/} > {/ le prof de latin } nous a fait une interro surprise //*

(32) *M. Machin > prof de latin < nous a fait une interro surprise //*

(ix) l'effet deux points. Il s'agit d'un cas particulier d'apposition reformulative dans lequel l'élément apposé est constitué à son tour par un entassement en post-noyau (ou en in-noyau) :

(33) *il a { deux fils /} > + {/ {Pierre | ^et Paul } } //*

(34) *il a { deux fils | (+ {Pierre | ^et Paul }) } qui sont venus l'autre jour avec lui //*

Nous considérons qu'il y a entassement également quand les différents éléments qui occupent la même place réactionnelle sont distribués sur plusieurs UI ou sur plusieurs tours de parole comme c'est le cas pour :

(x) les réponses aux questions partielles, où la réponse s'entasse avec le mot qu-(wh-word) :

(35) *A : il s'appelle {comment /} //+*

B : {/ Jean} //

(xi) les reformulations lexicales dialogiques :

(36) *A : j'ai appelé {Jean/} > comme prévu //+*

B : {/ Pierre | pas Jean} //

(xii) les répétitions lexicales dialogiques (confirmations) :

(37) *A j'ai appelé {Jean |} > comme prévu //+*

B {/ Jean} > bien sûr //

La notion d'entassement permet donc d'identifier un objet syntaxique qui se présente dans des formats très différents et qui parfois chevauche les frontières d'UI ou de tours de parole.

Nous avons mené sur corpus une analyse sémantique de cet objet syntaxique qui a confirmé que les différents types d'entassements produisent une famille de constructions encodant un sens grammatical.

Comme nous l'avons déjà relevé dans Bonvino *et al.* (2009), les différentes constructions à listes produites par les entassements ont une signification commune abstraite dans le sens où elles marquent une relation entre les éléments entassés, relation qui se précise en fonction de la forme de l'entassement. À côté des fonctions sémantiques d'intensification, généralisation, approximation, que nous avons déjà répertoriés dans Bonvino *et al.* (2009), nous avons recensé d'autres fonctions essentiellement liées à la construction du discours et à l'interaction.

Les listes, par exemple, servent à reformuler. Dans les reformulations, le deuxième conjoint n'introduit pas un nouveau référent, mais une nouvelle dénomination du conjoint précédent. Nous avons répertorié plusieurs sous-types de reformulations.

(i) la reformulation lexicale. Dans la reformulation lexicale, le locuteur entasse plusieurs dénnotations du même référent en modifiant son lexique au fur et à mesure :

(38) *"euh" à Poitiers < {nous a~ / nous sommes }{vingt-deux permanents
/"hein" vingt-deux agents per~ / vingt-deux fonctionnaires permanents}
//*

(39) *{les Anglais (qui ont quand même beaucoup d'humour) "euh" / les
journaux anglais / ^enfin les médias britanniques} ont fini par répondre //*

(ii) la reformulation prédicative encodée par les appositions. Dans la reformulation prédicative le second conjoint remplit en même temps la fonction de reformuler un référent et de prédiquer quelque chose à propos de ce référent :

(40) *{M. Machin / (le prof de latin)} nous a fait une interro surprise //*

(41) *il est venu avec {ses enfants / (deux garçons) } //*

(iii) l'exemplification représentée par « l'effet deux points », qui est à la fois formellement et fonctionnellement un cas particulier d'apposition prédicative :

(42) *il a {deux fils |} > + {/_ref_ { Pierre | et Paul } } //*

(viii) la précision représentée par les reformulations discontinues en post-noyau comme :

(43) *vous avez donné {{quelque chose de plus |} à la femme >+ { |_ref_ des
armes de persuasion} //*

(44) *je pars {en Italie |} demain >+ { |_ref_ à Rome} //*

Nous avons également remarqué que certaines reformulations se distribuent sur plusieurs tours de parole réglant ainsi en même temps la construction du discours et l'interaction entre locuteurs dans une fonction que l'on pourrait définir de co-construction discursive. C'est le cas par exemple :

(ix) des corrections dialogiques :

(45) *A j'ai appelé {Jean|} > comme prévu //+*

B { |_ref_ Pierre |_ref_ pas Jean} //

(x) des confirmations dialogiques :

(46) *A j'ai appelé {Jean |} > comme prévu //+*

B { |_ref_ Jean} > bien sûr //

(xi) et en général des listes qui se distribuent sur plusieurs tours de parole :

(47) *A: ils avaient honte par rapport {aux Marseillais |} //+*

B: { | aux Marseillais } //+

A: parce qu'ils parlaient pas le même provençal qu'eux //

(Corpus Debaisieux)

Dans tous les cas, les listes constituent des associations conventionnelles d'un pattern topologique et d'une fonction précisément définie. La fonction encodée par ces constructions n'est pas une fonction de premier plan sémantique. La fonction des listes est de relier les éléments lexicaux listés et de donner des instructions sur la façon où ils doivent être interprétés dans le discours. Il s'agit donc d'une fonction d'arrière-plan qui porte sur des éléments lexicaux, une fonction, d'après notre définition, tout à fait grammaticale. En analysant ces constructions dans un corpus oral, nous avons pu relever que la grammaire accomplit un nombre de fonctions qui relèvent de la construction du discours et de l'interaction. La présence simultanée de fonctions sémantiques et « pragmatiques » dans des éléments lexicaux commence à être reconnue aussi dans les travaux proposant une description sémantique fine des marqueurs grammaticaux. En collaboration avec Bert Cornillie, je suis en train d'animer des discussions sur cet argument. J'en parlerai dans le chapitre suivant.

4.4 Les unités illocutoires associées (UIA)

J'ai montré plus haut (paragraphe 3.2) que la segmentation proposée dans Rhapsodie a permis d'isoler une famille d'éléments munis de force illocutoire et sémantiquement non autonomes : les UIA.

Les UIA, comme les parenthèses, encodent un contenu d'arrière-plan. Mais, à la différence du contenu sémantique des parenthèses, le contenu des UIA n'est pas autonome. Il n'a d'autre fonction que de qualifier l'illocution, la modalité, la source évidentielle du contenu propositionnel de l'UI dans laquelle l'UIA est insérée.

Les UIA sont donc à la fois des segments encodant un contenu d'arrière-plan et des segments qui ont une portée sémantique sur d'autres éléments du discours. Ils

peuvent ainsi être considérés, d'après notre définition de la grammaire, comme des marqueurs grammaticaux opérant au niveau du discours.

Nous avons pour l'instant isolé et défini cette classe de constructions grammaticales, qui sont centrales pour mon programme de recherche. Nous ne sommes pas encore parvenus à une typologie formelle et fonctionnelle de ces éléments. Toutefois, dans une étude en cours avec Sylvain Kahane (Kahane et Pietrandrea en prép.), nous avons remarqué un certain nombre de propriétés fonctionnelles et formelles de ces éléments. Nous avons observé que, du point de vue fonctionnel, les UIA peuvent avoir un nombre de fonctions grammaticales : elles peuvent marquer la modalité épistémique (48), reformuler la force illocutoire de l'énoncé (49), préciser la source évidentielle du contenu propositionnel de l'UI dans laquelle elles s'insèrent (50). Mais les UIA peuvent avoir également des fonctions de cohésion textuelle, comme dans (51) à (54), où le « vous savez » sert à présenter l'UI dans laquelle il est inséré comme une justification pour ce qui est dit dans l'UI précédente. Les UIA peuvent aussi marquer une recherche lexicale (53), ou réguler l'interaction (54) :

(48) *nous avons attendu “**je crois**” {sept | ^ou huit} heures dans la gare //*

(49) *ça te va bien “**tu crois pas**” //*

(50) *“**tu verras**” il y a un arrêt de tram //*

(51) *il y a eu plusieurs fois “euh” des propositions de s'en aller // ^puis finalement “euh” “ben” ça ne s'est pas fait// “**vous savez**” dans ce temps là*

< si on changeait de situation < on avait plusieurs propositions rapidement
"hein"

(52) \$L1 "euh" vous & {il |il }y a un enfin & dans cette projection "euh" <
est ce qu'il y a une limite de date "si je puis dire" // c'{est |est }ce que vous
nous dites "voilà" si ça tourne mal < c'est "euh" dans l'année à venir "euh"
voilà est ce que {vous |vous }êtes fixé aussi un cadre si je puis dire dans la
durée {du |du |du }scénario ^et donc du film en quelque sorte

\$L2 alors "euh" oui c'est c'est une c'est une question

\$L1 XXX "{vous |vous }savez" on a tous été {frai~ |très frappés } // par
exemple & {notre |notre }ministre de la santé Roselyne Bachelot elle a géré
cette crise on va dire au minimum en trois temps en termes de
communication perçue par XXX

(53) ^et "non" c'est plus Edouard Rey // = { c' est Emmanu~ | c' est fils de la
Sarce "je crois" }

(54) ^et ben Jean "**tu vas pas y croire**" c'était comme s'il était son maître //

Nous avons également remarqué que la fonction des différentes UIA n'est pas
seulement déterminée par les éléments lexicaux qui les spécifient, mais aussi par
la position qu'elles occupent dans l'UI et éventuellement dans les listes dans
lesquelles elles apparaissent. Par exemple, la fonction de cohésion textuelle de
« vous savez » que nous avons vue en (51) et (52) est possible seulement quand
cet élément apparaît en position initiale. La fonction de marqueur de recherche

lexicale de « je crois » est possible seulement quand cet élément fonctionne comme un marqueur syntaxique de liste, tandis que, dans d'autres positions, « je crois » a une fonction épistémique (55) :

(55) *^et il rebondit un peu “je crois” > le ballon //*

L'étude sur les UIA constitue un maillon essentiel dans mon parcours de recherche sur la distribution des significations grammaticales dans le discours. Une typologie formelle et fonctionnelle aboutie des UIA permettra en fait d'ajouter au répertoire que je suis en train de définir une classe complexe de constructions grammaticales opérant au niveau du discours. Cela me permettra, en outre, de préciser de façon encore plus exacte la relation précise entre la signification modale et les fonctions textuelles et interactionnelles de certains marqueurs modaux.

CHAPITRE 8. PERSPECTIVES.

1 Orientation des recherches futures

Dans ce chapitre, je présenterai brièvement, en guise de conclusion, les orientations de mes recherches futures.

Mon parcours de recherche a montré jusqu'à présent qu'il existe des constructions complexes qui encodent un sens grammatical. Il est maintenant question d'évaluer l'étendue du phénomène en élargissant le nombre de catégories et de constructions examinées et en étudiant de près la pertinence et la généralité de ces constructions, aussi bien que les implications que cette approche peut avoir pour la définition des catégories grammaticales.

Comme je le montrerai, ces recherches seront menées essentiellement dans trois contextes : dans la poursuite du projet Rhapsodie, dans le cadre de ma collaboration avec le laboratoire Lattice, que j'ai rejoint en qualité de membre associée en juin 2009, et dans le cadre de ma collaboration avec Bert Cornillie et Liesbeth Degand de l'Université KU Leuven et de l'Université de Louvain.

2. UIA et cadres. Constructions grammaticales du niveau du discours

Comme je viens de l'indiquer, l'analyse des UIA, aussi bien que l'analyse détaillée des fonctions des listes que je mène en collaboration avec Kim Gerdes et Sylvain Kahane (Gerdes *et al.* en prép, Kahane et Pietrandrea en prép), permettra d'enrichir le répertoire des constructions grammaticales opérant au niveau du discours.

Dans la même direction on peut situer un travail que je suis en train de rédiger en collaboration avec Michel Charolles sur les fonctions syntaxiques, sémantiques et discursives de « *en réalité* » en français qui est à la fois un évidentiel, un

rectificatif et un cadratif (Charolles et Pietrandrea en préparation). Comme le montre l'exemple (1), *en réalité* introduit un cadre discursif tout en en précisant la source évidentielle : à savoir la réalité. Ce cadre est présenté comme rectifiant un cadre précédent dans lequel une voix discursive autre que le locuteur prend en charge une assertion sur une source évidentielle autre que la réalité.

(1) Vous dites que j'étais considéré « ces derniers temps, par l'administration comme sans affectation ». En réalité, l'administration a dissous prématurément le laboratoire où je travaillais et qui ne voulait pas m'exclure, et a refusé d'entériner mon accueil dans un autre laboratoire, accueil pourtant accepté par la commission dont je dépendais.

(Corpus Le Monde)

Une analyse de ce type, qui se focalise à la fois sur les aspects sémantiques, syntaxiques et discursifs d'un marqueur modal, ne permet pas seulement de relever la présence de marqueurs modaux au niveau du discours, mais aussi d'observer le rôle que ces éléments peuvent jouer dans la construction du discours.

3. Les valeurs textuelles et interactionnelles des marqueurs modaux

L'analyse du rôle textuel et interactionnel des marqueurs modaux est centrale dans deux autres projets que je suis en train de mener en collaboration avec Bert Cornillie (KU Leuven) et Liesbeth Degand (Université de Louvain).

Bert Cornillie et moi-même avons organisé en septembre 2009 le colloque « Modality at work. Textual, interactional and constructional aspects of

modality » qui s'est déroulé au sein de la 42^e rencontre annuelle de la Societas Linguistica Europaea (SLE) à Lisbonne les 10 et 11 septembre 2009. L'objectif du colloque était d'engager un dialogue entre les approches interactionnistes et les approches plus traditionnellement grammaticales de la modalité dans la perspective théorique d'une approche constructionnelle étendue.

Pendant ce colloque – dont les actes seront publiés en Cornillie et Pietrandrea (en prép.) – Karin Aijmer, María Josep Cuenca et María Josep Marín, José Deulofeu et Lolita Bérard, Mirjam Fried, Marianne Mithun, Tanja Mortelmans, Carita Paradis, Andrea Rocci, Mario Squartini et Corinne Rossari ont accepté de combiner une description sémantique-syntaxique et une approche interactionnelle de l'analyse de la modalité.

Il en est résulté un débat riche qui a permis de mieux saisir la valeur d'un certain nombre de marqueurs et, ce qui est plus important, de redéfinir certaines catégories grammaticales, telles que la modalité épistémique, la modalité déontique, la non factualité, l'évidentialité aussi bien que les frontières entre elles.

Les contributeurs ont pris en compte un grand nombre de langues et de genres variés. Les travaux présentés montrent que, dans certains genres et dans certaines cultures, la construction textuelle est essentiellement interactive et que les marqueurs modaux jouent un rôle crucial dans celle-ci. En validant la représentation linguistique à travers un marqueur modal, le locuteur peut par exemple prendre en charge ou refuser un argument dans la co-construction textuelle, ou bien interroger son interlocuteur sur le degré d'accord qu'il a avec ce qui vient d'être co-construit. Nous avons vu, dans le cas de l'analyse de *certamente* et *sicuramente*, que certains marqueurs, comme *certamente*, sont spécialisés pour exprimer l'accord entre locuteurs (ou au moins entre voix discursives), tandis que d'autres, comme *sicuramente*, sont spécialisés pour

prendre un charge un argument posé dans le discours et refuser d'autres arguments en même temps.

Du point de vue de l'analyse sémantique de la modalité, il est clair que la prise en compte de la dimension interactionnelle et textuelle devient essentielle pour une caractérisation complète des différents marqueurs modaux et des différentes catégories modales.

Bert Cornillie et moi sommes en train de poursuivre cette expérience en organisant en collaboration avec Liesbeth Degand (Université de Louvain) un nouveau colloque qui se déroulera au sein de la douzième conférence internationale de Pragmatique et qui aura lieu à Manchester du 3 au 8 juillet 2011. Le workshop « Modal particles and discourse markers » vise à identifier une frontière entre les particules modales et les marqueurs discursifs, en précisant les propriétés formelles, fonctionnelles et sémantiques des unes et des autres.

4. Evaluation de la saillance des constructions grammaticales du niveau du discours

Mon objectif à moyen ou long terme est d'explorer l'hypothèse qu'il existe une véritable compétition entre les constructions grammaticales complexes et les constructions grammaticales plus simples (les constructions morphologiques ou les périphrases) – c'est-à-dire que les unes sont comparables aux autres en fréquence, en distribution, en pertinence typologique et diachronique.

Il s'agit de poursuivre cet objectif général à travers deux autres opérations :

- (i) une analyse visant à évaluer sur corpus la généralité et la fréquence des constructions grammaticales complexes ;

- (ii) une évaluation de la validité diachronique et typologique de l'idée que la grammaire peut être encodée dans des niveaux de structure divers, discours inclus.

4.1 Analyse sur corpus

La première opération vise à explorer sur corpus si, et dans quelle mesure, des constructions simples et des constructions complexes peuvent véritablement entrer en compétition pour l'encodage d'une même notion grammaticale. Les résultats des analyses précédentes (Pietrandrea 2007) suggèrent que, dans le domaine de la modalité, les constructions simples et les constructions complexes encodant la même notion ne diffèrent pas en distribution de fréquence. Ce qu'il faut évaluer maintenant, c'est si il y a une différence entre la distribution textuelle, microsyntaxique et macrosyntaxique des constructions grammaticales simples et complexes. Pour ce faire, il est nécessaire de conduire une analyse sur des corpus annotés au niveau microsyntaxique, macrosyntaxique et textuel.

Nous avons vu que l'expérience d'annotation syntaxique du projet Rhapsodie permet d'accéder à des corpus dans lesquels sont annotées les structures de dépendance syntaxique, les structures topologiques, les structures macrosyntaxiques, les phénomènes de liste, et les regroupements d'énoncés. Comme mes premières analyses l'ont montré, c'est précisément à ces niveaux que les constructions les plus complexes encodant un sens grammatical s'établissent (dans les entassements microsyntaxiques, par exemple, ou dans les entassements de noyaux, comme dans le cas des adverbes *certamente* et *sicuramente*).

Pour une analyse fine des constructions grammaticales repérables dans le discours, il faudra disposer de grands corpus multilingues. Dans cette perspective, deux projets d'extension des résultats obtenus dans l'expérience Rhapsodie sont à l'étude :

- (i) automatiser l'annotation syntaxique de Rhapsodie en l'enrichissant d'une analyse des configurations discursives composant les textes oraux :
- (ii) adapter l'annotation syntaxique et textuelle élaborée à d'autres langues européennes.

En ce qui me concerne, j'ai déjà commencé à explorer cette extension dans le cadre du projet Rhapsodie, en appliquant le schéma d'annotation à des échantillons de corpus d'italien oral.

4.2 La variation typologique et diachronique

Un programme de long terme consiste à vérifier la validité interlinguistique et typologique de l'hypothèse de l'existence de constructions grammaticales du niveau du discours. Le projet d'extension de l'annotation syntaxique à des langues européennes diverses permettra de se doter des instruments qui serviront de base pour ce genre d'analyse contrastive.

D'autre part, j'ai déjà engagé une collaboration avec des membres de l'équipe de typologues de l'Università di Pavia : Caterina Mauri, Andrea Sansò, Sonia Cristofaro. Cette collaboration vise à vérifier en profondeur sur un échantillon restreint de langues et sur un échantillon plus ample typologiquement représentatif, que « l'idée que le discours doit être considéré comme un niveau de

la grammaire est fondé et à évaluer l'importance heuristique et théorique d'un modèle de grammaire dans lequel des unités morphologiques, lexicales, syntaxiques et discursives sont considérées comme des constructions ». Pour l'instant, ce projet s'est concentré sur les stratégies d'encodage du statut de réalité dans des constructions de divers niveaux (constructions spécifiées par des particules, des locutions, des adverbes, des connecteurs interphrastiques, ou bien des constructions du niveau du discours). Dans ce cadre, j'ai participé en septembre 2008 à un atelier sur la notion le statut de réalité organisé par Caterina Mauri et Andrea Sansò au sein de la 41^e rencontre de la Societas Linguistica Europaea (Pietrandrea sous presse).

Pour l'étude des variations, le deuxième axe à explorer est diachronique. Je me propose d'examiner, en collaboration avec des collègues diachroniciens, les processus qui ont amené les unités enchâssées dans des constructions de discours à se fixer dans ces constructions. Plus généralement, il s'agira de mettre au jour les facteurs diachroniques qui ont pu amener des syntagmes au départ intégrés dans la phrase à se fixer dans certaines constructions et à devenir, progressivement, des particules modales, des marqueurs d'organisation du discours, voire des connecteurs. Des collaborations avec Michel Charolles et Benjamin Fagard (Laboratoire Lattice CNRS) et Catherine Bolly (Université de Louvain) sont déjà en place au sein du projet innovant Paris 3 « Espace et grammaticalisation » coordonné par Benjamin Fagard.

Bibliographie

- Aikhenvald, A. Y. (2004). *Evidentiality*. Oxford: Oxford University Press.
- Andersen, H.L. & Nølke, H. (éds.) (2002). *Macro-syntaxe et macro-sémantique, Actes ducolloque international d'Århus, 17-19 mai 2001*. Bern: Peter Lang.
- Angelini, N., Borgioli, R., Folchi, A. et Mastromatteo, A. (1991). *I Primi 400 Segni della Lingua Italiana dei Segni*. Florence: La Nuova Italia.
- Arcaini, E. (1997). Le connecteur magari dans une perspective comparative. In Wotjak, Gerd (ed.), *Studien zum romanisch-deutschen und innerromanischen Sprachvergleich*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 59–76.
- Arcaini, E. (2000). *Italiano e francese. Un'analisi comparativa*. Turin: Paravia Scriptorium
- Bally, Ch. (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris: Leroux.
- Benzitoun, Chr., Dister, A., Gerdes, K., Kahane, S., Marlet, R. (2009). Annoter du des textes tu te demandes si c'est syntaxique tu vois. *Arena Romanistica*, 4, 16-27.
- Benzitoun, Ch. Dister, A., Gerdes, K., Kahane, S., Pietrandrea, P., Sabio F. (2010). Tu veux couper là faut dire pourquoi. Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. *Les Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2010)*, Nouvelle-Orléans, Juillet 2010.
- Berrendonner, A. (1990). Pour une macro-syntaxe. *Travaux de linguistique*, 21, 25-31.
- Biber, D., S. Johansson, G. Leech, S. Conrad, et E. Finegan (1999). *Longman Grammar of spoken and written English*. London: Longman.
- Bilger, M. (1999), *Coordination: analyses syntaxiques et annotations*, "Recherches sur le français parlé" 15, 255-272.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1993) Répétitions de lexique et glissement vers la gauche. *Recherches sur le français parlé* 12, 9–34.
- Blanche-Benveniste, Cl. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Cl., Borel B., Deulofeu J., Durand J., Giacomi A. , Loufrani Cl., Meziane B. et Pazery N. (1979) Des grilles pour le français parlé. *Recherches sur le français parlé* 2, 163–205.
- Blanche-Benveniste, Cl., Bilger M., Rouget Ch. et Van den Eyende K. (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: Editions du Centre National de la Recherche Scientifique

- Bolinger D. (1968). *Aspects of Language*. New York-Chicago, Harcourt, Brace, Jovanovich
- Bonvino E. (2005). *Le sujet postverbal*. Une étude sur l'italien parlé. Paris: Ophrys.
- Bonvino E., Frascarelli M. et Pietrandrea P. (2008). Semantica, sintassi e prosodia di alcune espressioni avverbiali nel parlato spontaneo. In Massimo Pettorino, Antonella Giannini, Marianna Vallone & Renata Savy (éds.), *La comunicazione parlata*. Naples: Liguori.
- Bonvino, E., Masini, F., Pietrandrea P. (2009). List Constructions: a semantic network. *Troisième Conférence Internationale de l'AFLiCo*, Nanterre. Accessible à http://francescamasini.caissa.it/Presentations_files/parigi_draft.pdf.
- Boogaart R. (2009) Semantics and pragmatics in construction grammar: The case of modal verbs. In Bergs A., et Diewald G. (éds). (2009) *Contexts and Constructions*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Boye, K. et Harder P. (2007). Complement-taking predicates. Usage and linguistic structure. *Studies in Language*, 31(3), 569-606.
- Boye, K. et Harder P. (2009). Evidentiality Linguistic categories and grammaticalization *Functions of Language*, 16(1), 9-43.
- Branca Rossoff S. Fleury, F. Lefevre, M. Pires.(2009). *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)* <http://ed268.univparis3.fr/CFPP2000/>.
- Bybee, J. (1998). Irrealis as a grammatical category. *Anthropological Linguistics*, 40, 257-271.
- Bybee J., Perkins R. et Pagliuca W. (1994). *The Evolution of Grammar*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Caselli, C., Maragna S., Rampelli M.L. et Volterra. V. (1994). *Linguaggio e sordità*. Florence : La Nuova Italia.
- Charolles M. (1997). *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, Cahier de Recherche Linguistique, LANDISCO, URA-CNRS 1035 Université Nancy 2, 6, 1-73.
- Charolles M., (2005). Framing Adverbials and their Role in Discourse Cohesion: From Connection to Forward Labelling, in Aurnague, M. Bras, M. Le Draoulec A. et Vieu L. (éds.), *SEM-05 Proceedings*, Biarritz, 13-30.
- Charolles M. et Combettes B. (1999). Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours. *Langue française*, 121, 76-116.
- Charolles, M. Pietrandrea P. (en prép.) En réalité, en effet, dans la réalité, *Travaux Linguistiques*

- Cinque, G. (1999). *Adverbs and Functional Heads*. Oxford: Oxford University Press.
- Coates, J. (1983). *The Semantics of Modal Auxiliaries*. Londres: Croom Helm.
- Cornillie, B. Pietrandrea P. (éds.) (à paraître) numéro spécial sur « Modality at work. Textual, interactional and constructional aspects of modality », *Journal of Pragmatics*
- Cresti, E. (2000). *Corpus di italiano parlato*. Florence: Accademia della Crusca.
- Cresti, E. (2002). Modalità e illocuzione. In Beccaria P. & C. Marengo (éds.). *La parola al testo. Scritti per Bice Mortara Garavelli*. Turin: Edizioni dell'Orso: 133-145.
- Croft, W. (2000). Lexical and grammatical meaning. In Booij, G., Lehmann, C., Mugdan, J., et al. (éds.). *HSK Morphologie 1*. Berlin: Mouton de Gruyter. 257-63
- Croft, W. (2001) *Radical Construction Grammar*. Oxford: Oxford University Press
- Cuxac, C. (2000). *La langue des signes française (LSF) - Les voies de l'iconicité*. *Faits de Langues*, 15/16, Paris: Ophrys.
- de Haan, F. (1999). Evidentiality and Epistemic Modality: Setting Boundaries. *Southwest Journal of Linguistics*, 18(1),83-101.
- DeLancey, S. (1993). Grammaticalization and Linguistic Theory. In J.Gomez and D. Rood (éds.) *Proceedings of the 1993 Mid-America Linguistic Conference*. Univeristy of Colorado, Boulder 1-22.
- De Mauro, T. (1965) *Introduzione alla semantica*. Bari : Laterza
- De Mauro, T. (1982) *Minisemantica dei linguaggi non verbali e delle lingue*. Bari, Laterza
- De Mauro T. (2000) Grande dizionario italiano dell'uso, Torino, *UTET*.
- De Mauro, T. (2004). *La cultura degli italiani*. (éd. F. Ermani), Bari : Laterza.
- De Mauro, T., Mancini F., Vedovelli M. et Voghera M. (1993). *Lessico di frequenza dell'italiano parlato*. Milan: ETAS libri.
- Dendale, P. (1994). Devoir épistémique, valeur modale ou évidentielle?. *Langue Française* 102, 24-40.
- Dendale P. et Coltier D. (2005). La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique. In J. Bres et al (éds.) *Dialogisme et Polyphonie. Approches Linguistiques*. Bruxelles : De Boeck - Duculot. 125-140

Deulofeu, J. (1999). *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*. Thèse d'état, Université Paris 3.

Deulofeu J., Duffort L., Gerdes K, Kahane S., Pietrandrea P, (2010). Depends on What the French Say Spoken Corpus Annotation With and Beyond Syntactic Functions. *Proceedings of the Fourth Linguistic Annotation Workshop (LAW IV) Uppsala, Sweden 15-16 July 2010*

Diewald, G. (2006). Context types in grammaticalization as constructions. *Constructions* SV1-9.

Dik, S. C., (1997). *The Theory of Functional Grammar, I. The Structure of the Clause*, (éd. K. Hengeveld). Berlin: Mouton de Gruyter, Berlin.

Ducrot O. (1984). *Le dire et le dit*,. Paris : Minuit.

Elliott, J. R.(2000) Realis and Irrealis: Forms and Concepts of the Grammaticalization of Reality. *Linguistic Typology*, 4, 55–90.

Fillmore, Charles J., Paul Kay and Mary Catherine O'Connor (1988) Regularity and Idiomaticity in Grammatical Constructions: the Case of Let Alone. *Language*, 64 (3), 501–538.

Fried, M. (2007). Constructing grammatical meaning. Isomorphism and polysemy in Czech reflexivization. *Studies in Language*, 31(4), 721–764.

Gärdenfors P. (2000). *Conceptual Spaces*. Cambridge, Mass: MIT Press

Gerdes K. et Kahane S. (2006). L'amas verbal au coeur d'une modélisation topologique de l'ordre des mots. In Gerdes K. et Müller C.(éds), *Ordre des mots et topologie de la phrase française, Linguisticae Investigationes*, 29:1, 75-89.

Gerdes K. et Kahane S. (2007). Phrasing It Differently. In Wanner L. (Éd.). *Selected Lexical And Grammatical Issues In The Meaning-Text Theory*. Amsterdam: Benjamins. 297-335.

Gerdes K. et Kahane S. (2009). Speaking In Piles: Paradigmatic Annotation Of French Spoken Corpus, *Processing Of The Fifth Corpus Linguistics Conference*, Liverpool, 15 P.

Gerdes K., Kahane S., Pietrandrea P. (en préparation) Types Of Piles: From Disfluency To Coordination

Givón, T. (1979). *On Understanding Grammar*. New York: Academic Press.

Goldberg A.(1995). *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago: The University of Chicago Press.

Goldberg, A. E. (2006). *Constructions at work. The Nature of Generalization in Language*. Oxford: OUP.

Gosselin L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam/ New York : Rodopi

Guénot, M.-L. (2006), La coordination considérée comme un entassement paradigmatique: description, formalisation et intégration. In Mertens, P. , C. Fairon, A. Dister & P. Watrin (éds.), *Cahiers du Cental 2:1, Verbum ex machina, Actes de la 13e Conférence sur le Traitement Automatique des Langues, Leuven, Belgique, 10-13 April 2006*, Vol. 1, 178-187.

Haiman, John. 1980. Dictionaries and encyclopedias. *Lingua* 50. 329-357.

Halliday, M. A. K. (1970) Functional Diversity in Language as Seen from a Consideration of Modality and Mood in English. *Foundations of Language*, 6, 322-365.

Halliday, M. A. K. (1976). *Halliday: System and Function in Language. Selected Papers edited by G.R. Kress*. Oxford: Oxford University Press

Halliday, M.A.K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*, Londres : Longman

Haspelmath, M, et E. König. (1998). Concessive conditionals in the languages of Europe. In Johan van der Auwera (ed.), *Adverbial relations in the languages of Europe*, 277–334. Berlin & New York: Mouton de Gruyter.

Hengeveld, K., (1987). Clause Structure and Modality in Functional Grammar. In van der Auwera J. - Goossens L. (éds.). *Ins and Outs of the Predication*. Dordrecht: Foris, 53-66.

Hengeveld, K., (1988). Illocution, Mood and Modality in a Functional Grammar of Spanish. *Journal of Semantics* 6, 227-269.

Hengeveld, K., (1989). Layers and Operators in Functional Grammar, *Journal of Linguistics*, 25, 127-157.

Himmelman, N. P. (2004). Lexicalization and Grammaticalization: Opposite or Orthogonal? In Bisang, W. Himmelman, N.P. et Wiemer B. (éds.) *What Makes Grammaticalization? A Look from its Fringes and its Components*. Berlin : Mouton de Gruyter. 21-42.

Hopper, P. J. & Traugott, E.C. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge: Cambridge University Press.

Jackendoff R. (1991). *Parts and Boundaries*. *Cognition*, 41. 9-45.

Jakobson, R. (1959 (1971). “Boas' view of grammatical meaning”. in Golschmidt (ed.) *American Antropologist* (republié dans *Selected Writings II*:489--496. 1971). Kahane, S. et P. Pietrandrea (en prép.) Les unités illocutoires associées *Linx*

Kay, P. (1990). Even. *Linguistics and Philosophy*, 13, 59–111.

- Kay, P. & Ch. J. Fillmore (1999), Grammatical constructions and linguistic generalizations: the What's X doing Y? construction. *Language*, 75(1), 1-33.
- König, E. (1991). *The meaning of focus particles: A comparative perspective*. Londres: Routledge.
- Kronning H. (1996). *Modalité Cognition et polysémie : sémantique du verbe modal « devoir »*. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis, Stockholm : distr. Almqvist & Wiksell
- Lakoff, G. (1987). *Women, fire, and dangerous things: What categories reveal about the mind*. Chicago: University of Chicago.
- Langacker R. W. (1987) *Foundations of cognitive grammar: Theoretical Prerequisites*. Stanford, CA: Stanford University Press
- Langacker, R. W. (1991). *Foundations of Cognitive Grammar, II. Descriptive Applications*. Stanford: Stanford University Press.
- Lazard, G. (1999). Mirativity, Evidentiality, Mediativity, or Other? *Linguistic Typology*, 3,91-109.
- Lazard G. (2001). On the Grammaticalization of Evidentiality. *Journal of Pragmatics*, 33, 339-348.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Lehmann Ch. (1985). Grammaticalization: Synchronic Variation and Diachronic Change. *Lingua e Stile*, 20 (3), 303-319.
- Licari, C. & Stame S. (1989). Pour une analyse contrastive des connecteurs pragmatiques italiens et français: magari/peut-être, anzi/au contraire. *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, 18. 153–161.
- Lyons J. (1977). *Semantics*. [2 volumes.] Cambridge: Cambridge University Press.
- Martin Ph. (2009). *Intonation du français*. Paris : Armand Colin.
- Martinet, A. 1955. *Économie des changements phonétiques: Traité de phonologie diachronique.*, Berne: Francke Verlag.
- Masini, F. et Pietrandrea P. (2010). Magari, *Cognitive Linguistics*, 21(1), 75:121
- Matthews, P. H. (2007). *Oxford Concise Dictionary of Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Mauri, C. (2008). *Coordination relations in the languages of Europe and beyond*. Berlin & New York: Mouton de Gruyter.

Mauri, C. et Sansò A. (à paraître). The reality status of directives and its coding across languages. *Language Sciences*.

Mel'cuk Igor, 1993-2000, Cours de morphologie générale, Vol. 1-5, Montréal: Presses de l'Univ. Montréal / Paris: CNRS.

Mellet S. (2008) (éd.) Topologie et topographie textuelles , numéro spécial de *Lexicometrica* 7

Mellet S. & Barthélemy J.-P. (2008) La topologie textuelle : légitimation d'une notion émergente. *Lexicometrica* n°7, 12 pages.

Mithun, M. (2005). On the assumption of the sentence as the basic unit of syntactic structure. In Frajzyngier Z., Hodges A. & Rood D.S. (éds.), *Linguistic diversity and language theories*, 169–183. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.

Mithun, M. (2008). The extension of dependency beyond the sentence. *Language* 84(1), 69–119.

Narrog H. (2009). *Modality in Japanese: The layered structure of the clause and hierarchies of functional categories* Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.

Nølke, H. (1983). *Les adverbes paradigmatiques: fonction et analyse*. Copenhagen : Akademisk Forlag.

Nølke, H. (1990a). Recherches sur les adverbes : bref aperçu historique des travaux de classification, *Langue française*, 88, pp. 117-122 .

Nølke, H. (2001). *Le regard du locuteur 2 : Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.

Nølke H. (2003). Modalité(s) énonciative(s) adverbiale(s), M. Birkelund, G. Boysen & P. S.. Kjærsgaard (éds) *Aspects de la modalité*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 180-192.

Nølke, H., Fløttum, K. et Norén, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris: Kimé.

Nuyts, J. 2006. Modality: Overview and linguistic issues. In W. Frawley (ed.), *The expression of modality*. Berlin: Mouton de Gruyter. 1-26..

Östman, J.-O. (2005). Construction Discourse: A prolegomenon. In Östman, J.-O. et M. Fried (eds.). *Construction Grammars. Cognitive grounding and theoretical Extensions*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins. 121- 144.

Palmer F. R. (1986). *Mood and Modality*. Cambridge: Cambridge University Press.

Palmer F. R. (2001). *Mood and Modality*. seconde édition Cambridge: Cambridge University Press.

- Pietrandrea P. (1997). I dizionari della LIS: analisi qualitative e quantitative. In M. C. Caselli et S. Corazza (éds.). *LIS. Studi, esperienze e ricerche sulla lingua dei segni in Italia*. Pise: Edizioni del Cerro. 255-259.
- Pietrandrea P. (1998). Sublexical Regularities and Linguistic Economy in Italian Sign Language. A Quantitative Analysis. In C. Berkenfield, D. Nordquist, A. Grieve-Smith (éds.), *Proceedings of the First Annual High Desert Linguistics Society Conference*, University of New Mexico, Albuquerque NM. 69-80.
- Pietrandrea P. (2003). La modalità epistemica. Cornici teoriche e applicazioni all'italiano. Tesi di dottorato Università Roma TRE, Roma.
- Pietrandrea P. (2000). L'interazione complessa di iconicità e arbitrarietà nel lessico LIS. In Bagnara C, Chiappini G., Conte M.P., Ott M. (éds.). *La Città Invisibile. Atti del 2° Convegno Nazionale sulla Lingua Italiana dei Segni*. Pise: Edizioni del Cerro. 38-49.
- Pietrandrea P. (2001). Alcuni problemi metodologici nello studio del messaggio multimodale. Suggestimenti dall'esperienza di analisi delle lingue dei segni. In Magno Caldognetto E. et Cosi P. (éds.). *Multimodalità e multimedialità nella comunicazione. Atti delle XI giornate del Gruppo di Fonetica Sperimentale*. Padova: Unipress. 107-112.
- Pietrandrea, P. (2002). Iconicity and Arbitrariness in Italian Sign Language. *Sign Language Studies* 2(3).296-321.
- Pietrandrea P. (2005). *Epistemic Modality. Functional Properties and the Italian System*. Amsterdam – Philadelphia: John Benjamins.
- Pietrandrea, P. (2007). The grammatical nature of some epistemic-evidential adverbs in Spoken Italian. *Italian Journal of Linguistics*, 1, 39–64
- Pietrandrea, P. (2008a). *Certamente* and *sicuramente*: Encoding dynamic and discursive aspects of commitment in Italian. *Belgian Journal of Linguistics*, 22, 221–246.
- Pietrandrea, Paola. (2008b). Constructionalization, grammaticalization and discourse. The case of magari. Paper presented at the *4th New Reflections on Grammaticalization Conference*, Leuven, 16–19 July.
- Pietrandrea P. (2009). L'iconicità strutturale: un bilancio. In Lombardi-Vallauri E., et Mereu L. (éds.). *Spazi Linguistici*. Rome. Bulzoni. 35-44.
- Pietrandrea, P. (sous presse) The conceptual structure of irreality. A focus on non-exclusion of-factuality as a conceptual and a linguistic category. *Language Sciences*.
- Pietrandrea P. et Russo T. (2007). Diagrammatic and Imagic Hypoicons in Signed and Verbal Languages. In Pizzuto E., Pietrandrea P., Simone R. (éds.). *Verbal and Signed Languages. Comparing Structures, Constructs and Methodologies*. Berlin: Mouton de Gruyter. 35-56.

- Pietrandrea, P. et Stathi K. (2010). What counts as an evidential unit? The case of evidential complex constructions in Italian and Modern Greek. *STUF - Sprachtypologie und Universalienforschung*, 63(3), 12 p.
- Pizzuto, E. et Pietrandrea P. (2001), The Notation of Signed Texts: Open Questions and Indications for Further Research. *Journal of Sign Language and Linguistics*, 4(1/2), 29-45.
- Pizzuto E., Pietrandrea P., Simone R. (éds.). (2007). *Verbal and Signed Languages. Comparing Structures, Constructs and Methodologies*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Pizzuto, E. et Volterra, V. (2000). Iconicity and Transparency in Sign Languages : A Cross-Linguistic Cross-Cultural View. In Emmorey K. et Lane H. (éds.): *The Signs of Language Revisited: An Anthology in Honor of Ursula Bellugi and Edward Klima*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum. 261-286.
- Prandi, M. (2004). *The Building Blocks of Meaning*. Amsterdam: Benjamins,
- Radutzky, E. (1992). *Il Dizionario Bilingue Elementare della Lingua Italiana dei Segni*. Rome: Edizioni di Kappa.
- Romeo, O. (1991). *Il Dizionario dei Segni*. Bologna: Zanichelli.
- Rooth, Mats. (1992). A theory of focus interpretation. *Natural Language Semantics*, 1, 75–116.
- Russo T. (2004). Iconicity and Productivity in Sign Language Discourse: an analysis of three LIS discourse registers. *Sign Language Studies*, 4 (2), 164-197.
- De Saussure, F. (1967[1922]). *Corso di linguistica generale* traduction et édition par Tullio de Mauro [à partir de l'édition du 1922]. Bari: Laterza.
- Schiemann, A. (2008). La polisemia di *magari* (e *forse*). Analisi corpus based su C-ORAL-ROM italiano. In Cresti, Emanuela (ed.). *Prospettive nello studio del lessico italiano. Atti SILFI 2006. Vol. I*. Florence: Firenze University Press, 299–307.
- Simone R. (1990). *Fondamenti di linguistica*. Bari: Laterza.
- Skårup P. (1975). *Les premières zones de la proposition*. «Revue romane». Numéro spécial
- Sperber, D. et Wilson, D. (1986). *Relevance: communication and cognition*. Oxford: Blackwell.
- Squartini, M. (1998). *Verbal periphrases in Romance. Aspect, actionality, and grammaticalization*. Berlin: Mouton de Gruyter.

- Stokoe, W.C. (1960). Sign language structure: an outline of the visual communication system of the American deaf. *Studies in Linguistics, Occasional Paper* (8).
- Sweetser Eve (1990). *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Tabor W. (1994). The gradual development of degree modifier sort of and kind of: a corpus proximity model”. In Beals K. et al (éds.) *Papers from the 29th regional meeting of the Chicago Linguistics Society*. 451-4556.
- Talmy, L. (1981). Force Dynamics. *Paper presented at the conference Language and Mental Imagery*, Mai 1981, Berkeley: University of California.
- Talmy, L. (1988). Force Dynamics in Language and Cognition. *Cognitive Science*, 2, 49-100.
- Talmy, L. (1988b) The relation of Grammar to Cognition. Rudzka-Ostyn (éd) *Topics in Cognitive Linguistics*. Amsterdam : Benjamins.
- Traugott, E. Closs (2003). Constructions in grammaticalization. In Brian J. Et R. D. Janda (éds.). *The Handbook of Historical Linguistics*. Oxford: Blackwell. 624-647.
- Traugott, E. Closs (2007). The Concepts of Constructional Mismatch and Type-Shifting from the Perspective of Grammaticalization. *Cognitive Linguistics*, 18(4), 523-557.
- Van der Auwera J. et V. Plungian (1998). Semantic Map, *Linguistic Typology* 2: 79-124.
- van Dijk, T.A. (1985). Semantic Discourse Analysis. In T.A. van Dijk (éd.) *Handbook of Discours Analysis*, 4 vol. Orlando : Academic Press
- Victorri B. (1999). Le sens grammatical. *Langages*, 136, 85-105.
- Wierzbicka, Anna 1986. What is in a noun? (Or: How do nouns differ in meaning from adjectives?). *Studies in Language* 10: 353–357.
- Wilcox, S. (2004). Cognitive Iconicity: Conceptual Spaces, Meaning, and Gesture in Signed Language. *Cognitive Linguistics*, 15(2), 119–147
- Wittgenstein, L. (1953). *Philosophische Untersuchungen*, Oxford: Basil Blackwell.
- Zipf, G. (1935). *The Psychobiology of Language*. Houghton-Mifflin.

